

lisée. C'est pourquoi les conséquences politiques de la bataille d'Almanza doivent être placées au rang des faits les plus importants qu'un travail comme celui-ci ait pour but de mettre en lumière.

CHAPITRE V.

Dissentiments entre les cours de France et d'Espagne au sujet des affaires de Rome et d'Italie. — La France abandonne l'Italie. — Politique religieuse d'Amelot.

(1707-1708.)

Après l'échec complet de la campagne de 1706, Louis XIV avait vu se préciser dans son esprit les lignes d'une politique nouvelle qui s'était déjà présentée à lui vers la fin de l'année 1705 et qui devait faire naître entre la cour de France et celle d'Espagne de regrettables divergences.

La France était épisée par la guerre qu'elle soutenait au delà de toutes ses frontières, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Espagne et sur mer. Chamillard pouvait écrire dès 1707 que « la bonté naturelle des Français coûtoit au roi cent millions et cent mille hommes ».

Leurs sacrifices d'autre part et leur modération, loin de leur valoir la reconnaissance des Espagnols, étaient contestés et dépréciés ; on pouvait se demander si cette fusion intime des deux peuples qu'on avait espérée en 1701 s'accomplirait jamais ; si, par conséquent, il était à souhaiter pour la France que l'empire espagnol, rendu plus puissant par une meilleure organisation politique, demeurât aussi vaste qu'au temps de la Maison d'Autriche.

L'attitude de l'Europe enfin ne permettait pas de croire que la guerre finit sans un partage de la monarchie de Philippe V.

Dès lors pourquoi ne pas procéder immédiatement à ce partage ? Pourquoi ne pas laisser l'Empereur prendre possession de l'Italie, tandis qu'on soutiendrait énergiquement Philippe V en Espagne ? Peut-être déterminerait-on ainsi la Maison d'Autriche à traiter sur la base de *uti possidetis* ; Louis XIV en

tout cas lui donnerait un gage important de ses intentions pacifiques; il la mettrait, par la concentration de ses troupes au delà des Pyrénées, hors d'état de conquérir la péninsule Espagnole; enfin la France dépenserait moins d'argent et sacrifierait moins d'hommes.

Cette politique avait un côté spacieux; elle reposait cependant sur une illusion. Rien n'est plus dangereux que de fournir des gages aux ennemis; c'est les exciter à demander quelque chose de plus. Si Louis XIV voulait donner l'Italie à l'Empereur, il ne fallait pas la lui laisser prendre; le roi de France lui-même n'avait-il pas écrit que « le seul moyen d'avoir une bonne paix, c'est de bien faire la guerre »?

On conçoit quels douloureux soupçons et quelles colères agitèrent l'âme du roi d'Espagne quand il devina, par les faits qui se déroulèrent en 1707, les intentions secrètes de son aïeul. Celui-ci ne les lui avoua jamais franchement, et couvrit toujours l'abandon de l'Italie de prétextes que l'affaiblissement et les défaites de la France ne rendaient hélas! que trop plausibles.

I.

L'évacuation du Milanais fut le premier pas fait par Louis XIV dans la voie qu'il s'était tracée. Craignant l'opposition de son petit-fils, il osa disposer sans son aveu et même sans son avis d'une province et d'une armée qui lui appartenaient.

Il résolut de négocier avec le duc de Savoie la libre sortie des troupes franco-espagnoles. A cet effet, il envoya directement ses ordres au prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais : « Je suis persuadé que vous les approuverez, écrivit-il au roi d'Espagne, mais il est nécessaire qu'il en ait un témoignage assuré de la part de V. M. et qu'elle ratifie, par un pouvoir qu'elle m'enverra, ce qu'il a fait ou ce qu'il pourra faire encore en exécution de mes ordres (1). »

(1) Louis XIV à Philippe V, 27 février 1707. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

La seule explication que le roi de France donnât d'un parti aussi grave était l'impossibilité d'envoyer des armées en Italie et en Espagne; mieux valait retirer volontairement ses troupes du Milanais par une convention qui permit de s'en servir ailleurs, que de les laisser écraser par le duc de Savoie et par l'Empereur: « Il falloit, disait encore Louis XIV, choisir entre deux partis, ou celui d'envoyer une nouvelle armée assez supérieure à nos ennemis pour réparer les pertes de la campagne dernière, ou *celui de vous maintenir en Espagne*. Il était impossible de faire en même temps l'un et l'autre, et je n'ai pas hésité à préférer votre conservation sur le trône à toute autre considération. »

Philippe V ne pouvait pas laisser ses troupes, quand Louis XIV retirait les siennes; il envoya le pouvoir demandé; mais il fut peiné et blessé que son aïeul « ne lui eût fait part de la négociation qu'après que tout avoit été conclu ⁽¹⁾ ». Il demeura près de six mois sans s'expliquer avec lui sur les sentiments qu'il avait éprouvés; il s'y décida seulement quand les bruits qui coururent sur Naples et la Sicile lui firent craindre pour ces deux royaumes le sort de Milan; encore s'excusa-t-il humblement de représenter à son grand-père ce qu'il se permettait de penser sur ses propres intérêts ⁽²⁾.

Il ne lui entrat même pas dans l'imagination, disait-il, que Louis XIV pût songer à les abandonner; mais il n'avait pas la même confiance dans les ministres français, « non qu'ils manquassent de fidélité ou d'affection, mais par la lassitude où ils étoient de soutenir la guerre au milieu de tant d'embarras, par la crainte d'être blâmés du public, par le désir enfin de redonner la tranquillité au roi leur maître en faisant la paix ». Aussi Philippe demandait-il en grâce que sa lettre ne leur fût point communiquée, que Louis XIV la gardât pour lui seul, en exceptant pourtant M^{me} de Maintenon, si sage et si désintéressée.

(1) Amelot à Louis XIV, le 21 mars 1707. A. E. Esp., t. 167, f° 98.

(2) Philippe V à Louis XIV, 18 juillet 1707. Arch. d'Alcalá, I. 2460. Minute autographe (lettre secrète).

Quelle surprise avait été la sienne quand il avait appris tout à coup qu'il y avait un traité fait pour abandonner le Milanais sans qu'il sût seulement qu'il eût été commencé! La perte d'un État aussi considérable que celui-là le touchait d'assez près pour qu'il pût espérer d'être informé de ce qui le concernait. Il avait toujours craint qu'il fallût en venir à le céder; malgré sa répugnance, il l'aurait fait, il aurait obéi à la raison. Louis XIV en avait-il douté? ou bien avait-il cru son petit-fils incapable du secret nécessaire? « Vous pouvez juger si ces réflexions durent m'être sensibles et mesurer ma douleur à l'envie que j'ai de mériter votre estime, puisqu'il paroissoit en cette occasion que vous ne m'en jugiez pas digne. » Qu'à l'avenir du moins, Louis XIV consentît « à lui faire part de tout ce qui regarderoit ses royaumes ». Qu'il n'abandonnât pas à l'ennemi Naples et la Sicile, où il ne voulait pas même laisser passer des troupes espagnoles! qu'il pardonnât enfin à un petit-fils qui l'aimait avec tendresse de lui parler si librement: « J'ai cru que je ne pouvois mieux faire que de vous ouvrir mon cœur, et que j'y étois même obligé, vu la matière dont il s'agit, pour vous, pour moi, et pour mes propres sujets, qui seroient au désespoir s'ils voyoient faire une paix aussi contraire à leurs espérances qu'au zèle et à la fidélité qu'ils me témoignent, et dont je ne puis trop leur marquer ma reconnoissance. »

La réponse de Louis XIV est certainement une des lettres les plus belles qu'il ait jamais écrites; elle était confidentielle et tout entière de la main du roi.

Il entrait d'abord dans les sentiments de son petit-fils et l'approuvait d'être aussi touché qu'il l'était de la perte du Milanais: « Il y a des occasions, disait-il, où l'indifférence n'est pas permise et j'aurois été moins affligé de la perte de cet État que de vous y voir insensible. » Chaque fois que Philippe lui ouvrirait son cœur, « il n'y auroit rien dans le sien qu'il ne fût maître de pénétrer ». Il lui savait toutes les qualités d'un bon fils jointes à celles d'un roi sage et prudent. S'il ne

les avait pas mises à l'épreuve lors de l'évacuation du Milanais, « c'est qu'il ne convenoit pas, par rapport à l'avenir, que le roi d'Espagne parût avoir la moindre part à l'abandon de cet État ». Louis XIV avait cédé à la nécessité des temps en retirant ses troupes; mais Philippe avait conservé ses droits et l'on ne pourrait citer contre lui aucun consentement. Si le roi de France n'avait point envoyé d'armée en Italie, ce n'était pas par condescendance pour ses ministres, mais par l'extrême difficulté de satisfaire aux dépenses les plus essentielles : « J'en vois croître l'embarras et je suis assuré, connaissant vos sentiments, que vous ne pouvez désapprouver que je considère souvent ce que je dois à des sujets fidèles que leur zèle et les longues guerres que j'ai soutenues ont épuisés.

« Vous connoissez les devoirs d'un roi et vous êtes touché
« de l'amour des peuples que vous ne gouvernez que de-
« puis sept ans; entrez aussi dans ce que je dois penser
« pour une nation distinguée par son attachement à ses rois,
« pour un pays qui nous a donné la naissance, où je règne
« depuis un si grand nombre d'années, qui doit passer à
« mes enfants, peut-être aux vôtres, ainsi que nos ancêtres
« me l'ont laissé.

« Je vous assure que ces réflexions que vous devez faire
« aussi me touchent infiniment davantage que les représen-
« tations que vous craignez de la part de mes ministres.
« Il m'est aisé, quand je veux, de leur imposer silence et de
« les borner à la simple exécution de mes ordres, mais je
« ne puis et ne dois pas faire taire la voix de mes peu-
« ples qui s'élève devant Dieu, si je néglige de les soulager
« dans leurs maux. »

Ceux que la guerre leur faisait souffrir augmentaient tous les jours. L'entrée du duc de Savoie en Provence apportait une nouvelle désolation. S'il échouait dans ses desseins, le principal fruit que Louis XIV en attendait serait de voir ses ennemis plus disposés à la paix qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. « Il est temps de la conclure, disait-il en terminant, et vous-

même vous ne me conseilleriez pas d'en perdre l'occasion quand elle se présentera (1). »

Voilà ce qu'écrivait ce prince que tant de livres représentent encore comme sacrifiant sans scrupule les intérêts de la France à ceux de sa dynastie, ses sujets à son petit-fils!

Louis XIV avait opposé un refus inflexible à tout envoi de troupes dans le royaume de Naples; il n'avait pas même accordé à Philippe V les vaisseaux nécessaires pour y transporter un corps d'armée de 1,200 hommes, renfort insuffisant, disait-il, et dépense superflue (2). Les conséquences de cet abandon ne se firent pas attendre. Les Impériaux envahirent le royaume et le conquirent tout entier dans le courant du mois d'août 1707. On ne fit rien même pour sauver Gaète où la résistance s'était concentrée; la Sicile se trouva par là même dangereusement menacée.

En même temps, le duc de Savoie venait mettre le siège devant Toulon : « Vous trouverez ci-joint, Monseigneur, écrit de son style pittoresque le duc de Gramont au duc d'Orléans, les nouvelles que j'ai de Toulon qui sont très bien détaillées, par lesquelles vous verrez que notre acharné beau-père fait la guerre à la manière du bonhomme Mahomet et qu'il n'est rien de sacré pour lui. Nous en voilà réduits à l'huile de lampe pour nos salades, car pour celle de Provence, il est bien sûr que nous n'en tâterons de nos jours. Ce que je vous mande là ne laisse pas d'être affreux, puisqu'il est impossible que l'État ne s'en ressente vivement (3). » L'affaire heureusement ne tourna pas si mal, et, dès le 4 septembre, Gramont pouvait écrire plus cavalièrement encore : « Le beau-père se retire

(1) Louis XIV à Philippe V, le 4^e août 1707. Archives d'Alcalá, I. 2450.

(2) Philippe V demande le 25 avril (A. E. Esp., I. 172, f° 255) que ses troupes de Lombardie soient envoyées à Naples, disant qu'il faut très peu d'hommes pour défendre ce royaume dont la fidélité est assurée; il réitère sa demande le 2 mai (*ibid.*, f° 276). Louis XIV refuse le 11 avril et le 9 mai. (Arch. d'Alcalá, 2460). Le 15 août, Philippe V demande qu'on défende Gaète et la Sicile (A. E. Esp., I. 173, f° 204), le 10 octobre qu'on se mette en mesure de reprendre Naples où les Impériaux sont déjà menacés (*ibid.*, t. 174, f° 26); le 31 octobre et le 7 novembre, après la perte de Gaète, qu'on protège au moins la Sicile. Louis XIV refuse le 24 octobre et le 21 novembre.

(3) Le 28 août 1707. A. E. Esp., t. 177, f° 414.

un peu plus vite que le pas, un doigt au cul et l'autre à la bouche (1). » La Provence était sauvée et l'invasion repoussée sur toutes les frontières : on était si accoutumé aux revers, qu'on se réjouissait presque de n'avoir perdu en une année que Naples et Milan.

L'attitude du Souverain Pontife allaitachever de ruiner la cause de Philippe V en Italie.

II.

Le pape Clément XI, timide, indécis, effrayé par la présence de l'armée impériale, avait, bien qu'au fond il fût favorable à la maison de Bourbon, donné passage aux Allemands lorsqu'ils avaient marché sur Naples. Aussi bien n'aurait-il pas pu le refuser impunément. Depuis que les Impériaux étaient maîtres de l'Italie, il cédait à toutes leurs volontés.

La peur n'était pas la seule raison de sa conduite. Le pape était inquiet, et non pas sans motif, des tendances gallicanes d'Amelot et d'Orry. Ce qu'il eût accordé à d'autres à titre de secours extraordinaires justifiés par une impérieuse nécessité, il le refusait à leur gouvernement, parce qu'il y voyait un empiètement du pouvoir civil sur les priviléges ecclésiastiques. Des raisons analogues à celles qui avaient amené la révolte de l'Aragon et de la Catalogne expliquaient la résistance du pontife aux désirs de Philippe V. C'était la grande difficulté, le grand danger même, de l'œuvre tentée par Amelot ; transformer en pleine guerre le régime de l'Église et celui de l'État, c'était rejeter parmi les partisans de l'Archiduc tous ceux que le changement atteignait dans leurs principes ou dans leurs intérêts. Comment être surpris, quelque bien que l'on puisse penser par ailleurs des maximes gallicanes, que le pape fit tout ce qui dépendait de lui pour empêcher qu'elles ne s'introduisissent en Espagne ? Or il faut reconnaître, — et Louis XIV lui-même l'a

(1) Le 4 septembre, A. E. Esp., t. 477, f° 148.

fait, — que, de 1705 à 1709, le saint siège eût très réellement lieu de craindre la destruction des prérogatives et des droits dont il jouissait traditionnellement dans la péninsule Ibérique.

Le duc d'Uzeda, ambassadeur de Philippe V auprès de la cour de Rome, avait demandé son rappel dès le mois d'octobre 1707, et Philippe très irrité contre Clément XI était tout prêt à le lui accorder. Louis XIV qui, dans cette affaire, ne cessa de recommander la modération, se hâta d'écrire à Amelot pour l'en détourner. Selon lui, le pape serait moins touché du rappel de l'ambassadeur que soulagé de n'avoir plus auprès de lui un témoin des ménagements sans bornes dont il usait à l'égard des ennemis du roi d'Espagne. Il était souvent retenu par la crainte des reproches, par l'ennui d'une audience où il était obligé de les essuyer, par la peine de voir sortir d'autrui de lui un ministre mécontent; ces petites considérations faisaient quelquefois plus sur lui que d'autres beaucoup plus importantes. S'il arrivait d'ailleurs que la dureté du gouvernement des Allemands produisit quelque mouvement dans le royaume de Naples, ne fallait-il pas qu'il y eût en Italie un Espagnol, homme de distinction et de confiance, à qui les gens bien intentionnés pussent s'adresser. Qui donc, mieux qu'un ambassadeur à Rome pourrait faire ce personnage (1)?

Loin de s'apaiser, la querelle du pape et du roi Catholique ne faisait pourtant que s'envenimer. Elle portait principalement sur la question des immunités ecclésiastiques. On se souvient qu'avant la bataille d'Almanza, on avait obtenu du clergé, exempt d'impôts, quelques subsides par voie d'emprunt, procédé qui sauvegardait le principe de l'immunité. Après la victoire, Amelot et la princesse des Ursins voulurent faire un pas de plus. Ils proposèrent de demander à tous, laïques et ecclésiastiques, un don, soi-disant volontaire, auquel pas un laïque imposé et pour ainsi dire aucun ecclésiastique ne pourrait se soustraire. C'était, pour le pouvoir civil, unache-

(1) Louis XIV à Amelot, 15 novembre 1707. Girardot, t. I, p. 233.

minement vers le droit de taxer le clergé comme les autres ordres.

Le pape protesta et, par un bref adressé à l'archevêque de Saragosse, défendit aux clercs de rien donner sans son agrément. Comme le remarquent justement les *Mémoires de Noailles*, c'était renouveler le différend de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel (1).

Ne pas rompre avec Rome, maintenir ses droits en principe, dissimuler la personne d'un roi Bourbon et par conséquent suspect, derrière un conseil espagnol, telle fut la ligne de conduite tracée par Louis XIV au gouvernement de Madrid : « Je suis très éloigné, disait-il, de donner au roi d'Espagne des conseils capables d'altérer la bonne intelligence qu'il souhaite avec raison d'entretenir avec Sa Sainteté, mais je crois aussi que sa conscience ne doit jamais l'empêcher de soutenir avec fermeté les droits de sa couronne, qu'elle lui reprocheroit au contraire de les abandonner, et que le respect dû au chef de l'Église n'est point incompatible avec la fermeté qu'on doit avoir pour s'opposer aux entreprises de la cour de Rome lorsqu'elles sont injustes. Si toutefois le conseil de Castille peut les arrêter en suivant les règles observées en Espagne, il est encore plus à propos de laisser agir ce tribunal que de faire intervenir le roi Catholique (2). »

Malheureusement, à Rome et à Madrid, on se montrait moins disposé à la conciliation. Le nonce se faisait fort d'obtenir du pape en six semaines l'autorisation de lever sur le clergé telle contribution que le roi voudrait pourvu que le gouvernement la demandât. Amelot répliquait avec aigreur « que la cour de Rome alloit perpétuellement à ses fins, qu'elle vouloit en cette occasion profiter des besoins du roi d'Espagne pour le faire renoncer à un droit naturel et légitime et l'assujettir à un nouveau joug moyennant une somme d'argent (3). »

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 202.

(2) Louis XIV à Amelot, 8 janvier 1708. Girardot, t. I, p. 264.

(3) Amelot au roi, 26 mars 1708. A. E. Esp., t. 179, f° 459.

Louis XIV estimait avec Amelot que la prétention du pape était déraisonnable, mais il n'en concluait pas comme lui qu'elle fût contraire à l'usage d'Espagne :

« Il est certain, lui mandait-il, que jamais il ne s'est trouvé « de conjoncture où le clergé dût avec plus de raison, aider à « soutenir la guerre, et que les trésors de l'Église ne peuvent « être mieux employés que lorsqu'il s'agit de défendre non « seulement la patrie mais encore la religion; aussi, le roi « d'Espagne et ceux qui lui sont fidèlement attachés ont raison « d'être offensés des plaintes de la cour de Rome; mais avant « que de décider si elles sont absolument injustes et de prendre « un parti extrême sur ce fondement, il faut examiner l'usage « du royaume d'Espagne; chaque pays a les siens, *et si les* « *prétentions du Pape semblent blesser la raison, on ne doit* « *peut-être pas en conclure que ce soit une entreprise nouvelle* « *par rapport à l'Espagne.* Il me paroît donc que le meilleur « parti à prendre étoit celui que le roi mon petit-fils a pris de « renvoyer cette affaire au Conseil de Castille. Vous avez bien « fait d'en parler au nonce comme à votre ami; mais d'ailleurs « il est à propos de laisser aux Espagnols le soin de dis- « cuter cette affaire avec la cour de Rome, et de soutenir « leurs usages s'ils sont contraires aux prétentions de cette « cour.

« Il est aussi de la prudence du roi d'Espagne de défendre « ses droits, *sans en venir à faire rupture avec le pape. La* « *fermeté a ses bornes;* et je ne croirois pas qu'il fût présente- « ment de son intérêt de faire sortir de Madrid le nonce de Sa « Sainteté.

« Si l'on trouve dans les recherches que l'on fait présente- « ment que la permission du pape soit nécessaire pour un « donatif volontaire, bien différent d'une imposition sur le « clergé, il vaudroit mieux, en ce cas, en demander la per- « mission, que Sa Sainteté ne refuseroit pas, que de s'engager « dans une affaire difficile, où l'usage seroit contraire à la « prétention du roi Catholique; mais il doit se régler sur ce

« sujet suivant la réponse que lui rendra le Conseil de Castille.

« *Je vous répéterai seulement, en général, que toute rupture avec la cour de Rome ne peut jamais produire aucune utilité; je la croirois plus fâcheuse que jamais pour le roi d'Espagne; dans la conjoncture présente des affaires, et, par conséquent, je lui conseille d'avoir toujours en vue de l'éviter: quoique extérieurement il fasse paroître toute la fermeté nécessaire pour le maintien de ses droits.*

« J'ordonne au cardinal de la Trémouille de se plaindre au pape des obstacles que S. S. semble apporter à la bonne volonté du clergé d'Espagne. Je me remets cependant à votre sagesse de parler de manière que le pape n'eût pas lieu de croire que j'excite le roi mon petit-fils à se porter aux dernières extrémités et à rompre avec Sa Sainteté (1). »

Le Conseil de Castille avait déjà pris sa résolution lorsque ces instructions parvinrent à Madrid et il s'était montré plus gallican que Louis XIV. Tous les ministres espagnols avaient été scandalisés d'une entreprise qui tendait à enlever aux ecclésiastiques la liberté de faire pour leur prince ce qu'ils pouvaient faire sans contredit pour de simples particuliers; le conseil engageait le roi à demander au pape l'approbation pure et simple de l'emprunt, à propos duquel il avait adressé des remontrances; sur l'autre point, il fut d'avis que le fiscal *suppliait* contre les lettres circulaires adressées par la congrégation de l'immunité et par le nonce aux évêques d'Espagne (2). Philippe ne voulut pas décider sans savoir le sentiment de son confesseur, mais permit au duc d'Uzeda de quitter Rome.

Louis XIV écrivit sur-le-champ à Madrid et à Rome pour qu'on ne considérât point ce rappel comme l'effet du mécontentement du roi d'Espagne à l'égard du pape; il inclinait à croire que le souverain pontife avait raison sur le fond des

(1) Louis XIV à Amelot, 9 avril 1708. Girardot, t. II, p. 30.

(2) Mémoires de Noailles, p. 202. *Supplier* tenait lieu dans une certaine mesure de notre appel comme d'abus.

choses, parce que les évêques d'Espagne n'avaient pas eu une entière liberté sur le donatif, et que dès lors S. S. avait pu le regarder comme une véritable imposition (1). En outre, de l'aveu du duc d'Uzeda lui-même, les précédents étaient favorables aux prétentions de Clément XI. « Comme ce point de dispute, disait-il donc, regarde purement la coutume d'Espagne, il convient, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, que vous le laissiez traiter suivant les usages de ce royaume. Il est certain que ceux de France sont différents; *mais je ne prétends pas les introduire en Espagne, et confirmer par les démarches que je ferois la crainte imaginaire que la cour de Rome s'est formée de mes desseins* (2). » Loin de là ajoutait Louis XIV, — et ceci sans doute n'était destiné qu'à Amelot tout seul : « *Il n'est d'aucun avantage, ni pour moi, ni pour mon royaume, que les rois d'Espagne recoivent indépendamment du Pape les dons du clergé de leur État, et, quoique la cour de Rome soit persuadée que je prétends introduire en Espagne les maximes de France, il est, de toutes façons, plus avantageux à mes intérêts que mon royaume continue à jouir seul des prérogatives que les autres nations n'ont pas conservées* (3). »

On se conforma aux idées de Louis XIV; mais le conseil de Castille passa encore quelques mois à préparer une consulte sur la lettre du pape au nonce accordant la permission du don volontaire. « Si V. M., écrit Amelot, ne savoit pas déjà ce que c'est que la lenteur des conseils d'Espagne, elle en verroit ici un échantillon, et elle connoitroît à quoi l'on s'expose quand on veut se gouverner par la voie des tribunaux (4). »

La question fut enfin réglée dans les derniers jours de juillet : ainsi la première tentative faite pour introduire en Espagne les principes de l'Église gallicane avait échoué; et

(1) Louis XIV à Amelot, 16 avril 1708. Girardot, t. II, p. 32.

(2) Le même au même, 28 mai. Ibid., p. 45.

(3) Le même au même, 11 juin. Ibid., p. 50.

(4) Amelot à Louis XIV. A. E. Esp., t. 181.

sur ce point Louis XIV avait combattu les vues particulières de son représentant à Madrid. Le ministre l'avait un moment emporté chez Amelot sur l'ambassadeur. Les affaires de Philippe V en Italie ne s'en étaient pas trouvées mieux (1).

III.

Tandis que Louis XIV ne faisait rien pour les rétablir, le roi d'Espagne au contraire cherchait tous les moyens de relever sa puissance en ce pays.

Jamais il n'avait complètement perdu l'espérance de détacher de la ligue son beau-père, le duc de Savoie; ce fut à lui qu'il s'adressa tout d'abord, au commencement de 1708. Marie-Louise, par la lettre la plus tendre et la plus touchante, essaya d'émouvoir le cœur, malheureusement impitoyable, de son père :

« Pourquoi croyez-vous, mon cher papa, lui disait-elle, que je « n'ai plus d'amitié pour vous et que même je vous ai oublié... « J'en suis très offensée, étant aussi éloignée que je la suis d'une « pareille chose, car je puis vous assurer que je vous ai toujours « aimé tendrement.

« Il me semble que c'est bien plutôt à moi à vous faire des « reproches, puisque vous faites de votre mieux pour m'arracher « la couronne, et ainsi vous ne me donnez guère des marques de « la tendresse que vous devriez avoir pour moi. Jusqu'à quand, « mon cher papa, prétendez-vous persécuter vos filles en leur « faisant souffrir tout ce qu'on peut imaginer? Rien peut-il être « plus cruel que de se voir faire la guerre par un père qu'on « aime? Finissez mes malheurs, aimez un enfant qui le mérite : « il ne tient qu'à vous de me rendre la princesse du monde la « plus heureuse, me le refuserez-vous? Aurez-vous un cœur as- « sez dur pour cela? Non, mon cher papa, je ne puis croire une « pareille chose, et j'espère que vous vous laisserez à la fin tou-

(1) Amelot à Louis XIV, 6 août 1708. t. 181, p. 69.

« cher par une fille qui est pénétrée de douleur de tout ce qui se passe, qui vous aime véritablement et qui souhaite vos avantages. Vous les y trouverez si vous voulez être de nos amis. »

Marie-Louise, en effet, promettait à son père de lui céder tout le Milanais, « qui seroit bien aisé à reprendre » dès que le duc de Savoie s'entendrait avec les Espagnols ; elle se chargeait en outre de lui obtenir des deux rois le titre de roi de Lombardie ; c'était toute la vengeance qu'elle voulait tirer des maux qu'elle avait soufferts à cause de lui.

« Faites que votre réponse, ajoutait-elle, soit ma consolation, et qu'elle me marque votre tendresse que je mérite tant, mon cher père, par celle que j'ai pour vous. Je crois que vous ne laisserez pas que d'être étonné en songeant à votre Louison, qui est le nom que j'ai eu longtemps, de lire une lettre comme celle-ci, mais malgré moi vous me faites devenir sérieuse. Je la suis tant parce que je vous mande aujourd'hui qu'il me semble qu'il ne m'est plus permis de vous appeler mon cher papa. Soyez-le pourtant et moi votre Louison et aimons-nous comme deux bons amis (1). »

Cette lettre qui avait été écrite à l'insu des ministres, fut portée au duc de Savoie par un gentilhomme romain qui la lui remit en main propre. Ne fallait-il pas que ce prince fût, suivant l'expression du maréchal de Tessé, « un vrai fagot d'épines (2) » ? Il ne jugea même point à propos de répondre aux vues politiques de « sa pauvre Louison ».

Philippe V alors se retourna vers son aïeul ; il le supplia de lui envoyer quelques troupes et quelques vaisseaux pour garder la Sicile ; il lui représenta avec insistance les dispositions plus favorables du royaume de Naples ; il chargea le prince Pio qu'il destinait à surveiller, de Sicile, les intérêts espagnols en Italie, d'obtenir de Louis XIV « qu'il voulût bien donner la

(1) La minute autographe de cette lettre se trouve aux archives d'Alcalá avec cette mention : « Cette lettre a été écrite le 31 janvier et est partie le 3 février à six heures du matin. »

(2) Tessé à M^{me} des Ursins, 24 septembre 1708. Ed. Rambuteau, p. 285.

moindre marque qui put détromper les Italiens de la pernicieuse opinion où ils étoient que le roi de France les avoit abandonnés et peut-être même s'y étoit engagé (1). » Si Louis XIV, se fondant « sur le besoin qu'il avoit de toutes ses troupes en tant de différents endroits (2), » lui refusa encore une fois tout secours matériel; du moins, sensible à l'argumentation de son petit-fils, il commença à porter son attention sur le mécontentement du peuple et de la noblesse dans le royaume de Naples. C'est ainsi qu'il empêcha que cet État fût remis entre les mains du pape : « Il ne seroit pas prudent en cette conjoncture, disait-il, de faire oublier les mauvais traitements des Allemands et la haine qu'ils inspirent (3). »

Bientôt enfin il se laissa induire à ce projet de diversion en Italie, dont Saint-Simon a mis en lumière avec un rare bonheur les avantages probables; mais, comme Saint-Simon l'a parfaitement vu et montré, « *il ne fit que l'accepter tard et avec peine (4)* ». Ce projet, en effet, était contraire à la politique que Louis XIV avait inaugurée l'année précédente; s'il l'adopta momentanément, ce fut en partie pour condescendre aux vues de son petit-fils, sans qu'il en coûtât à la France autre chose que l'envoi d'un ambassadeur; en partie pour montrer aux ennemis qui venaient de rejeter ses propositions de paix, qu'il pouvait revenir sur des concessions déjà faites et les menacer de nouveau ailleurs qu'en Espagne. Ce revirement se produisit au mois de juin 1708 : « Le roi d'Espagne, écrit Louis XIV le 11 de ce mois, doit engager les princes d'Italie à désirer, pour leurs propres intérêts, que les États dépendant de la monarchie d'Espagne ne changent pas de maître (5). » Et le 17, il ajoute qu'il faut s'efforcer de gagner le pape par des grâces faites à sa famille, et surtout ne pas se brouiller avec lui au sujet des affaires ec-

(1) Philippe V à Louis XIV, 13 mai 1708. A. E. Esp., t. 184, fo 316.

(2) Louis XIV donne la preuve qu'il disait vrai dans ses lettres des 4 et 11 juin. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(3) Louis XIV à Amelot, 11 juin 1708. Girardot, t. II, p. 49.

(4) Saint-Simon, t. IV, p. 211-212.

(5) Louis XIV à Amelot, 11 juin 1708. Girardot, t. II, p. 49; voir aussi lettre du 4 juin.

clésiastiques de l'Espagne, « alors qu'il est le seul prince italien qui ne reconnoisse pas la qualité que l'Archiduc a prise (1) ».

Cependant l'Empereur faisait passer à la diète de Ratisbonne un décret qu'il faisait bientôt afficher dans Rome et par toute l'Italie. Il y déclarait que l'hommage du royaume de Naples au saint-siège était abusif; que Naples et la Sicile n'en relevaient point; que le pape n'avait aucun droit à la nomination des bénéfices dans ces royaumes; qu'il voulait, lui Empereur, rentrer dans tous les droits de l'Empire en l'Italie, reprendre les fiefs usurpés et examiner l'aliénation des autres; bref, y redevenir le maître (2). On se repentit alors d'avoir tant fait contre la puissance française et si peu contre l'Autriche; Venise fut la première à exciter le pape sur le danger commun, et celui-ci protesta qu'il se ferait moine plutôt que de reconnaître l'Archiduc (3). Bien plus, ce fut Rome qui fit des ouvertures au roi de France. Louis XIV montra d'abord de la défiance (4). « Dans cette situation des affaires, écrit-il à Amelot, le roi d'Espagne devroit trouver en Italie autant d'amis qu'il y a de princes, que leurs intérêts unissent naturellement aux siens; mais leur foi-blesse est si grande qu'ils aimeront mieux se laisser ruiner par les contributions continues que les Allemands leur imposent, que d'employer comme ils auroient pu le faire ces mêmes sommes à leur défense commune. » Toutefois, il recommanda l'entente du roi d'Espagne et du souverain pontife : « Ils ont tous deux les mêmes ennemis à combattre, par conséquent l'union doit être sincère entre eux, et comme la perte que l'Espagne a faite du royaume de Naples et du duché de Milan a donné à l'Empereur les moyens d'attaquer les États du saint-siège, Sa Sainteté doit être persuadée qu'elle perdroit le reste sans que le respect dû à l'Église pût arrêter les Allemands, si le roi Catholique

(1) Louis XIV à Amelot, 17 juin. Ibid., p. 53. — 25 juin, p. 56.

(2) Saint-Simon, t. IV, p. 210.

(3) Amelot à Louis XIV, 23 juillet 1708.

(4) Louis XIV à Amelot, 25 juin 1708. Girardot, t. II, p. 57.

achevoit de perdre les États qu'il possède encore en Italie. Il est donc de leur intérêt commun d'agir de concert pour se défendre contre les mêmes ennemis, et de prévenir toute sorte de contestation pour s'attacher uniquement au bien essentiel de leurs États (1). » Enfin, le prince de Vaudemont ayant rédigé secrètement un mémoire sur la ligue d'Italie, « qui ne laisseoit rien à désirer sur son utilité, sa possibilité et son exécution prompte (2), » le maréchal de Tessé se chargea de le présenter à Torcy qui le lut au conseil; « il y fut applaudi et détermina le roi (3). » Celui-ci reçut aussitôt le nonce et l'ambassadeur de Venise; au bout de quelques jours, Tessé était déclaré plénipotentiaire du roi à Rome et pour toute l'Italie, avec pouvoir de prendre le caractère d'ambassadeur et au besoin de général en chef; il était autorisé à offrir aux princes d'Italie vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux.

Louis XIV fit part de cette résolution à son ambassadeur à Madrid : « Des lettres continuent de me faire voir que l'aversion contre les Allemands augmente en Italie, et par conséquent les dispositions que les Génois témoignoient à se défendre augmentent aussi à proportion. Comme le pape persiste à donner des marques de fermeté, j'ai cru qu'il convenoit à mes intérêts et à ceux du roi mon petit-fils de fortifier ces premières démonstrations, et de faire connoître aux princes d'Italie qui voudront songer véritablement à leur défense, qu'ils recevront de ma part les secours que la situation présente des affaires me permettra de leur donner.

« J'ai jugé qu'il étoit nécessaire de leur faire porter ces assurances par une personne distinguée et capable par son expérience de traiter les plus grandes affaires; aussi j'ai choisi le maréchal de Tessé pour l'envoyer de ma part auprès des princes d'Italie. Il doit partir dans le commencement du mois prochain, et comme, me servant, il servira le roi mon petit-fils, il est à

(1) Louis XIV à Amelot, 9 juillet 1708. Girardot, t. II, p. 60.

(2) Saint-Simon, t. IV, p. 211.

(3) Ibid.

propos que les ministres d'Espagne en Italie aient ordre d'agir de concert avec lui pour le succès des affaires dont il sera chargé (1). »

L'événeiment ne tarde pas à prouver combien le roi de France avait raison de ne pas faire fond sur l'énergie des Italiens. Tessé devait aller à Gênes, à Florence et à Rome : dès les premiers pas de sa mission il prévit les déceptions qui l'attendaient. « Toutes les puissances de l'Italie, écrit-il à la princesse des Ursins, dont vous connaissez la léthargie, l'incertitude et l'impuissance, ne laissent pas de voir le précipice où elles sont prêtes de tomber, mais cela ne veut pas dire qu'elles veuillent faire tout ce qu'il faudroit pour s'en tirer (2). » A Gênes, il est surpris « de la fureur des partis qui occupent tous les particuliers, les uns pour la France, les autres pour la maison d'Autriche, pour la Hollande, l'Angleterre, et toutes les parties du monde ; l'on est toujours prêt de s'étrangler comme si chaque particulier y avoit son propre intérêt (3). » Il voudrait bien détacher de la coalition le duc de Savoie, c'est là le morceau capital ; « mais un prince qui n'a ni confesseur, ni ministre, ni maîtresse, ne laisse pas d'être un fagot d'épines que l'on ne sait par où aborder (4). » Il a cependant l'ordre de lui offrir une couronne ; mais le duc de Savoie ne se laissera pas plus séduire par les promesses du premier écuyer de sa fille ainée que par les cajoleries de sa fille cadette. A Florence, Tessé a menti tant de fois en vingt-quatre heures pour le service de la duchesse de Bourgogne, qu'elle en devroit demander pour lui pardon à Dieu ; il a prodigué tant d'assurances d'attachement passionné à M. le grand-duc et à M^{me} la grande princesse, « qu'il a été tenté à la fin de les désabuser et de les assurer qu'en France ce n'étoit point l'usage de s'aimer tant (5). » Toutes les fois que le grand-duc a parlé du roi ou que Tessé lui en a parlé, ce vieillard plein de di-

(1) Louis XIV à Amelot, 20 août 1708. Girardot, t. II, p. 74.

(2) Tessé à la princesse des Ursins, 24 septembre 1708. Rambuteau, p. 285.

(3) Tessé à M. de Caumartin, 24 septembre 1708. Ibid., p. 288.

(4) Tessé à la princesse des Ursins, lettre citée.

(5) Tessé à la duchesse de Bourgogne, 9 octobre 1708. Rambuteau, p. 291.

gnité a ôté d'une main son chapeau et de l'autre sa calotte⁽¹⁾; mais, en dehors de ces respects, on n'a rien obtenu. Enfin à Rome « ce labyrinthe de politique⁽²⁾, » on va, pour gagner du temps, lui créer mille difficultés sur le cérémonial : « J'ai deux maîtres de cérémonie, Madame, qui me font enrager. Ils se sont rendus maîtres de moi au point que, pour faire un pas de plus ou de moins, ce sont des querelles qui recommencent toujours⁽³⁾. »

Qu'attendait-on? Tout simplement que les affaires militaires de Flandre et d'Italie eussent tourné dans un sens ou dans l'autre. Or, la Sardaigne tombe aux mains des Impériaux, « par l'infidélité de ceux qui devoient être les plus attachés au roi d'Espagne⁽⁴⁾ »; la Sicile est menacée par les vaisseaux anglais, dès le mois de septembre⁽⁵⁾; Lille capitule en octobre; Minorque est enlevée presque au même moment; bref les échecs les plus graves se succèdent, « autant de prétextes pour se soumettre aux volontés de l'Empereur⁽⁶⁾ ».

Aussi, vers le milieu de septembre, Amelot ne croit déjà plus que le pape veuille entrer dans la ligue; et le 8 octobre, il dit que les nouvelles qui lui arrivent d'Italie ne donnent pas lieu de compter sur le succès des négociations du maréchal de Tessé⁽⁷⁾. Cependant Louis XIV espérait encore⁽⁸⁾.

Deux mois se passèrent en vains pourparlers : « La grande

(1) Tessé à Pont chartrain, 9 octobre 1708; *ibid.*, p. 293.

(2) Tessé à M^{me} des Ursins, 14 octobre 1708; *ibid.*, p. 293.

(3) Tessé à la duchesse de Bourgogne, 23 octobre; *ibid.*, p. 298. — Cette lettre donne les détails les plus amusants sur la réception de Tessé à Rome.

(4) Louis XIV à Amelot, 8 octobre 1708. Girardot, t. II, p. 82.

(5) Louis XIV à Amelot, 24 septembre 1708. Girardot, t. II, p. 79, f° 28.

(6) Même lettre : « La perte de la Sicile, si elle arrive, apportera de grands changements aux projets du pape, et les autres princes d'Italie peu disposés à se liguer pour leur défense commune, prendront encore ce nouveau prétexte pour se soumettre aux volontés de l'empereur. »

(7) Amelot à Louis XIV, 17 septembre et 8 octobre 1708. A. E. Esp., t. 182, f° 44 et 124.

(8) « J'ai prévu toutes les difficultés que le maréchal de Tessé trouveroit, soit de la part du pape, soit de celle des princes d'Italie, à les unir ensemble par une ligue nécessaire à leurs intérêts communs; mais la connoissance des difficultés ne doit pas empêcher qu'on ne tente de les surmonter, et quand j'essaierois inutilement d'associer les princes d'Italie pour leur défense mutuelle, il n'y auroit nul inconvenient à leur faire ouvrir les yeux sur leurs véritables intérêts. » — Louis XIV à Amelot, 1^{er} octobre 1708. Girardot, t. II, p. 81.

affaire, écrit Tessé à la princesse des Ursins, seroit de faire prendre un parti à la République de Venise, ou au père de nos maîtresses. La première dont vous connoissez l'incertitude et les maximes paroît reculer au lieu d'avancer, et l'autre ne donne nul signe de vie, quoiqu'au fond il soit mécontent de l'Empereur. Mais en se boudant et se chagrinant, ne s'aimant ni peut-être ne s'estimant, ils se réconcilient toutes les fois qu'il s'agit de nous nuire. Quant aux Génois, au grand-duc et au duc de Parme, ils feront ce que les autres princes d'Italie voudront; cependant le temps presse, et le marquis de Prié plénipotentiaire de l'Empereur, est attendu dans cette cour; s'il venoit seul, nous essaierions de combattre ses raisons, mais l'armée le suit, et il ne faut qu'un brouillard pour dissiper celle du pape (1). »

L'Empereur, qui avait compris le danger, avait donc envoyé sur-le-champ une armée considérable en Italie : il ne restait au roi de France qu'à en faire autant et le plus vite possible, sans quoi il était clair que les Italiens n'entreraient pas dans une alliance qui n'aurait d'autre résultat que de les faire maltrai ter et écraser par l'armée impériale. C'est ce que Tessé dit sans détour à Pontchartrain, mais il sent bien qu'il se heurte contre cette mauvaise volonté dont parle Saint-Simon : « L'on voit les choses de loin si différemment de ce qu'elles sont, que je ne suis pas surpris que ceux qui ont tant travaillé à perdre l'Italie n'aient pas présentement grand goût à y reporter des forces.

« Mais, comme dit la comédie, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : il est certain que le pape a présentement sur pied entre vingt-deux et vingt-quatre mille hommes, et qu'il est résolu de pousser cela jusqu'à trente. Il est encore certain que cette levée est aussi belle qu'une nouvelle levée peut l'être; il ne s'agit que de fortifier par douze ou quinze mille François cette levée qui est faite ; auquel cas, outre la certitude

(1) Tessé à Mme des Ursins, 14 octobre 1708. Rambuteau, p. 294.

du recouvrement du royaume de Naples, je n'ai que faire de demander de ligue ni aux Vénitiens, ni aux Génois, ni aux autres puissances d'Italie, *car elles seront trop heureuses d'y entrer.*

« Mais, si l'on attend à envoyer ce secours que la ligue soit faite, *il vaut mieux dire au Pape et à l'Église entière de se tirer d'embarras comme ils pourront*, et de ne jamais penser à remettre le pied en Italie, *car le Pape tout seul ne fera rien que se faire donner les étrivières.*

« *Je sais qu'il est au désespoir qu'on lui refuse des armes*, et la proposition qu'il avoit faite de soudoyer à ses dépens douze mille hommes des troupes du roi paroisoit un projet raisonnable; en un mot il n'y a qu'un parti à prendre, et le temps presse : c'est ou de faire passer des troupes pour joindre à celles du Pape, auquel cas l'on voit dans l'avenir un succès au moins très apparent, ou renoncer à jamais à l'Italie, et laisser le Pape, l'Église et ladite Italie à son peu de mérite, sans jamais songer à y mettre les pieds (1). »

Louis XIV n'envoya pas les troupes ; il arriva ce que Tessé avait prévu ; l'armée impériale occupa le territoire pontifical, y exerça toutes les violences, et le pape n'eut d'autre ressource que de reconnaître l'Archiduc comme *roi Catholique*; encore ne voulut-il pas lui donner le titre de *roi d'Espagne*. Tessé, outré de voir sa mission aboutir à un si pitoyable résultat, se répanait alors en grossières invectives contre le souverain pontife et lui adressa même trois lettres de la dernière insolence auxquelles il se plut à donner la plus grande publicité (1). Oubliait-il donc qu'il avait écrit lui-même « *que le pape tout seul ne pouvoit que se faire donner les étrivières*, » et que sans auxiliaires français « *un brouillard suffiroit à dissiper son armée*? Pourquoi d'ailleurs s'indigner que Clément XI, contraint par l'occupation totale de ses États, reconnût l'Archiduc comme roi catholique, alors que le chef de la maison de Bourbon, l'aïeul de Philippe V, Louis XIV, de qui les provinces fron-

(1) Tessé à Pontchartrain, 19 octobre. Rambuteau, p. 295.

(2) *Lettres de Tessé*; éd. Rambuteau. Introduction, p. XXIII.

tières seules avaient vu l'ennemi, était, nous le verrons bien-tôt, décidé à en faire autant pour obtenir la paix?

Aussi ce prince, plus juste et moins personnellement atteint que son petit-fils, admettait-il les excuses du pape : « Les négociations de l'Empereur à Rome, écrivit-il à Amelot, ont été soutenues de tant d'exactions et de violences dans l'État ecclésiastique, qu'il y a lieu de croire que le pape a cédé à la force, comme plusieurs lettres le portent, et que S. S. a fait son accommodement aux conditions que ce prince a voulu lui imposer (1). » Prévoyant même le cas où Clément XI serait obligé d'envoyer un nonce à Barcelone, il dissuadait d'avance son petit-fils de chasser celui qu'il avait auprès de lui : « Ce seroit un avantage pour ses ennemis d'avoir un ministre du pape auprès de l'Archiduc, dans le temps qu'il n'y en auroit pas auprès du légitime roi d'Espagne. Les peuples en tireroient des conséquences fâcheuses, et je crois, par la même raison, qu'il doit examiner avec beaucoup d'attention s'il retirera de Rome le duc d'Uzeda, ou plutôt s'il ne convient pas à son service de le faire demeurer en cette cour pour ne pas laisser la place entièrement libre à celui que l'Archiduc nommeroit comme ambassadeur auprès du pape (2). » La seule politique que, selon le roi de France, il fallut suivre était de répandre dans toute l'Espagne que le pape n'était pas libre, qu'il ne cédait qu'à la force, de faire faire au besoin des prières publiques pour sa délivrance; et de ne pas donner surtout aux Espagnols un prétexte de croire que le pape les eût relevés du serment de fidélité : « Rien ne seroit plus dangereux dans un pays où l'on a laissé introduire la pernicieuse maxime que les papes ont le pouvoir de dégager les sujets de cette obligation essentielle envers leur suzerain (3). »

Ces conseils modérés ne furent pas du goût de Philippe V; il réunit une junte dont l'avis unanime fut de faire sortir du royaume le nonce du pape, de fermer le tribunal de la noncia-

(1) Louis XIV à Amelot, 7 janvier 1709. Girardot, t. II.

(2) Même lettre.

(3) Louis XIV à Amelot, 28 janvier et 20 février 1709. Girardot, t. II, p. 413 et 422.

ture, et de ne plus envoyer d'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. Tout s'exécuta, malgré les représentations de Louis XIV qui craignait que les Espagnols, accoutumés à recourir à la juridiction du nonce, n'aimassent mieux s'adresser à la nonciature de Barcelone que de s'en passer tout à fait (1). Il semble que le public approuva la conduite du monarque espagnol; mais le roi de France se borna à accepter le fait accompli, sans vouloir rompre lui-même avec le pape, pour faire l'office de médiateur au jour voulu : « Les temps viendront, dit-il, où l'on en connoîtra l'utilité (2). »

En attendant, la divergence des vues demeurait complète entre les deux cours de France et d'Espagne, au sujet des affaires de Rome et des affaires générales de l'Italie.

Il faut en conclure que, dans l'esprit de Louis XIV, l'Italie était, quoi qu'il arrivât, irrévocablement perdue pour l'Espagne : il le lui fit bien voir lors des négociations d'Utrecht.

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 241; même lettre de Louis XIV, 20 février.

(2) Louis XIV à Amelot, 11 mars et 22 avril, Girardot, t. II, p. 123 et 134.

CHAPITRE VI.

Revers et découragement de la France ; ses concessions aux alliés. — État de la France et de l'Espagne en 1709. — Louis XIV se résout à abandonner l'Espagne. — Fin de l'ambassade d'Amelot.

(1708-1709.)

L'année 1708 n'avait été marquée pour la France que par des échecs : échecs politiques, échecs militaires.

Ses plans, en apparence les mieux conçus, n'avaient abouti qu'à des désastres. Telle cette expédition du prétendant Stuart en Ecosse, soigneusement préparée, acceptée avec joie par tous les Français, accueillie avec enthousiasme par Philippe V, et qui, par la maladie impossible à prévoir de Jacques III, avorta misérablement, sans que la flotte eût perdu de vue les côtes de France (1). Telle surtout cette lamentable campagne de Flandre, faite par les plus belles troupes que Louis XIV eût levées depuis 1701, dirigée par deux grands généraux, Vendôme et Berwick, et qui n'eut d'autres résultats que la défaite d'Oudenarde, la prise de Lille, l'invasion de la France, le déshonneur immérité et presque la disgrâce d'un héritier du trône, jusqu'à populaire (2).

(1) Outre les sources françaises connues sur cette expédition d'Ecosse, nous devons citer les lettres du duc d'Albe pendant le mois de mars 1708; arch. de Simancas. Est. 4305; celle du 13 donne des détails curieux sur les bonnes dispositions des Ecossais. Celles du 26 mars et du 2 avril se bornent à raconter les faits tels que les présentent Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, Louis XIV et le duc de Bourgogne dans leurs lettres. Pour l'approbation du roi d'Espagne, lettre du 19 mars 1708; A. E. Esp., t. 484, f° 186 : « J'ai reçu avec autant de joie que d'admiration la nouvelle de la résolution que V. M. a prise de secourir le roi d'Angleterre et de le faire passer en Ecosse; il ne se pouvoit rien de plus glorieux que de songer à renverser les vastes projets de nos ennemis par une entreprise aussi éclatante que l'est celle de remettre sur le trône un roi qu'ils ont eux-mêmes dépossédé si injustement, et j'espère que Dieu voudra bien bénir des desseins qui tendent si fort à sa gloire. »

(2) Sur cette campagne, qu'il n'est pas de notre sujet de raconter, la correspondance du duc de Bourgogne et de Philippe V fournit des documents intéressants qui permettent de préciser les responsabilités du prince français. Archives d'Alcalá, I. 2314.

I.

Après tant de revers, il ne restait plus à Louis XIV qu'à demander la paix.

Déjà, dans le courant de 1708, il l'avait implorée, le mot n'est pas trop fort, par l'intermédiaire peu glorieux d'un individu nommé Pettekum, résident du duc de Holstein-Gottorp. Mais, quelque canal qu'on employât, les Hollandais faisaient même réponse : il fallait avant tout, *et pour conditions préliminaires*, qu'on rendît l'Espagne, les Indes, le Milanais, les Pays-Bas et qu'on acceptât le traité de commerce.

Louis XIV avait consenti à ouvrir des conférences sur ce fondement; il avait envoyé le président Rouillé avec mission d'obtenir une suspension d'armes pendant laquelle on traiterait. Il devait demander pour le partage de Philippe V Naples, la Sicile, la Sardaigne et les présides de Toscane : encore sur la Sardaigne et les présides pourrait-il céder; les Hollandais auraient pour leur barrière les conditions les plus avantageuses et pour leur commerce ils seraient mieux traités que les Français eux-mêmes. On ferait la part large aux alliés : le traité de Ryswick servirait de base aux négociations avec l'Empereur; la succession protestante serait reconnue en Angleterre.

Arrivé le 17 mars au Meerdick, Rouillé y avait rencontré deux Hollandais sans pouvoirs; il passa outre, croyant qu'on allait traiter sur les bases contenues dans la réponse transmise par Pettekum. Erreur : les Hollandais demandèrent si Louis XIV était bien assuré que Philippe V ratifierait le traité? D'ailleurs eux ne s'engageaient nullement à fournir un dédommagement au duc d'Anjou. En Allemagne, ils voulaient remonter au traité de Westphalie; peut-être reprendrait-on l'Alsace. L'Angleterre demandait Dunkerque; le Portugal quelques districts et villes frontières; l'Électeur de Brandebourg le titre de roi, Neufchâtel et Valengin; le duc de Savoie, tout ce qu'il avait conquis; la Hollande, un traité de commerce écrasant pour la France

et une barrière de la Meuse à la mer, comprenant Lille. Enfin, on laissait entrevoir comme probables la cession de Toul et de Verdun au duc de Lorraine et la réintégration des protestants réfugiés.

Ces conditions inouïes, Louis XIV les avait acceptées presque toutes : seulement, en Allemagne il ne voulait point revenir au delà du traité de Ryswick ; il réclamait Lille pour la France ; Naples et la Sicile pour Philippe V. Les Hollandais ne voulaient rien entendre ; ils exigeaient l'abandon de toute la monarchie d'Espagne, avant d'accorder aucune suspension d'armes. Qu'allaienr être leurs exigences après les désastres de 1708 (1) ?

Dès le mois d'août, Philippe V avait eu vent des concessions faites par Louis XIV, et, sans les bien connaître, il protestait contre toute politique d'abandon, jurant de ne quitter le trône d'Espagne qu'avec la vie : « Je vous avoue, écrit-il à son grand-père, que je ne puis désirer la paix que conforme à notre gloire et à nos intérêts. Les sentiments qu'on a toujours admirés en vous me persuadent assez que vous ne la voulez non plus qu'à ces conditions, et je me flatte trop de plus de vos bontés pour moi pour pouvoir seulement m'imaginer que vous voulussiez m'abandonner. Ainsi, j'ai une entière confiance en vous ; mais je n'ai pas la même en bien des gens qui désirent la paix à quelque prix que ce soit et je crains fort qu'ils se servent de l'occasion du contre-temps que nous venons d'avoir en Flandre pour en augmenter la nécessité. (Je vous ouvre mon cœur comme je l'ai déjà fait plusieurs fois et je ne crois pas que vous le trouviez mauvais puisque je ne puis mieux avoir recours qu'à vous qui avez tant de bonté pour moi et en qui j'ai toute ma confiance.) J'espère que vous écoutez plutôt la grandeur et la bonté de votre cœur qui vous parle pour moi ; mais, quoi qu'il arrive, je crois que vous me rendez assez justice pour croire que je ne quitterai l'Espagne

(1) Fr. Masson, *Journal de Torcy*, Introduction, pages xxv-xxvii.

qu'avec la vie, que je ne suis point capable de redescendre du trône où Dieu a daigné me faire monter, et qui m'appartient si légitimement, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, et que je mourrai plutôt à la tête de mes troupes en défendant mes États que de les abandonner lâchement. Je ne serois pas digne de l'honneur que j'ai d'être votre petit-fils si je ne le faisois, et je suis persuadé que vous ne me conseillerez pas le contraire. Aussi est-ce bien, je vous assure, ma résolution (1). »

A ce moment, la partie était engagée en Flandre; Louis XIV attendait un combat « qui devoit vraisemblablement décider du sort et de la durée de la guerre; » aussi pût-il répondre quoiqu'en termes vagues d'une manière assez rassurante (2).

Mais quand tout fut accompli, quand les malheurs se furent accumulés sur les malheurs, il fallut bien que l'ambassadeur fit part à Philippe V d'une résolution presque inévitable. Le prince écouta cette communication douloureuse avec un courage impassible; il se borna à renouveler sa réponse *qu'il ne cesserait pas vivant de régner sur l'Espagne*: « Ce que je puis dire à V. M., ajoute Amelot, après l'avoir rapportée, c'est que le roi d'Espagne est si éloigné de toute ostentation et si ferme dans ce qu'il a résolu que V. M. doit compter que, si le cas arrivoit, il feroit certainement ce qu'il a dit (3). »

Sur ces entrefaites, on apprit à Madrid la prise de Lille. La reine parut fort abattue, mais le courage du roi ne diminua pas (4). Il essaya même de relever celui de Louis XIV. La situation des ennemis, n'était pas, disait-il, aussi avantageuse qu'elle le paraissait, et il s'efforçait de le prouver. Préoccupé surtout des divisions qui avaient éclaté entre les généraux français et qui étaient effectivement la cause de nos revers pendant cette campagne, il prenait sur lui de conseiller au

(1) Philippe V à Louis XIV, le 6 août 1708. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(2) Louis XIV à Philippe V, 3 septembre 1708. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(3) Amelot à Louis XIV, 8 octobre et 5 novembre 1708. A. E. Esp., t. 182, f° 124 et t. 183, f° 10.

(4) Le même au même, 12 novembre. Ibid., f° 57.

Roi son grand-père de les rappeler tous et de les remplacer soit par le prince de Conti « fort capable de commander une armée et très aimé du peuple, » soit par le prince de Vaudemont « qui connoissoit bien la Flandre, et en Italie s'étoit montré très bon général. » Il n'y avait pas, au surplus, « d'autre moyen pour rabattre l'orgueil des ennemis et l'insolence avec laquelle ils parloient, que de continuer la guerre avec la dernière vigueur. » Avait-on jamais vu préliminaires de paix pareils à ceux que les Anglais et les Hollandais avaient osé proposer? « *Je ne veux pas seulement croire, marquait encore Philippe à son aïeul, que vous puissiez les écouter, vous qui par vos actions vous êtes rendu le plus glorieux Roi du monde. Mais je suis outré qu'on puisse seulement s'imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne, tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Cela n'arrivera certainement pas; le sang qui y coule n'est pas capable de souffrir une pareille honte.* Je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur un trône où Dieu m'a placé et où vous m'avez mis après lui, et rien ne pourra m'en arracher ni me le faire céder que la mort. Je ne doute pas que vous n'approuviez ces sentiments..... mais souffrez, je vous supplie, que je vous prie instantanément d'écouter votre cœur, l'amour que vous avez pour la gloire, et même celui que vous avez pour le bien de la France, qui vous parlent en ma faveur, et de penser que ceux qui vous conseillent le contraire ne connoissent pas ses véritables intérêts, puisqu'il ne peut y avoir de plus grand malheur pour elle que de perdre l'union de l'Espagne. Ce qu'il y a de certain, c'est que, quelque chose qui arrive, je ne verrai pas ce malheur, puisque, ou je me maintiendrai sur le trône, ou je le quitterai avec la vie (1). »

Amelot et la princesse des Ursins pensaient comme Philippe V qu'on pouvait encore se défendre et que tout était préférable aux conditions honteuses faites par les ennemis.

(1) Philippe V à Louis XIV le 12 novembre 1708. Archives d'Alcalá, I. 2460.

M^{me} des Ursins, dont l'énergie s'éleva alors jusqu'à l'héroïsme, soutenait par ses lettres le courage de Torcy, tâchait d'en redonner à M^{me} de Maintenon, et gagnait à sa cause le duc de Noailles pour qu'il l'appuyât à Versailles. Elle l'exhortait à s'y rendre au plus tôt : « M^{me} de Maintenon n'a pas moins besoin de vous. Elle vous ouvrira son cœur sur tout ce qui se passe et ce lui sera un soulagement. Je suis très aise en mon particulier de vous y avoir pour le bien public, car un homme qui le désire autant que vous faites, qui aimez tant Leurs Majestés et qui êtes si jaloux de leur gloire, parlerez plus franchement qu'un autre à Madame votre tante. Par tout ce qui me revient de votre cour, on y est dans un découragement affreux et il semble que l'on soit prêt à tout sacrifier pour avoir une paix, d'où l'on croit tirer du repos, mais, Monsieur, je ne puis m'empêcher de croire tout le contraire. Je suis persuadée que le Roi seroit tourmenté tout le reste de sa vie, s'il voyoit son petit-fils détrôné, par avoir fait un traité avec des ennemis assez insolents pour lui avoir imposé une pareille loi. Il peut se ressouvenir qu'il y a déjà longtemps qu'on lui représentoit tout perdu s'il n'en venoit là, et qu'il n'y avoit plus d'argent dans le royaume pour soutenir la guerre. S. M. a connu le contraire et elle peut juger si de si mauvais avis que j'apprends que l'on répète continuellement doivent être crus et suivis; ce qui est de très vrai, c'est que la Ligue, qui est bien informée de tous les mauvais discours que tiennent les François sur la situation où ils disent qu'est le royaume, croit pouvoir mettre le pied sur la gorge. Enfin, Monsieur, il faudroit changer les craintes en vigueur pour faire aussi changer la conduite de nos ennemis. A quoi sert une armée de cent mille hommes, si on ne se fait pas respecter (1)? »

Amelot, de son côté, affirmait à Louis XIV qu'il avait encore

(1) La princesse des Ursins au duc de Noailles, 4 novembre 1708. A. E. Esp. Mémoires et documents, f. 423, f° 439. — Toutes les lettres de la princesse des Ursins au duc de Noailles pendant cette période de crise sont fort belles et d'une vraie femme d'État. — Voir également, une lettre d'elle à Torcy, 26 novembre. A. E. Esp., t. 483, f° 401.

des ressources suffisantes pour une campagne (1); enfin, par une démarche bien rare de sa part, il prenait sur lui d'écrire directement à M^{me} de Maintenon et de lui soumettre un mémoire où il représentait que la paix, aux conditions voulues par les alliés, était pour la France plus dangereuse que la continuation de la guerre. Il reconnaissait d'abord que la France avait, depuis huit ans, fait des efforts prodigieux pour l'Espagne, et que le Roi était en droit de traiter, à quelque condition que ce fût, pourvu que la France y trouvât son avantage; mais c'était la sûreté même et l'intégrité du royaume qui seraient compromises si l'Archiduc montait sur le trône d'Espagne. Sans doute, il fut un temps où la France soutint victorieusement la lutte contre toutes les puissances de l'Europe coalisées y compris l'Espagne; mais l'Espagne n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui : « Les soins que le Roi s'est donné par ses généraux et par ses ministres pour tirer les Espagnols de leur indolence, ou pour mieux dire de leur léthargie, et pour les mettre en état de l'aider à les défendre n'ont pas produit à la vérité tout ce que S. M. en devoit raisonnablement attendre; mais il y a cependant un grand changement. »

Si la ligue se trouvait fortifiée par l'Espagne, si les Anglais et les Hollandais, devenus maîtres des richesses des Indes, animaient tout ce grand corps et le faisaient mouvoir avec l'argent du Mexique et du Pérou, il était visible que la France aurait plus à craindre alors qu'elle n'avait sujet d'appréhender aujourd'hui. La paix mettrait fin à la querelle présente, mais n'éteindrait pas la haine des ennemis qui prendraient le premier prétexte pour recommencer la guerre, afin de réduire la France sur le pied du traité des Pyrénées, ou peut-être de Westphalie. En tout cas, on serait à leur merci, réduit à briguer les suffrages des membres de la République de Hollande et de chaque prince de l'Empire, pour détourner l'orage dont on serait toujours menacé.

(1) Lettre déjà citée du 2 novembre 1708.

Et quand on devrait céder l'Espagne par un traité, le devait-on faire par des préliminaires? « Cela s'appeloit commencer par juger le plus grand procès du monde avant même que d'en parler... Quelle figure feroit ici le roi d'Espagne, si l'on savoit qu'il étoit décidé qu'il céderoit l'Espagne et les Indes à l'Archiduc? De quel air pourroit-il regarder ses sujets, comment pourroit-il leur commander, et comment pourroient-ils lui obéir? Quel parti prendre pour ce prince? Que deviendroient ceux qui lui sont affectionnés? Que deviendroient ses troupes? Quels ministres voudroient s'attacher à sa fortune?... A quoi ne seroit point exposée la famille royale? »

Enfin, même un traité signé, que ferait-on si Philippe persévérait dans les sentiments généreux qu'il témoignait tous les jours? Quelles mesures y aurait-il à prendre? A quoi S. M. se déterminerait-elle (1)?

Tels étaient les arguments d'Amelot, tels les sentiments de la cour d'Espagne; et cependant les lettres de France continuaient à ne parler que de la paix. Louis XIV ne répondait aux insinuations de son petit-fils que par des considérations générales (2); et si l'élévation des sentiments que manifestait Philippe V augmentait l'affection qu'il lui portait, elle ne le déterminait point à modifier sa politique. Le 10 décembre, après la prise de la citadelle de Lille, il écrivit positivement à Amelot : « Je dois songer plus que jamais à rendre enfin la paix à mon royaume. Conduisez-vous sur ce principe, et, sans alarmer inutilement le roi et la reine d'Espagne, évitez aussi de leur donner de fausses espérances dont ils pourroient dans la suite

(1) Girardot, t. II, p. 401-405. 7 décembre 1708.

(2) « Les mauvais succès sont ordinairement attribués aux généraux chargés de la conduite des armées; et l'on oublie ce qu'ils ont fait de mieux dans les temps précédents, pour les condamner plus aisément sur les fautes présentes. Mais le public se trompe souvent dans ses jugements; et la prévention le porte aussi facilement à blâmer ceux qui sont en place qu'à louer ceux qu'il n'a point vus occuper des emplois propres à faire connaître leurs talents. Vous avez dû remarquer cette vérité depuis que vous régnez. Il y a longtemps que j'en fais l'expérience, et je souhaite que la vôtre devienne aussi longue. Je n'oublierai rien pour y contribuer, et pour vous donner de nouvelles preuves de la tendre amitié que j'ai pour vous. Louis XIV à Philippe V, le 26 novembre 1708, Arch. d'Alcala, l. 2460.

me faire de justes reproches. Les sentiments qu'ils témoignent l'un et l'autre sont très louables, mais il s'agit de voir s'il sera possible de les soutenir (1). »

La France était-elle donc bien incapable d'un suprême effort? Était-elle résolue à abandonner le roi qu'elle avait fait et soutenu durant tant d'années?

II.

Le marquis de Saint-Philippe affirme dans ses Mémoires que Louis XIV ne voulut jamais sincèrement abandonner l'Espagne, ni faire la paix aux conditions que les alliés prétendaient lui imposer en 1708 et 1709 : « Louis XIV, dit-il, ne désirait pas la paix dans la conjoncture présente, et jamais il n'eut véritablement envie d'y entendre; mais il feignait de la vouloir pour tromper les ennemis et se délivrer des importunes sollicitations de ses courtisans, interprètes des vœux publics. Ce prince ne fit part de ce secret à personne qu'au Dauphin et à son petit-fils, en les prévenant que, quelques apparences qu'ils vissent d'une paix prochaine et d'un dessein formé d'abandonner l'Espagne, ils devaient être persuadés de la résolution contraire où il était de continuer la guerre (2). » Sur cette seule autorité, corroborée des défiances de Stahremberg et de Marlborough, M. Combes, dans son *Histoire de la princesse des Ursins*, a édifié tout un chapitre destiné à prouver que Louis XIV n'a pas eu un instant l'idée de sacrifier son petit-fils et le fruit de huit années de souffrances et de combats (3).

Nous sommes d'un avis tout opposé; ces lettres secrètes, faites pour détromper Philippe V des assurances officielles

(1) Louis XIV à Amelot, le 10 décembre 1708. Girardot, t. II, p. 406.

(2) *Mémoires de Saint-Philippe*, t. II, p. 262-263.

(3) Combes, *la Princesse des Ursins*, ch. XXVI.

données aux ennemis et à la France, nous les avons eues entre les mains: elles disent le contraire de ce qu'on leur fait dire; elles ferment à l'espérance la porte étroite que les lettres destinées à être lues par les ministres laissent entr'ouverte; et cela par la raison très simple que, si l'on ne voulait point placer Philippe V dans la situation la plus cruellement embarrassante vis-à-vis de ses propres sujets, on entendait cependant ne lui laisser à lui aucune illusion.

Tous les développements qui vont suivre serviront à rendre cette vérité certaine (1).

Quelle était, au mois de janvier 1709, la situation de la France? Nous n'entreprendrons pas de le dire avec tous les détails qu'un pareil sujet comporterait s'il n'avait été déjà traité ailleurs avec succès (2). Il nous suffira de rappeler ici que ce ne fut pas seulement sur les champs de bataille que Louis XIV eut à combattre pour surmonter les rudes épreuves dont son règne finissant faillit être accablé. Les *Mémoires de Noailles* nous le disent : « Tout devenait cabale autour du trône, tandis que la France était déchirée par la guerre la plus affreuse. Les intrigants et les fanatiques semblaient réunis, quoique divisés entre eux, pour agrandir et envenimer les plaies de l'État; les bons citoyens se rongeaient le cœur en silence, à la vue de mille désordres, présages de nouvelles calamités. On peut s'en rapporter à M^{me} de Maintenon qui écrivait au duc de Noailles (12 août 1708) : « Tout est affliction d'esprit, dans les affaires temporelles, dans celles de l'Église, dans les grands, dans les petits, dans les hommes, dans les femmes, dans les biens, dans le repos, dans les amitiés, dans

(1) Telle est, d'ailleurs, l'opinion de l'abbé Millot dans les *Mémoires de Noailles*; il a eu entre les mains la plupart des documents que nous avons consultés nous-même. Comme toujours l'abbé Millot, s'en tient à l'opinion la plus sûre; il ne juge qu'après avoir lu consciencieusement des pièces très nombreuses et très diverses. Saint-Philippe et Saint-Simon parlent bien souvent sur des oui-dire.

(2) Tous les historiens de la succession d'Espagne l'ont fait. Le plus récent d'entre eux, M. le marquis de Courcy, a su tirer de Saint-Simon, qu'il suit peut-être trop aveuglément, un tableau vivant et généralement exact des dernières années du règne de Louis XIV. *La Coalition de 1701 contre la France*, t. I, liv. II, chap. 1.

les sociétés, dans les familles : tout est affliction d'esprit (1). »

« Oui, Madame, écrivait-elle encore à la princesse des Ursins; il y a une discorde insupportable pour les gens de bien et une liberté de parler qui n'a plus de bornes. M. de Chamilard ne peut revenir de celle qu'il a trouvée à l'armée, et, quoique je sois presque toujours enfermée ici, je suis très étonnée de celle qui règne à la cour : il n'y a pas une jeune femme qui ne décide sur la guerre, qui ne juge de tous les partis qu'on prend, qui ne blâme toutes les démarches qu'on fait, et qui ne touche toutes sortes de cordes, quelque délicates qu'elles soient et quelque respectables que soient les personnes ; on passe pour *collet monté* quand on y trouve à redire, ou qu'on donne quelques avis à celles à qui on s'intéresse (2). »

Le ministère, Beauvilliers, Pontchartrain, Torcy, Chamilard, avait de rudes adversaires : d'abord cette cabale que Saint-Simon appelle « des seigneurs » et qui comptait le duc du Maine, les maréchaux de Boufflers, d'Huxelles, d'Harcourt, le Villeroy, parmi ses membres les plus actifs. M^{me} de Maintenon, la duchesse de Bourgogne, et par suite le roi, la voyaient, disait-on, d'un œil assez favorable. Puis la cabale de Meudon, « sous le patronage plus ou moins avoué du dauphin ; » le duc de Vendôme et son frère le grand Prieur, le prince de Conti, la duchesse de Bourbon, le marquis d'Antin, les princes et princesses de la maison de Lorraine, en étaient les plus ardents meneurs. « Fort peu de ces personnages, dit Saint-Simon, paroisoient à découvert. Un très petit nombre n'avoit en vue que le bien de l'État dont la situation chancelante étoit donnée par tous comme leur seul objet, tandis que la plupart n'en avoient point d'autres que soi-même... Tout cela entretenoit la guerre civile des langues. »

Elles n'épargnoient point les ministres; Chamilard était devenu le bouc émissaire chargé de toutes les fautes et de tous les revers. Comme le duc de Beauvilliers, qu'inspiraient Fé-

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 208.

(2) M^{me} de Maintenon à M^{me} des Ursins, 23 septembre 1708. Bossange, t. I, p. 325.

nelon et le duc de Chevreuse, Chamillard voulait la paix à tout prix. Il y avait longtemps que l'Espagne lui était à charge, et, quand une victoire y était remportée, il ne trouvait point un mot de félicitations ni pour Amelot, ni pour la princesse des Ursins, comme s'il eût désiré au fond de l'âme quelque défaite décisive qui le débarrassât du fardeau trop lourd dont Louis XIV avait chargé ses faibles épaules. Ses lettres ne sont ni d'un homme d'État, ni d'un vaillant cœur; elles semblent de pitoyables complaintes, à côté de celles d'Amelot ou même de Torcy.

Reconnaissons d'ailleurs qu'un Colbert n'eût point envisagé sans frémir les travaux et les responsabilités d'une fonction qu'en des temps bien moins difficiles il avait partagée avec Louvois : la guerre et les finances, quand la France était épuisée et l'Europe unie contre elle, c'eût été trop pour tout le monde, à plus forte raison pour un Chamillard, qui ne dépassait pas la moyenne d'un administrateur subalterne. Les difficultés financières étaient les plus pesantes. « On pouvait, dit M. de Courcy, avoir beaucoup de bons soldats en leur procurant des uniformes, des vivres en suffisance, des armes et quelques douceurs pour alléger le poids de leur rude service; mais on ne savait où trouver de l'argent pour payer tout cela, et le contrôleur général, toujours en quête de charges nouvelles, était sans cesse aux abois (1). » Chamillard avait créé des priviléges, des emplois personnels ou héréditaires, lucratifs ou honorifiques, dont la vente avait produit de grosses sommes; institué des loteries sous le patronage de la duchesse de Bourgogne, et invité les fonctionnaires à prendre des billets; rétabli la capitation pour toute la durée de la guerre; refondu les monnaies cinq fois en six ans; contracté des emprunts; exigé des anticipations de paiement; imposé lourdement les maisons de campagne; taxé les baptêmes et les mariages, etc., etc. « L'état de mes finances, s'était écrié Louis XIV, ne me permet pas de continuer une

(1) De Courcy, op. cit., t. I, p. 411.

pareille guerre. » Par toutes les recherches que j'ai pu faire, écrit Vauban dans *la Dime royale*, « j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement; que, des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône, parce que eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition; que, des quatre autres parties qui restent, trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès, et que, dans le dernier dixième..., on ne peut pas compter sur cent mille familles. »

Enfin Chamillard fut remplacé au contrôle général : « Il est difficile, écrit-il lui-même, de comprendre qu'un homme qui a été bien des années en Purgatoire puisse se trouver en un quart d'heure dans une situation aussi différente; lorsque vous en serez pleinement convaincu, vous ajouterez à ce que vous avez vu par vous-même un nouveau mérite de ce que j'ai soutenu pendant tant d'années le sacrifice de mon repos et de ma liberté qui n'avoit d'autre motif que celui de ne point abandonner un maître à qui je dois tout dans une conjoncture aussi embarrassante que celle dans laquelle S. M. se trouvoit (1). » Il n'était pas d'ailleurs trop mécontent de son œuvre : « C'est un grand miracle comment en ma qualité de contrôleur-général j'ai pu fournir à S. M. les moyens de soutenir sept années et demie de guerre et les dépenses de huit années et demie, après avoir été chargé des finances dans un état qui ne donnait aucune espérance d'arriver jusques en l'année 1708. »

La nomination de Desmarests au contrôle général avait rendu quelque crédit au gouvernement et facilité certaines opérations. Mais, comme le dit M^{me} de Maintenon, si habile qu'il fût, il ne pouvait pas faire de miracles. Car les billets de monnaie avaient perdu 80 pour 100 de leur valeur primitive; le Trésor avait émis pour 423 millions de bons qui arrivaient à échéance et qu'on ne voyait aucun moyen de rembourser. Desmarests ne

(1) Chamillard à Amelot, 6 avril 1709. A. E. Esp., t. 184, f° 209.

savait plus de quel bois faire flèche; en 1710 seulement, par des mesures hardies, voire même violentes, il ouvrira au Trésor de nouvelles sources de revenus; en 1709, la paix devait paraître indispensable à quiconque connaissait l'état de nos finances.

Le souci des affaires religieuses n'était guère moindre, par la division funeste qu'elles entretenaient dans les esprits, quoiqu'elles eussent une influence moins directe sur les résolutions à prendre à l'égard de l'Espagne. Pendant des années, la guerre civile des Camisards, soutenue par l'étranger, avait ensanglanté le Midi; et voici qu'à leur tour les difficultés nées du jansénisme touchaient à leur paroxysme; comme au temps de sa minorité, Louis XIV allait voir un archevêque de Paris en lutte ouverte contre l'autorité royale.

Enfin la nature même se déclarait contre la France; l'hiver fut impitoyable: « Une gelée qui dura près de deux mois, avait dès les premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure et les bords de la mer capables de porter des charrettes qui y voituraient les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges... Il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte, trois autres semaines durant... Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent... et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale (1). »

Après l'hiver, la famine et les insurrections : « Je croyois la guerre le plus grand de tous les fléaux, peut écrire M^{me} de Maintenon; et la peste dont on nous menace m'effraie moins que la famine présente; si vous voyiez notre état de près, vous nous plaindriez davantage et nous blâmeriez moins : y a-t-il quelque courage, Madame, quand on voit l'armée et les peuples mourir de faim?... Le pain enchérit tous les jours à Versailles et à Paris, et toutes les petites villes se révoltent quand on leur demande un grain de blé pour Paris (2). »

(1) Saint-Simon, t. IV, p. 230.

(2) M^{me} de Maintenon à M^{me} des Ursins, 19 mai 1709.

La multitude criait : « Du pain ! » jusque sous les fenêtres du roi; des placards insolents couvraient les socles de ses statues ; des lettres anonymes lui signifiaient qu'il existait encore des Ravaillac et des Brutus; et on lui adressait la paraphrase célèbre de l'oraison dominicale appelée le *Pater Noster* de Louis XIV : « Notre Père qui êtes à Versailles, votre nom n'est plus glorifié! votre royaume n'est plus si grand! votre volonté n'est plus faite sur la terre ni sur l'onde! Donnez-nous notre pain qui nous manque de tous côtés! Pardonnez à nos ennemis qui nous ont battus et non à vos généraux qui les ont laissés faire! Ne succombez pas à toutes les tentations de la Maintenon : mais délivrez-nous de Chamillard (1)! »

De toutes parts arrivaient d'effrayantes nouvelles, « dont la malveillance et la crédulité augmentaient en les exagérant la gravité douloureuse (2). » On racontait que la place manquait dans les hôpitaux; que les routes étaient semées des cadavres de paysans morts d'inanition; qu'on s'entretuait pour se disputer un morceau de pain. Fénelon traduisait, avec plus de justesse peut-être que de patriotisme, les sentiments du grand nombre dans les réflexions suivantes : « Le gouvernement est une vieille machine qui va encore de l'ancien branle et qui achèvera de se briser au premier choc... Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer... et il n'est plus permis de compter sur leur patience, tant elle est mise à une épreuve outrée... Les fonds de toutes les villes sont épuisés, on en a pris pour le roi le revenu de dix ans d'avance... On tue tous les chevaux des paysans; c'est détruire le labourage pour les années prochaines, et ne laisser aucune espérance pour faire vivre ni les peuples, ni les troupes... Les intendants font autant de ravages que les maraudeurs; ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics... On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohémes et non pas de gens qui

(1) Courcy, op. cit., t. I, p. 438-439.

(2) Ibid., p. 440.

gouvernement. Il paraît une banqueroute universelle de la nation ;... elle tombe dans l'opprobre. Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne que nous avons tant méprisé n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre ! »

Louis XIV, cependant ne sentait diminuer en lui ni l'intelligence, ni le courage. A soixante-dix ans, il travaillait chaque jour comme il avait promis de le faire à vingt-trois. Ses ministres nous disent qu'il lisait non seulement les lettres qui lui étaient adressées, mais jusqu'aux dépêches qui l'étaient à chacun d'entre eux et que rien ne lui échappait (1). « Notre roi, disait M^{me} de Maintenon aux Dames de Saint-Cyr, est le seul qui se possède toujours avec la même égalité d'humeur, d'esprit et d'occupation... Sa piété, son courage augmentent avec les revers : il ne transpire rien de la douleur dont il est déchiré... Et si vous pouviez voir quels sont ses travaux et ses chagrins ! Il est toute la journée dans son cabinet à faire des comptes ; il ne les quitte point qu'il ne les ait achevés, et il ne s'en décharge point sur ses ministres. Il ne se repose sur personne du règlement de ses armées, il possède le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail comme je possède les bandes de vos classes. Il tient plusieurs conseils par jour où l'on traite d'affaires fâcheuses, de la guerre, de la famine et d'autres afflictions, etc., etc. (2). » Certes l'abbé Millot a raison lorsqu'il avance dans les *Mémoires de Noailles* que Louis XIV « méritait alors, soit pour la France, soit pour l'Espagne, des succès plus heureux qu'on n'en avait eus aux époques les plus brillantes de son règne. » Mais, quelle que fût son énergie personnelle, pouvait-il être insensible aux souffrances de ses sujets, ou demeurer sourd aux clamours de l'opinion publique ? Quelque idée qu'il eût de l'importance politique dont était pour la France l'établissement d'une dynastie française en Espagne, ne devait-il pas parfois être saisi de scrupules et se demander avec anxiété s'il avait en vue le bien

(1) Lettre autogr. de Chamillard au duc d'Orléans, 18 juin 1708. A. E. Esp., t. 177, f° 249.

(2) Extraits cités par Lavallée : *Histoire de Saint-Cyr*, p. 213.

de l'État ou celui de sa famille, s'il n'était point aveuglé par son affection pour ses petits enfants? Cette douleur des maux de la France et de ceux des particuliers, il la ressentait vive et poignante. Les Mémoires des Dames de Saint-Cyr nous ont conservé le souvenir de la sensibilité que montrait ce prince, si impassible devant sa cour, lorsqu'il voyait sous ses yeux les filles de tant d'officiers tués à son service. Qui peut lire sans en être touché le récit de ses visites à la royale maison de Saint-Louis et des consolations qu'il savait donner de sa propre bouche à ces orphelines de jour en jour plus nombreuses (1)? Saint-Simon l'a dit : « Ses ministres virent couler ses larmes; » et l'oratoire de Saint-Cyr a été le témoin de ses pleurs en même temps que de ses prières (2). Ne sont-ce point là des preuves suffisantes et de l'extrême misère de la France, et de la sincérité des intentions pacifiques du roi?

III.

L'Espagne, si désolée qu'elle fût, était cependant moins profondément atteinte que la France. Elle avait d'ailleurs sur ce dernier royaume la supériorité d'une nation habituellement pauvre sur une nation subitement appauvrie : elle était plus rude et plus résistante. Surtout elle savait pourquoi elle combattait : elle ne faisait pas la guerre pour un intérêt politique plus ou moins intelligible aux masses ; elle luttait pour avoir un roi de son choix et pour maintenir l'intégrité de son territoire ; c'était à son service enfin que la France s'épuisait.

Cependant Louis XIV, alarmé par les bruits que semaient les alliés, en était venu à se demander si la Castille et l'Andalousie n'étaient pas au fond aussi mal disposées que la Catalogne et l'Aragon, si les grands et la noblesse n'étaient pas unanimes à désirer un changement, si Philippe V en un mot n'était pas

(1) Lavallée, *Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 210, 271.

(2) Saint-Simon, Parallèle, et Lavallée, op. cit., 218.

abandonné d'avance par ses sujets au cas où lui-même viendrait à retirer sa main. Il prétendait qu'Amelot négligeait de l'informer et peut-être lui cachait sciemment la vérité; plusieurs dépêches signées de lui ou de Torcy sommèrent l'ambassadeur de rendre un compte exact de tout ce qu'il savait ou conjecturait sur la situation de l'Espagne : Amelot le fit dans trois longues lettres du 7, du 14 et du 21 janvier 1709 (1); elles nous aideront, nous aussi, à mieux connaître l'état où cet ambassadeur premier ministre avait amené ce royaume qu'il administrait depuis quatre ans.

Quand il était arrivé à Madrid, il n'avait trouvé ni troupes, ni armes, ni artillerie; à peine avait-on pu mettre en campagne au mois de septembre 1705 six bataillons complets; la maison du roi était réduite à une telle pauvreté que les domestiques n'étaient pas payés et que les gardes du corps allaient manger la soupe qu'on distribuait aux portes des couvents. A l'heure présente, S. M. pouvait disposer de 73 bataillons et de 135 escadrons, vêtus, armés et soldés. Sa maison ne manquait plus de rien; ses finances, quoique fort au-dessous du besoin, étaient dans un ordre qui n'avait pas encore été connu en Espagne; n'avait-on pas pu, l'année même, soulager le trésor français d'une dépense de trois millions?

L'autorité royale était mieux établie qu'elle ne l'avait été depuis Philippe II. Le pouvoir des conseils avait été réduit à de justes bornes. Les grands avaient été soumis. Ils croyaient autrefois pouvoir tout faire impunément; Philippe V leur avait montré « que la justice est également faite pour les grands et pour les petits (2); » le châtiment du comte de Pinto qui, dans un accès de colère, avait blessé un homme du peuple, en avait

(1) Torcy à la princesse des Ursins, 7 janvier 1709 : « M. l'ambassadeur en instruit le roi très superficiellement pendant que de la part des ennemis il revient de tous côtés que toute l'Espagne est disposée à la révolte, etc. » Torcy à Amelot, 11 février 1709 : « lui explique qu'on s'est plaint qu'il ne dit rien dans ses dépêches, qu'elles ne ressemblent pas à celles qu'il envoyoit de Suisse, etc. » A. E. Esp., t. 182, f° 212; et t. 189, f° 100. Louis XIV à Amelot, 24 décembre 1708. Girardot, t. II, p. 409; et Amelot à Louis XIV, 21 janvier, A. E. Esp., t. 189, f° 55. Amelot se montre très blessé de ce reproche.

(2) Philippe V à Louis XIV, 27 février 1708. A. E. Esp., t. 184, f° 122.

fourni une preuve éclatante. L'Église elle-même avait dû contribuer de ses ressources pécuniaires au salut de la monarchie.

Les provinces, quoi qu'on pût dire, étaient fidèles. Sans doute des pays déjà pauvres par eux-mêmes avaient singulièrement souffert de la guerre, des contributions et de la disette; s'il se manifestait ça et là quelque mécontentement particulier, fallait-il en être surpris? Et jamais le mécontentement n'allait jusqu'à la désobéissance.

Sans doute aussi quelques seigneurs, outrés de n'être plus les maîtres, se plaignaient sans cesse, criant qu'on ne respectait ni les usages, ni les lois, ni les tribunaux, et que tout périrait si l'on ne prenait d'autres mesures. Ils avaient rebattu de toutes ces plaintes les oreilles du duc d'Orléans qui malheureusement ne les avait écoutés que trop favorablement; ils avaient même été sur le point de dépêcher à Louis XIV un homme de leur confiance. Mais quoi? fallait-il en revenir à l'ancien régime, et se remettre à la discrétion de gens qui, en temps de paix ne laissaient pas à Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Escurial? Les grands et les conseils gouvernaient tout alors.

Qu'il y eût des choses à reprendre dans le gouvernement, cela était certain; pouvait-il en être autrement après tant d'années d'anarchie et au milieu d'une crise aussi terrible? Mais la plupart des plaintes de ceux qui le censuraient étaient faciles à réfuter.

N'avait-on pas un roi, trop faible peut-être, mais équitable jusqu'au scrupule? Il décidait toujours contre lui-même dans les cas douteux; il soulageait ses peuples autant que le permettaient les circonstances; il déchargeait d'impôts tous les lieux qui avaient été atteints par l'invasion; il récompensait ceux de ses sujets d'Aragon, de Valence et de Catalogne qui étaient restés fidèles dans la révolte générale; il répandait justement ses grâces, sans avoir de favoris; il était dévoué à ses sujets jusqu'à vouloir mourir à leur tête, plutôt que de les abandonner.

Quelle reine pouvait être comparée à Marie-Louise? Qui était moins soucieuse de ses intérêts et de ses plaisirs? Qui les sacrifiait aussi volontiers au bien de l'État? Bienfaisante pour les autres, acceptait-elle pour elle-même le moindre présent, même du roi son mari?

Et la princesse des Ursins? Quelle femme avait jamais montré autant de courage? Quelle favorite autant de désintéressement? Elle ne se laissait même pas payer de ses appointements et elle était si généreuse qu'elle faisait du bien même à ses ennemis.

Quant à lui, Amelot, il avait supporté un travail excessif; il était entré dans toutes les affaires, celles de l'ambassade, celles de l'intérieur, celles de la guerre; jamais il ne s'était accordé un instant de relâche. Et cependant il n'y avait eu sorte de discours, de tentatives et d'artifices qu'on n'employât pour l'intimider et pour l'obliger à changer de conduite. Mais quand on agit avec des intentions pures, qu'on n'a d'intérêt et de règle que son devoir, qu'on peut se flatter d'avoir acquis quelque connaissance par un long usage, et que l'on suit les ordres d'un maître à qui l'on est pleinement dévoué, on ne se laisse point ébranler par la crainte, ni par le faux espoir de contenter tout le monde, et l'on suit son objet avec courage, malgré les obstacles qui se présentent.

Aujourd'hui, S. M. C. était entourée de conseillers en majeure partie intelligents et sûrs. Le président de Castille, Don Francisco Ronquillo, était toujours animé d'un grand zèle; il avait plus de connaissance que n'importe qui du détail des tribunaux de Madrid et de la police générale parce qu'il avait été pendant quatorze ans corregidor de la capitale; bien qu'il manquât de souplesse et de largeur d'esprit, il faisait sa charge dans toute son étendue et était inébranlable dans son devoir.

Le duc de Medina-Sidonia, grand écuyer, servait son maître avec une rare exactitude; le duc de San-Juan, secrétaire d'État de la guerre, avec une ardeur passionnée; c'était un esprit médiocre, mais capable des détails dont il était chargé, les plans de campagne roulant sur les généraux. Le duc de Veraguas,

dont le génie était fort supérieur à celui de tous ces personnages, les égalait par son dévouement à Leurs Majestés.

Deux membres du Despacho seulement se signalaient par leur esprit de contradiction : le comte d'Aguilar et le duc de Montellano. Le premier avait beaucoup de connaissances et une réelle valeur, mais il voulait qu'on le crût comme un oracle, n'écoutait jamais ce qu'on lui répondait et ne pouvait pas souffrir que les Français se mêlassent des affaires d'Espagne. Le second, qui ne manquait ni d'esprit ni de finesse, blâmait souvent le gouvernement dont il faisait partie et prétendait que c'était par zèle, dans l'espérance que ses discours reviendraient aux oreilles du roi, comme s'il n'était pas plus simple de parler au Despacho.

Ces deux ministres, le duc de Montalvo et le comte de Monterey, formaient toute la cabale opposante. Leur principal grief était la suppression des priviléges de l'Aragon. Mais n'était-il pas inévitable qu'il y eût une opposition, surtout tant que l'ambassadeur de France gouvernait l'Espagne ? Bien que devenue plus forte depuis la malheureuse campagne de Flandre, cette opposition n'était pas, en somme, très redoutable. En dehors de la cour, elle ne s'appuyait que sur les grands. Les dispositions du peuple et de la moyenne noblesse étaient toujours favorables à la dynastie ; aucun soulèvement n'était à craindre pour le présent.

Seulement si Louis XIV retirait ses troupes, les Espagnols les plus fidèles croiraient qu'il abandonnait définitivement leur roi, et, quoique avec douleur, se détacheraient d'un prince qu'ils verraien hors d'état de se maintenir (1).

Amelot ne se trompait pas ; le gouvernement dont il était l'âme avait assez de vigueur, de prévoyance et d'activité pour braver de nouveaux orages, pourvu que, d'une manière ou d'une autre, la France continuât à le secourir. Les alliés le comprenaient si bien que, se bornant à une faible défensive en Ca-

(1) Amelot à Louis XIV, 7, 14 et 21 janvier 1709. A. E. Esp., t. 189, f° 2. 36 et 55.

talogne, ils rassemblaient leurs plus grandes forces dans les Pays-Bas, persuadés qu'ils accableraient l'Espagne par leurs efforts contre la France.

IV.

Peu s'en fallut qu'ils ne réussissent. C'est en avril 1709 que Louis XIV prit la résolution formelle d'abandonner Philippe V. Dès le 1^{er}, il l'avertit que « les prétentions des ennemis étoient bien hautes et que les difficultés de conclure la paix n'étoient pas moindres que celles de soutenir la guerre (1). » Le 15, il ajouta qu'il fallait la conclure *à tout prix*, et que par conséquent son petit-fils ne devait point être surpris de *tout ce qu'il entendrait dire des conditions proposées* dans les conférences de Hollande; plus la paix serait retardée, plus sa situation deviendrait mauvaise (2). Ces phrases menaçantes, Louis XIV les développait dans ses lettres à Amelot. Les ennemis, plus que jamais enflés de leur bonheur, continuaient à demander pour fondement du traité que l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas fussent cédés à l'Archiduc. Au moment où la négociation semblait rompue, ils avaient averti le président Rouillé de passer plus avant dans le pays, de sorte qu'il y avait lieu de croire qu'ils voulaient traiter sérieusement. Rien ne serait plus difficile que la position du roi d'Espagne pendant la négociation d'un pareil traité; mais il fallait qu'il comprît « qu'il étoit plus sage de conserver une partie de ses États que de les perdre entièrement par une résistance mal placée (3). »

Ni ces avis, ni ces réflexions ne firent la moindre impression sur l'âme du roi d'Espagne. Il déclara que « loin de souhaiter la paix aux conditions honteuses qu'on la publioit, il l'envisageoit avec horreur, et que les difficultés de la conclure n'étant pas moindres, suivant l'expression de Louis XIV, que celles de sou-

(1) Louis XIV à Philippe V, 1^{er} avril 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(2) Le même au même, 15 avril 1709. Ibid.

(3) Louis XIV à Amelot, 1^{er} avril 1709. Girardot, t. II, p. 430.

tenir la guerre, il lui sembloit qu'il n'y avoit pas à balancer à prendre ce dernier parti ». « Le mien est pris il y a longtemps, ajoutait-il, et rien au monde n'est capable de m'en faire changer. Dieu m'a mis la couronne d'Espagne sur la tête ; je la soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans mes veines : je le dois à ma conscience, à mon honneur et à l'amour de mes sujets. Je suis sûr qu'ils ne m'abandonneront pas, quelque chose qui m'arrive, et que, si j'expose ma vie à leur tête, comme j'y suis résolu, jusqu'à la dernière extrémité pour ne les pas quitter, ils répandront aussi volontiers leur sang pour ne me pas perdre. Si j'étois d'une lâcheté pareille à celle de céder mon royaume, je suis certain que vous me désavoueriez pour votre petit-fils : je brûle d'envie de le paroître par mes actions comme j'ai l'honneur de l'être par mon sang. Ainsi je ne signerai jamais, quoi qu'il m'arrive, de traité indigne de moi. Je connois trop votre grandeur d'âme pour pouvoir douter que vous n'approuviez ces sentiments, et je suis persuadé que je ne puis mieux vous marquer ma tendresse pour vous qu'en tâchant de me rendre digne de l'honneur que j'ai d'être sorti de vous. Je ne quitterai jamais l'Espagne qu'avec la vie, et j'aime sans comparaison mieux périr en y disputant le terrain pied à pied, à la tête de mes troupes, que de prendre aucun autre parti indigne de moi et qui terniroit, si je l'ose dire, la gloire de notre maison que je ne déshonorerai certainement pas si je puis, avec la consolation qu'en travaillant pour mes intérêts je travaillerai aussi pour les vôtres et pour ceux de la France à qui la conservation de l'Espagne est absolument nécessaire (1). »

Cette lettre si noble était bien l'œuvre de Philippe V ; voici en quels termes Amelot, à qui quelques auteurs ont cru pouvoir l'attribuer, en annonce l'envoi : « Il est dix heures du soir, Sire, et j'arrive du Buen-Retiro. Le roi d'Espagne m'a fait voir une lettre qu'il écrit à V. M. sur ce qui regarde les conférences de la paix, dont j'avoue que je n'ai pu m'empêcher d'être surpris. J'ai

(1) Philippe V à Louis XIV, 17 avril 1709. Minute autogr. Arch. d'Alcalá, 1. 2430.

pris la liberté de lui marquer qu'elle me paroisoit extrêmement forte. Il m'a dit que c'étoit là ses véritables sentiments; qu'il ne croyoit pas en honneur et en conscience devoir les déguiser à V. M. (1). »

Louis XIV admirait de tels sentiments, mais il craignait qu'ils n'eussent d'autre résultat que d'empêcher les alliés d'accorder aucune compensation à Philippe V. Aussi ne cessait-il de lui répéter que les changements de la part des peuples n'étaient que trop fréquents, qu'il n'acceptait les conditions douloureuses qui lui étaient faites à lui-même que dans la vue de conserver à son petit-fils quelques-uns de ses États, que ses sujets enfin étaient réduits par la disette à un point où il n'était plus guère permis de délibérer (2). L'heure était venue de céder ou de tout perdre (3).

Le doute n'était plus possible; Philippe V se voyait abandonné par la France. Ce prince alors, par une résolution spontanée, digne de celles qu'il avait prises en 1706, décida de se jeter dans les bras des Espagnols. Et ce peuple, de son côté, eut un de ces réveils héroïques qui prouvent que si indifférent, si engourdi, si usé qu'il paraisse, si accablé qu'il soit par la succession des mauvais gouvernements, il garde à travers les révolutions et les intrigues politiques, assez de vigueur, de vaillance et de fierté nationale, pour se dévouer tout entier au salut de la patrie, au triomphe de celui, quel qu'il soit, qui la personnifie à une heure donnée de l'histoire. A cent ans de distance, Philippe V et Ferdinand VII en ont fait la plus décisive expérience, sans avoir par eux-mêmes rien de ce qui peut exciter l'enthousiasme des peuples. Du moins le premier méritait-il leur estime.

Déjà le bruit s'était répandu à Madrid que le roi de France traitait pour la paix et qu'il cédait à l'Archiduc l'Espagne et les Indes. La plupart des seigneurs éclataient en plaintes véhémentes contre Louis XIV et se montraient, comme le duc d'Arcos, d'au-

(1) Amelot à Louis XIV, 17 avril 1709. A. E. Esp., t. 490, f° 186.

(2) Louis XIV à Philippe V, 29 avril 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(3) Louis XIV à Amelot, même date; Girardot, t. II, p. 136.

tant plus disposés à se sacrifier pour leur maître légitime, qu'en le faisant ils agiraient contre les intentions de la France. Jamais on ne vit les grands plus assidus au palais; jamais il n'y eut dans Madrid tant de démonstrations de joie et d'amour, tant d'applaudissements pour Leurs Majestés Catholiques (1). Philippe parla en particulier à plusieurs, ministres ou grands; il leur exposa l'inquiétude où lejetaient les bruits publics et sa ferme résolution de ne point renoncer au trône d'Espagne; il leur déclara qu'il comptait sur leur fidélité comme sur celle du peuple; puis il leur demanda conseil. Tous protestèrent qu'indépendamment de leur devoir et de leur affection pour sa personne, ils ne souffriraient point que l'Angleterre et la Hollande disposassent de la monarchie espagnole; que si le roi de France était forcé de retirer ses troupes, on s'efforcerait d'y suppléer; et que la nation entière, les grands comme les petits, prendrait les armes pour défendre son honneur et son roi (2).

Philippe V n'avait pas consulté son grand-père sur cette démarche , mais il se hâta de la lui annoncer.

A Madrid, ce 29^e avril 1709.

« J'ai vu dans la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois, avec une peine que je ne puis assez lui exprimer, que l'état où la France se trouve présentement ne lui permet pas d'aspirer à une paix glorieuse , et ma tendresse et ma reconnaissance pour vous me font ressentir vivement le chagrin que je ne doute pas que vous n'en ayez. J'envisage avec une vive douleur que la nécessité de faire la paix vous puisse obliger à ne pas suivre les mouvements de votre cœur qui vous parlent en faveur du plus tendre et du plus reconnoissant de vos enfants , mais je ne saurois douter en même temps que vous ne souhaitez toujours que je reste sur le trône d'Espagne où c'est vous, après Dieu, qui m'avez placé et où

(1) Amelot à Louis XIV, 22 et 30 avril 1709. A. E. Esp., t. 193 et 202.

(2) Même dépêche du 30 avril, analysée dans les *Mémoires de Noailles*, p. 212.

« vous m'avez soutenu jusques ici si généreusement contre tous
« les efforts de nos ennemis. Ces raisons me font croire que si la
« force vous oblige à m'abandonner, ce que j'ai pourtant encore
« bien de la peine à m'imaginer dans la vue des bontés que vous
« avez pour moi et de votre grandeur d'âme, vous ne pourrez
« qu'approuver que je cherche par moi-même les moyens de
« soutenir la résolution que je vous ai déjà mandé que j'ai prise
« et dont rien ne sera jamais capable de me faire changer.

« C'est dans ces vues que j'ai commencé ces jours-ci à prendre mes mesures pour m'assurer de l'esprit et des dispositions de mes sujets et que j'ai parlé sur cette matière à quelques-uns de mes ministres. Je continuerai à prendre toutes les précautions possibles pour me parer du coup qui me menace et j'espère que les ennemis verront qu'il ne dépend pas de leur volonté de m'arracher la couronne, ni d'ôter aux Espagnols leur roi légitime, puisque je vois tous les jours avec plaisir que leur zèle et leur affection pour moi augmentent au lieu de diminuer. Je me flatte que vous me rendez assez de justice pour être bien persuadé que la juste envie de régner ne me fera jamais rien faire qui ne soit selon ce que je vous dois aussi bien qu'à la France, puisque rien ne pourra jamais effacer de mon cœur les sentiments que j'y ai si profondément gravés pour vous, non plus que le souvenir de toutes les obligations que j'ai à votre royaume, et qu'une des satisfactions que j'aurai en me maintenant sur le trône sera de pouvoir vous marquer un jour et à vos sujets jusques où vont ma tendresse et ma reconnoissance (1). »

Amelot lui-même n'avait été instruit qu'après coup et par la princesse des Ursins de la conversation du roi avec les seigneurs espagnols ; mais bientôt la reine lui donna une audience en présence de Philippe et lui parla à cœur ouvert. Elle dit qu'ils avaient agi comme ils l'avaient fait en prévision d'un abandon par la France ; que les seigneurs avaient paru sincères, puisqu'en nom-

(1) Minute autographe. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

mant les sujets qu'on pourrait charger du gouvernement, ils avaient proposé, chacun séparément, des hommes qui n'étaient point de leurs amis; elle témoigna la plus vive reconnaissance à l'égard de Louis XIV et la plus grande satisfaction des services qu'ils avaient reçus de l'ambassadeur, assurant « qu'ils n'oublieroient jamais l'obligation qu'ils lui avoient d'avoir mis les affaires dans l'état où elles étoient dans le continent de l'Espagne. » Le lendemain, Philippe et Marie-Louise appellèrent de nouveau Amelot et lui dirent qu'ils comptaient se remettre entre les mains des Espagnols, que cette nécessité rompait les anciennes mesures et entraînerait des changements dans le gouvernement. Amelot répondit « qu'il pouvoit s'assurer d'avoir bien servi son maître puisque ses petits-enfants étoient contents de lui »; il rappela avec éloquence tout ce qu'il avait fait depuis 1705, montrant en peu de mots combien sous son administration l'Espagne s'était transformée; il ajouta qu'il avait toujours compté que le travail immense dont il avait été forcé de se charger par la nécessité du temps s'achèverait avec la guerre et qu'il serait l'homme du monde le plus satisfait si cela finissait par une paix solide qui les laissât tranquilles sur le trône; il les supplia enfin de prendre garde au choix de leurs nouveaux ministres; ils connaissaient le génie des principaux seigneurs, leurs idées, leurs passions et leurs intérêts; le temps était venu de s'en souvenir et d'en faire un juste discernement.

La reine s'attendrit lorsque l'ambassadeur parla du roi de France et de l'union qui devait être perpétuelle entre les branches de la maison royale.

Le roi prenant à son tour la parole dit « qu'il craignoit plutôt d'avoir trop attendu à suivre le parti qu'il prenoit aujourd'hui, mais que, comme il l'avoit fait par respect pour son aïeul, il n'avoit pas lieu de s'en repentir ». Il finit en demandant à l'ambassadeur l'état de ses revenus et des forces dont il pouvait disposer (1).

(1) Amelot à Louis XIV, 30 avril 1709. A. E. Esp., t. 190, f°s 202-221.

Amelot comprit qu'il allait être exclu du Despacho et réduit aux fonctions de l'ambassade ; aussi représenta-t-il à Louis XIV que le bien du service et la dignité de la couronne demandaient qu'on lui accordât d'avance son congé pour cause de maladie, congé dont il n'userait qu'au temps convenable ; d'ailleurs il ne se sentait pas le courage de présider à l'abandon de l'Espagne après avoir durant quatre années soutenu les Espagnols fidèles par la promesse qu'on ne se résoudrait jamais à une telle extrémité (1).

Amelot ne devait cependant quitter Madrid que quatre mois plus tard, sans que Philippe V lui eût permis de déposer aucune de ses multiples fonctions. Il partit dans les premiers jours de septembre 1709, accompagné des témoignages de regrets et de reconnaissance que lui avaient prodigués ceux à qu'il s'était dévoué sans réserve. Philippe et Marie-Louise auraient voulu pour le récompenser, alors qu'il n'acceptait rien pour lui-même, décerner la grandesse au prince de Chalais qui allait devenir son gendre. Louis XIV n'y voulut jamais consentir, malgré les prières, aussi pressantes que réitérées, de ses petits-enfants.

Peut-être ne voulait-il pas approuver publiquement par une distinction aussi éclatante la conduite de celui qui incarnait alors la politique de l'union entre la France et l'Espagne. Peut-être était-il réellement irrité de la façon dont Amelot avait jusqu'à la dernière heure et malgré ses ordres soutenu son rôle de

(1) Dès le 15 février, lorsque les bruits d'abandon avaient commencé à se répandre, Amelot avait écrit à Torcy (A. E. Esp., t. 189, f° 184) que ce qui pouvait lui arriver de plus heureux c'était d'être rappelé : « Il est certain que ma vue est extrêmement affaiblie, que je commence à devenir sourd, et que mes jambes sont très souvent enflées. Je ne suis point payé depuis très longtemps de mes appointements, et comme le sieur Bernard m'en fournit ici la valeur, je lui dois actuellement plus de 160 m. livres pour lesquelles, s'il voulait me traiter à la rigueur, lorsque je retournerai à Paris, il faudrait que je vendisse mes terres et mes maisons pour le satisfaire. » Amelot dit en confidence à Torcy que si le roi veut abandonner l'Espagne, il le supplie d'envoyer un autre ambassadeur : « J'ai considéré que l'ambassadeur du roi travaille depuis près de quatre ans à rétablir les affaires du roi d'Espagne dans ce pays-ci, qui s'est fait un point principal d'assurer que la France n'abandonneroit jamais l'Espagne et qui s'est efforcé d'engager mille gens par toutes les voies praticables à s'attacher à la fortune de leur roi légitime seroit bien moins propre qu'un autre à exécuter le plan d'une retraite pour laquelle il faudroit tenir des langages tout opposés. »

conseiller du roi d'Espagne, parfois au détriment de ses devoirs d'ambassadeur. Peut-être enfin Amelot fut-il desservi par Torcy, mécontent de l'opposition évidente d'un de ses agents et, serait-il défendu de le soupçonner, jaloux comme ses collègues d'un homme qui pouvait aspirer à le remplacer si jamais Louis XIV revenait à l'idée de maintenir coûte que coûte une dynastie française à Madrid? Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, cet homme si intelligent, si actif, si énergique, « dont on pouvoit dire sans le flatter qu'il avoit conservé l'Espagne (1) », cet ambassadeur qui doit garder devant l'histoire l'honneur d'avoir fondé l'union séculaire de deux grandes nations, ne fut reçu que quelques minutes par le roi qu'il avait glorieusement servi et se vit réduit à l'emploi de simple conseiller d'État, lui qui avait véritablement régné sur un vaste royaume, lui dont le retour à Paris avait fait trembler tous les ministres français (2)!

(1) Mme des Ursins à Mme de Maintenon, 26 août 1709. Bossange, t. IV, p. 315.

(2) Saint-Simon (t. V, p. 23-24) dit que tous les ministres s'attendaient à voir Amelot prendre leur place et qu'on le perdit en l'accusant de jansénisme. Il n'est pas vraisemblable que Louis XIV ait songé à prendre Amelot pour ministre en un moment où ce choix eût suffi à rendre vaines toutes les promesses qu'il avait faites aux ennemis relativement à l'Espagne.

LIVRE TROISIÈME.

LOUIS XIV ABANDONNE L'ESPAGNE ET CESSE DE LA GOUVERNÉR,
MAIS IL REFUSE DE LUI FAIRE LA GUERRE. — LÉGATION DE BLÉ-
COURT; MISSIONS EXTRAORDINAIRES DES DUCS DE NOAILLES
ET DE VENDOME.

(1709-1710.)

CHAPITRE PREMIER.

Louis XIV abandonne l'Espagne à ses propres forces.

(1709.)

La séparation de la France et de l'Espagne, décidée en principe depuis le mois d'avril 1709, alla s'accomplissant peu à peu. Chacun des deux rois s'efforça par des motifs et par des moyens différents de prouver aux alliés qu'elle était réelle et définitive.

Tandis que Louis XIV se préparait à retirer ses troupes de la Péninsule, Philippe prenait, avec l'autorisation de son grand-père, l'initiative d'une négociation secrète et séparée avec les Hollandais. Il en confiait la direction à un homme intelligent et sage, le comte de Bergeick, surintendant général de ses finances aux Bays-Bas (1). La France ne devait avoir aucune

(1) Don Juan de Bœckhove, comte de Bergeick, conseiller et ministre des guerres, surintendant général des finances du roi d'Espagne en Flandre. Saint-Simon fait de lui le plus grand éloge, que confirment toutes les lettres de Bergeick trouvées par nous à Alcala. Elles prouvent autant d'intelligence que de sagesse.

part à ces pourparlers qui furent longtemps cachés même à Amelot (1).

I.

A partir du mois d'avril une véritable animosité contre la France et ses ministres semble inspirer les instructions du roi d'Espagne à son agent. Peut-être faut-il supposer que certaines de ces lettres étaient destinées à passer sous les yeux des négociateurs hollandais. On demeure cependant surpris de quelques-unes des expressions dont se sert Philippe V.

« Comte de Bergeick, lui écrit-il le 15 avril, comme je vois
 « toutes les lettres que vous écrivez ici à votre correspondant
 « ordinaire, j'ai appris par celle du 30^e mars avec quelle im-
 « prudence le président Rouillé a fait usage de ce que vous lui
 « aviez confié dans votre entrevue à Hall et le mauvais succès
 « qu'ont eu ses propositions. Après cette démarche que je ne dois
 « attribuer qu'à l'envie qu'il a eue de se rendre maître de toute
 « la négociation ou à la fureur qu'ont les ministres de France
 « de faire la paix aux dépens de l'Espagne, je me sens obligé
 « de vous ordonner encore plus précisément de ne communi-
 « quer qu'au roi mon grand père en adressant vos lettres à
 « M^{me} de Maintenon (2), *les choses que vous ne pourrez abso-*
« lument vous dispenser de lui faire savoir.

(1) Dans sa lettre du 25 février 1709 (A. E. Esp., t. 493, f° 143), Philippe écrit à Louis XIV : « J'ai vu avec beaucoup de plaisir que V. M. avoit approuvé les ordres secrets que j'avois donnés au comte de Bergeick. Je me flatte qu'elle sera bien persuadée que j'ai eu en les lui donnant autant en vue ses intérêts que les miens propres et que je n'ai cherché en cela que les moyens de pouvoir la soulager des peines qu'elle souffre pour l'amour de moi. » Le 25 février, Louis XIV met Amelot au courant de la négociation de Bergeick qui doit offrir aux Hollandais tous les avantages possibles pour leur commerce. Bergeick a fait part de cette mission à Louis XIV, jugeant bien que, sans son nom, rien ne pourrait se faire. Amelot doit garder le silence jusqu'à ce que Philippe lui ait parlé (A. E. Esp., t. 438, f° 241). Le 1^{er} avril 1709, Louis XIV écrit à Amelot : « J'ai été bien aise d'apprendre que le Roi m. p. f. vous eût expliqué lui-même ce qui regardoit les ordres qu'il avait envoyés au comte de Bergeick. Il ne convenoit pas, après les marques qu'il vous a données de sa con-
 fiance depuis que vous êtes auprès de lui, qu'il vous fit plus longtemps un mystère d'une dé-
 marche aussi importante que celle qu'il a faite pour entamer une négociation avec mes
 ennemis sans ma participation. » Girardot, t. II, p. 130.

(2) Constatons une fois de plus que c'est par ce canal qu'on fait parvenir à Louis XIV ce qu'on veut cacher aux ministres.

« Je voudrois même en suivant mes premières idées que
« vous pussiez persuader aux Hollandois que mes intérêts au-
« jourd'hui sont différents de ceux de la France, que les pro-
« positions que vous leur avez faites viennent de moi et que,
« si elles leur paroissent aussi avantageuses pour leur sûreté
« et pour leur commerce que j'ai eu intention de les rendre,
« ils doivent compter que rien au monde ne m'empêchera
« jamais de leur tenir la parole que je leur donnerai.

« Tâchez donc, conformément à mes intentions, d'entrer dans
« un traité avec eux qui ne soit su que de moi et de vous.
« Faites leur comprendre qu'après la paix je serai leur plus
« fidèle ami, s'ils m'y engagent en répondant comme ils doi-
« vent aux avances que je leur fais et qu'une parfaite intelli-
« gence entre nous est le plus sûr moyen d'établir le repos de
« l'Europe et leurs convenances particulières, puisque le roi
« des Romains n'a point d'enfants et qu'on ne sait encore si
« l'Archiduc en aura, au lieu que mon fils ayant été reconnu
« pour héritier présomptif de l'Espagne par un concours una-
« nime de tous les États du royaume, son titre est désormais
« ineffaçable et pourroit être par conséquent dans la suite des
« temps la juste cause d'une nouvelle guerre.

« Ajoutez à ces raisons qui me paroissent assez solides pour
« mériter l'attention d'une République éclairée et judicieuse
« que la France en m'abandonnant ne me fera point consentir
« à quitter une couronne que Dieu seul me peut ôter, qu'on
« se trompe très fort si l'on croit que je ne puisse pas souten-
« nir la guerre en Espagne plusieurs années aidé de mes seuls
« sujets, que je suis sûr de l'amour de mes peuples, que ce
« sera certainement un nouveau motif pour eux de redoubler
« de fidélité et de courage quand ils verront que le roi mon
« grand-père m'abandonne et qu'en un mot *les Espagnols*
« peuvent bien désirer que la France n'ait aucune part au
« gouvernement d'Espagne, en quoi je suis fort d'accord
« avec eux, mais qu'ils ne veulent point d'autre roi que
« moi.

« Votre habileté et votre zèle pour mon service me dispensant d'entrer dans un plus grand détail, il ne me reste qu'à souhaiter que vous ayez une occasion assez favorable pour exécuter ce que je vous ordonne et pour faire un bon usage des pouvoirs que je vous ai envoyés (1). »

Il parait même que Philippe chercha à étendre sa négociation séparée et qu'il songea à traiter aussi avec l'Autriche, car à cette lettre du 15 avril en était jointe une seconde de même date ainsi conçue :

« Comte de Bergeick , ayant lu dans votre lettre du 30^e mars « que le roi des Romains aimeroit peut-être moins l'Espagne « et les Indes pour son frère que les États d'Italie qui sont « beaucoup plus à sa bienséance et la même chose m'étant « revenue d'ailleurs, je ne sais si vous ne devriez point tâcher « d'engager le prince Eugène à le fortifier dans cette disposition. C'est une idée que je me contenterai de vous donner « laissant à votre bon esprit le soin d'en trouver les moyens « et vous assurant que j'approuverai tout ce que vous ferez « pour y réussir. Il est certain qu'un Prince pouvant être en « même temps Empereur et roi de Naples, la maison d'Autriche ne sauroit prendre l'alternatif sans préjudicier à ses intérêts (2). »

Le roi d'Espagne consentait donc alors à cette cession des États d'Italie, contre laquelle il devait plus tard protester avec tant d'énergie.

Il ressort des lettres du comte de Bergeick que le président Rouillé fit une première fois échouer le plan de Philippe V en déclarant maladroitement que l'agent espagnol était d'accord avec lui; cependant, les Hollandais lui avaient avoué que les avantages proposés par le roi d'Espagne étaient trop grands pour n'être pas pris en sérieuse considération; ils avaient seulement demandé du temps, parce que, disaient-ils, dans une République on ne pouvait changer d'avis du jour au lendemain;

(1) Arch. d'Acala, l. 2460.

(2) Ibid.

il fallait se donner le loisir de retourner l'opinion publique. « Il importe, ajoute Bergeick, de leur bien faire comprendre le détachement de V. M. d'avec la France. » D'ailleurs il se montrait beaucoup moins vif que son maître à l'égard des Français; il avait été à Versailles; il avait vu de près l'état des finances et la misère populaire; et il en concluait « que la France était hors d'état de continuer la guerre, que des ministres français avaient parfaitement raison de vouloir faire la paix, et qu'il les comprenait d'autant mieux qu'il succombait lui-même à cette affreuse situation (1) ».

II.

Louis XIV était prêt en effet à passer par toutes les volontés des alliés: « *Il désiroit la paix si sincèrement*, écrit Torcy dans ses Mémoires, *que la relation du président Rouillé ne fut pas capable de le rebuter* (2). » Bien plus, il consentit à laisser partir Torcy pour La Haye, avec pleins pouvoirs pour signer la paix aux conditions suivantes: rétablissement des traités de Westphalie; abandon aux Hollandais d'Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge, Tournay; démolition de Dunkerque; restitution de Lille à la France; cession du royaume de Naples à Philippe V. Sur tous les autres points, les alliés décideraient comme ils voudraient. « Du 6 au 28 mai, la destinée de l'Europe s'agita à La Haye. A Heinsius étaient venus se joindre Marlborough et Eugène de Savoie. Le trio des ennemis de la France était au complet. Derrière eux, après à la curée inattendue, jappaient les ministres de tous les petits princes achetés par la grande alliance. C'était comme un vol de corbeaux sur le généreux cadavre de la France. Chaque jour une prétention nouvelle surgissait; chaque jour on tentait d'arracher une nouvelle ville ou une nouvelle province (3). » On

(1) Bergeick à Philippe V, 26 avril 1709, Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(2) *Mémoires de Torcy*, Ed. Michaud, p. 560.

(3) F. Masson, *Journal de Torcy*, Introduction, p. xxix.

voulait que Louis XIV fit la guerre à son petit-fils, et en échange de tout cela que lui promettait-on? Un armistice de deux mois! Écoutons-en le douloureux récit fait par Louis XIV lui-même à son ambassadeur Amelot : « J'ai différé de répondre aux plus importants articles de vos lettres du 30 avril, du 6 et 13^e de mai, attendant que je susse certainement l'effet que produroient les propositions de paix que je faisois faire à mes ennemis. Elles ne pouvoient demeurer secrètes; je ne l'ai pas même demandé, étant nécessaire que toutes les puissances engagées à me faire la guerre soient convaincues qu'il ne tient pas à moi de la terminer. Je ne suis donc pas étonné qu'on ait bientôt appris à Madrid que j'offrois de retirer mes troupes d'Espagne et que je consentois à la cession que le roi mon petit-fils feroit de cette monarchie et des Indes, réservant pour son partage les royaumes de Naples et de Sicile. J'ajoutois à cette offre celle d'un grand nombre de mes places que les Hollandais me demandoient dans les Pays-Bas sous le nom de barrière, nécessaire selon eux pour la sûreté de leur État. Je leur accordois tous les avantages qu'ils me demandoient pour leur commerce.

« Je consentois à toutes les prétentions formées par les Anglois, et contenues dans les dernières adresses du parlement d'Angleterre, même à démolir Dunkerque, aussi bien qu'à combler le port de cette ville.

« J'accordois enfin à l'Empire Strasbourg, fortifié comme il est, pour être rétabli dans l'état de ville libre et impériale.

Jugez par ces offres combien je jugeois la paix nécessaire à mon royaume. Je ne doutois pas aussi qu'elles ne fussent acceptées, car elles surpassoient infiniment les espérances que mes ennemis devoient raisonnablement former en commençant la guerre. Toutefois la confiance qu'ils ont eue en leurs forces est telle qu'après avoir constamment rejeté la proposition de laisser au roi d'Espagne le royaume de Naples et de Sicile, ils ont enfin donné un projet d'articles préliminaires dont le fondement est que le roi mon petit-fils abandonnera dans l'espace de

deux mois la monarchie entière, sans résERVER pour lui le moindre partage; que l'Archiduc la possèdera ainsi réunie et sans autre démembrément que ceux qu'ils ont eux-mêmes accordés au duc de Savoie et promis au roi de Portugal.

« Pendant cet intervalle, ils ont demandé d'être mis en possession des places que j'offrois de céder en France, et la démolition de celles que je consentois de raser, s'engageant seulement pendant ces deux mois à suspendre les hostilités qu'ils prétendent recommencer après l'expiration de ce terme, si pour lors le Roi Catholique n'est pas encore sorti de l'Espagne. Ils fondent ces injustes demandes sur le motif qu'ils ont eu lorsqu'ils se sont unis pour me faire la guerre. Leur unique but étoit, ainsi qu'ils le disent, d'empêcher qu'un prince mon petit-fils demeurât maître de la monarchie d'Espagne. Ils en tirent la conséquence qu'ils ne doivent pas déposer les armes lorsqu'ils sont prêts de parvenir au terme, et de recueillir le fruit de tant de dépenses qu'ils ont faites.

« Celles que j'ai faites de mon côté pour soutenir le roi mon petit-fils ont été si excessives, qu'étant désormais impossible de les continuer, je promettois de retirer mes troupes et d'abandonner absolument l'Espagne à ses propres forces. Mais ces offres n'ont pas suffi pour conclure la paix.

Les ministres de l'Empereur, ceux d'Angleterre, ceux de Hollande ont unanimement répondu que leurs maîtres ne vouloient pas demeurer engagés dans la guerre, quoiqu'ils fissent peu de cas de celle d'Espagne, pendant que mon royaume jouiroit de la paix; qu'elle devoit être générale et que par conséquent je devois répondre du consentement que le roi mon petit-fils donneroit à renoncer à sa couronne dans l'espace de deux mois, ou bien promettre de me joindre à eux pour l'y contraindre par la force.

« Il n'y a point de situation si pressante qui puisse être capable de m'obliger à prendre un tel parti. Celui d'accepter la suspension d'armes pendant deux mois étoit aussi impraticable, puisque si le Roi Catholique se maintient en Espagne pendant

cet intervalle, j'aurai cédé et démolí mes places, et que le troisième mois commençant, mes ennemis recommenceront à me faire la guerre avec les nouveaux avantages qu'ils auront acquis. Car il m'est impossible de croire qu'aucune raison puisse engager le roi mon petit-fils à sortir volontairement hors de son royaume. »

Mais, tout en refusant de telles conditions, Louis XIV était résolu à prouver à tous la sincérité de ses intentions pacifiques et surtout à montrer qu'il était vrai dans sa promesse d'abandonner l'Espagne ; il terminait donc sa dépêche en annonçant le rappel de ses troupes : « Je vois par vos lettres, principalement par votre dépêche du 20^e de ce mois, que les Espagnols s'attendent à cette résolution et qu'ils n'en seront pas étonnés. Je crois même que leur zèle en sera plus animé lorsqu'ils se verront chargés seuls de la défense du roi leur maître, de la reine sa femme et de leurs enfants. Mais je doute comme vous que les effets répondent à la bonne volonté de la nation. Quoique ceux qu'elle veut tenter empêchent la conclusion de la paix, je ne puis m'opposer à son zèle, ni presser le roi mon petit-fils de sacrifier ses intérêts et sa couronne au bien et au repos d'un pays où il a reçu la naissance. Je ne puis aussi condamner le parti qu'il prend de se livrer entièrement aux Espagnols et de se gouverner uniquement par leurs conseils, puisque c'est désormais d'eux seuls qu'il doit attendre des secours pour se maintenir sur le trône (1). »

Un mot personnel du roi de France à son petit-fils confirmait ces tristes nouvelles ; on y sent, comme dans beaucoup d'autres du même temps, que Louis XIV n'a plus le courage de développer ses raisons devant Philippe V et qu'il ne peut que lui donner, avec une apparente sécheresse, les résultats de ses désolantes réflexions (2).

(1) Louis XIV à Amelot, 3 juin 1709. Girardot, t. II, p. 142.

(2) Louis XIV à Philippe V, 3 juin. Arch. d'Alcalá, l. 2460.

III.

Il était vrai que l'Espagne s'attendait à être abandonnée par la France et que la conduite du maréchal de Bezons en Aragon lui avait fait prévoir le départ prochain des troupes françaises. Philippe V suppliait son grand-père de l'en avertir au moins à temps pour qu'il pût prendre ses mesures et garnir ses places de régiments espagnols (1). Ne recevant même pas de ce côté des assurances assez certaines, il avait envoyé des ordres au comte d'Aguilar qui lui enjoignaient de prendre le commandement de toutes les troupes indigènes et d'en disposer, sans se conformer nécessairement aux instructions du maréchal de Bezons. « Le roi d'Espagne, écrivait Amelot à Bezons, se trouve dans une situation si cruelle qu'il ne faut pas s'étonner de ses inquiétudes... Nous sommes dans des conjonctures bien épineuses dont il faut que nous tâchions de sortir avec honneur s'il est possible et sans commettre le service et la réputation du roi notre maître... Si nous nous séparons des Espagnols par la nécessité des conjonctures, tâchons d'avoir raison dans les procédés et dans l'exécution de ce que le roi notre maître aura été forcé de promettre à ses ennemis (2). »

Ces conseils n'étaient pas de trop; le maréchal de Bezons, ami du duc d'Orléans et mécontent des soupçons que l'on élé-
vait alors sur l'attitude de ce prince, n'était guère disposé à adoucir dans l'exécution les ordres pénibles qu'il recevait de France.

Cependant Philippe V se voyait très embarrassé par le rappel des régiments français; n'ayant point d'infanterie à mettre en campagne, il conjurait Louis XIV de lui laisser une vingtaine de bataillons; il ne demandait ce secours que le temps d'assembler de ce côté-là un corps d'infanterie espagnole et se

(1) Philippe V à Louis XIV, 29 mai 1709. A. E. Esp., t. 496, f° 66; et Amelot à Louis XIV 6 mai. A. E. Esp., t. 491. La princesse des Ursins au duc de Noailles, 19 mai et 10 juin. A. E. Esp. Mém. et doc., t. 125.

(2) Amelot au maréchal de Bezons, 10 juin 1709. A. E. Esp., t. 491, f° 453.

chargeait de le payer (1). Amelot jugeait que l'intérêt même de la France exigeait cette concession. Selon lui, l'Espagne risquait d'être perdue avant six mois si toutes les troupes se retiraient, parce que les ordres pour de nouvelles levées s'exécuteraient mal; l'Espagne perdue avant la conclusion de la paix, il fallait s'attendre que l'armée de l'Archiduc renforcée par les troupes espagnoles tomberait aussitôt sur nos frontières : alors on aurait besoin contre elle d'un plus grand nombre de bataillons que n'en demandait Philippe V pour continuer une diversion utile à notre défense (2).

Louis XIV sentit la force de ces raisons, y ajouta tout ce que la tendresse paternelle pouvait lui inspirer, mais ne se rendit point (3). « Il n'est plus question, répondit-il, de consulter mon amitié pour le roi mon petit-fils et de la prendre pour la règle de ma conduite. L'état de mon royaume ne me le permet pas... Au milieu de tant de fléaux dont il plaît à Dieu de l'affliger, la guerre me devient absolument impossible à soutenir. Il ne s'agit plus de ma volonté, et, *comme je tiens lieu de père à mes sujets, je dois préférablement à toute autre considération songer à leur conservation. Elle dépend de la paix*, et je sais que je ne puis parvenir à la conclure aussi longtemps que le roi mon petit-fils demeurera maître de l'Espagne. J'ai rejeté la proposition odieuse de contribuer à le déposséder de son royaume; *mais si je continue à lui donner les moyens de s'y maintenir, je rends la paix impossible, et j'autorise les faux bruits répandus, pour faire douter de la sincérité de mes intentions... C'est seulement en rappelant mes troupes que je puis détruire cette opinion. Je suis obligé de la détruire pour avoir la paix, et la paix est absolument nécessaire à mon royaume.* »

Toute la politique de Louis XIV en 1709 tient dans ces quelques lignes.

(1) Philippe V à Louis XIV, 16 juin 1709. A. E. Esp., f. 196, f° 110.

(2) Amelot à Louis XIV, 13, 17 et 24 juin 1709. Ibid., f. 191, f° 164 et 208.

(3) *Mémoires de Noailles*, p. 215.

« Il falloit des motifs aussi puissants, conclut-il, pour me déterminer à rappeler toutes mes troupes. Je m'attendois dès lors aux représentations que le roi d'Espagne me vient de faire. Plût à Dieu qu'il eût eu pour les appuyer des raisons que je n'avois pas prévues, ou qu'étant soutenues par des faits nouveaux, j'eusse été obligé de céder. Je me serois laissé persuader avec un extrême plaisir et certainement il en seroit bien convaincu s'il voyait avec quelle répugnance je vous écris cette dépêche et combien j'ai résisté à prendre une résolution aussi contraire aux mouvements du sang et à la manière dont j'ai toujours pensé. Mais il y a des conjonctures où il faut sacrifier ses sentiments au bien public : celle où je me trouve l'exige. Je confirme donc les ordres que j'ai déjà donnés au maréchal de Bezons de ramener généralement toutes mes troupes dans mon royaume (1). »

A peine le courrier chargé de cette lettre venait-il de partir que Louis en reçut deux du roi et de la reine d'Espagne qui l'attendrissent au point de lui faire changer une résolution si fortement motivée. Marie-Louise lui marquait que les ennemis arriveraient indubitablement à Madrid, qu'elle devait accoucher en juillet ou au commencement d'août, qu'elle était hors d'état de se déplacer : « Que deviendrois-je, moi et mes enfants? Cela ne seroit-il pas capable de nous faire mourir? et pourriez-vous me mettre dans un tel risque, quand il dépend de vous de ne m'y pas hasarder (2)? » Une lettre de l'ambassadeur, écrite le même jour, affirmait que le danger était réel et pressant.

Cette considération frappa tellement Louis XIV qu'il rétracta ses ordres deux jours après les avoir renouvelés : « J'avois pris ce parti, écrit-il à son petit-fils, malgré moi et par la seule nécessité. Mais, quelque pressante qu'elle soit, votre sûreté l'emporte encore sur toute autre considération (3). » Il ne faut pas croire cependant qu'il changea de politique. Il est

(1) Louis XIV à Amelot, 24 juin 1709. Girardot, t. II, p. 177; et Louis XIV à Philippe V même jour; Arch. d'Alcalá, l. 2460.

(2) La reine d'Espagne à Louis XIV, 17 juin 1709. A. E. Esp., t. 66, f° 129.

(3) Louis XIV à Philippe V, 26 juin 1709. Arch. d'Alcalá, l. 2460.

dit, en effet, aussi formellement que possible, dans la réponse adressée à Amelot : 1^o que les troupes ne resteront en Espagne qu'un mois ou six semaines au plus : « *Comme je ne le fais que par rapport à sa personne*, je ne prétends lui laisser les troupes qu'il me demande, que pour lui donner le temps de pourvoir à sa sûreté; » 2^o que cette marque d'amitié doit déterminer Philippe V à en donner une plus grande à son aïeul, à sa maison et au pays de sa naissance; qu'il fasse réflexion « qu'il est impossible que cette guerre finisse tant qu'il demeurera sur le trône d'Espagne. La déclaration est dure à faire, mais elle est véritable, et il est nécessaire qu'il soit informé de cette vérité (1) ».

La mesure prise par Louis XIV ne lui était donc inspirée que par des raisons purement personnelles. Elle n'avait pour but que la sûreté de ses petits-enfants. Loin qu'on en puisse inférer que le roi de France était au fond de l'âme résolu à soutenir quand même le trône à demi-renversé de Philippe V, on pourrait plus légitimement en conclure qu'il offrait à son petit-fils, en lui laissant ses troupes pour six semaines, un moyen de se retirer en France sans risquer de tomber entre les mains de ses ennemis (2).

(1) Louis XIV à Amelot, 26 juin; Girardot, t. II, p. 152.

(2) Nous sommes sur ce point d'une opinion tout opposée à celle qu'a soutenue M. Combès.

CHAPITRE II.

Louis XIV cesse de gouverner l'Espagne. — Légation de Blécourt.

(1709-1710.)

L'abandon de l'Espagne à ses propres forces au point de vue militaire, devait être nécessairement complété par un abandon politique. Il n'eût été ni juste, ni sensé, de vouloir la conduire, du moment qu'on cessait de la défendre. Amelot l'avait dit à Louis XIV et celui-ci en était tombé d'accord (1).

I.

Tel n'était point l'avis de la princesse des Ursins. Même après le départ d'Amelot, elle devait rester auprès de Leurs Majestés Catholiques pour contrebalancer l'effet des discours de certains Espagnols trop animés contre la France et leur ouvrir les yeux sur les pièges qu'on leur tendait (2). Tel était du moins le motif qu'avait fait valoir l'ambassadeur pour que Louis XIV la laissât à Madrid. En réalité elle se servit beaucoup plutôt de son influence pour battre en brèche les exhortations du roi de France dont l'attitude, trop faible à son gré,

(1) Le 6 mai 1709, Amelot écrit au roi (A. E. Esp., t. 491), que de quelque manière que les choses tourment, il faut établir une nouvelle forme de gouvernement. « Si le roi d'Espagne demeure sur le trône, on a toujours dit et il convient qu'il établisse un gouvernement certain, composé de ministres espagnols, et qu'on connoisse que V. M. n'est entrée par son ambassadeur dans le détail et la direction des affaires que par la nécessité indispensables d'une guerre dont V. M. supportoit presque tout le poids. Si au contraire S. M. C. est forcée d'abandonner l'Espagne ou qu'elle exécute la résolution qu'elle a prise de se défendre jusqu'à l'extrême avec ses seules forces, en cas que V. M. retire ses troupes, il y a beaucoup plus de raison encore de mettre dès à présent le ministère sur un autre pied. » Le 3 juin 1709, Louis XIV convient de cette nécessité.

(2) Amelot au roi, 30 avril 1709; loc. cit.

l'indignait littéralement. Si dans ses lettres à M^{me} de Maintenon elle laissait percer sous sa douleur une ironie souvent amère, elle se contenait moins encore avec le duc de Noailles : « Vous voyez donc, Monsieur, lui écrit-elle le 19 mai, que le roi d'Espagne est bien servi par tout ce qui dépend de lui. Cependant cela ne suffit pas pour nous tranquilliser, puisque nous devons tout craindre d'ailleurs. S. M. C. en est pénétrée de douleur, mais elle est bien résolue, quoi qu'il puisse arriver, de périr plutôt en défendant l'Espagne que d'en sortir par un traité qu'elle trouveroit honteux pour sa gloire. Le voyage de M. de Torcy en Hollande produit ici un très mauvais effet, *parce qu'on croit que lui et tous les autres ministres veulent une paix à quelque prix que ce puisse être* (1). » Et le 10 juin : « Le voyage de M. de Torcy et tout ce qui nous revient de la Cour de France ne donne plus lieu de douter à celle-ci qu'elle sera bientôt abandonnée. Les démarches de M. le maréchal de Besons qui sépare les troupes espagnoles et qui laisse les françaises dans l'inaction ne le confirme que trop. Il est vrai que ce maréchal prend le prétexte de ne pouvoir agir à cause que le prêt manque absolument et qu'il ne peut mettre ses troupes en quartier en les avançant dans la Catalogne, comme elles sont en Aragon, de crainte qu'elles ne mourussent de faim, ou qu'elles ne désertassent; nos magasins sont très bien remplis et on auroit de bonnes raisons pour le convaincre s'il vouloit l'être. On perd néanmoins une occasion infiniment favorable de presser l'Archiduc, quand de votre côté, Monsieur, vous pourriez agir; et rien n'est plus mortifiant que de manquer à une pareille conjoncture, quand on se voit le plus fort (2). » Quinze jours plus tard, quand le rappel est décidé, elle proteste encore plus haut, et en termes plus durs : « Vous n'avez pas été le premier, Monsieur, à m'apprendre que vous étiez à Madrid, ayant vu par plusieurs lettres *qu'on vous y envoyoit de Versailles pour persuader le roi d'Espagne d'abandonner sa*

(1) A. E. Esp., Mémoires et Documents, t. 425, f° 147.

(2) Ibid., f° 149.

monarchie en signant le traité de paix par une si juste et si glorieuse condition pour lui que celle-là. Je n'ai pas ajouté grande foi à cette nouvelle, non pas que j'ignorasse les prétentions des ennemis qui ont su mettre une si forte terreur en France qu'on se croit comme obligé de subir leurs lois, mais persuadée qu'on ne voudroit pas vous charger d'une commission aussi odieuse et si peu de votre goût, s'il étoit possible qu'on pût penser assez mal de S. M. C. pour la croire capable de perdre sa couronne que l'épée à la main. »

L'ordre que le roi avait donné de retirer toutes ses troupes et qui allait laisser les frontières de Catalogne sans infanterie espagnole, parce qu'on s'était reposé sur la française, ne pouvait manquer disait-elle encore, de provoquer de ce côté une nouvelle invasion, à moins que S. M. C. ne trouvât dans les bataillons qu'elle formait présentement, assez de valeur et de fidélité pour suppléer à leur inexpérience. Le bâton de maréchal de France que venait de recevoir M. de Besons pour faire repasser l'armée qu'il commandait lui coûtait cher; quoi de plus désagréable, en effet, pour un honnête homme, que d'être employé à se rendre odieux à toute une nation. « Car vous pouvez facilement vous imaginer, Monsieur, que l'ancienne antipathie se réveillera dans celle-ci et qu'elle regardera désormais la nôtre comme une ennemie dont elle se défiera éternellement. Vous m'avouerez que chacun eût bien mieux trouvé son compte à s'accorder ensemble en supportant ses défauts, puisque cette union (que toute l'Europe craignoit si fort) a formé cette terrible ligue et que, si elle eût duré, nous n'eussions rien eu à craindre. Je vous avoue que j'ai souvent souhaité qu'on voulût écouter plutôt vos conseils sages et sincères que ceux de gens qui représentaient au roi la nécessité de faire une honteuse paix et qui ont empêché qu'on ne s'appliquât comme on le devoit à chasser l'Archiduc de Barcelone. Je n'ose m'expliquer davantage, mon cher neveu, sur le passé, le présent et moins encore sur l'avenir. Votre esprit pénétrant ne vous en fera que trop voir... Dieu veuille, à l'avenir, inspirer tout ce qui sera

de mieux et que nos malheurs puissent être diminués par une conduite uniforme *et opposée à celle qui nous précipite* (1). » La princesse des Ursins était persuadée que la politique suivie par la cour de Versailles était aussi fatale à la France qu'à l'Espagne : « On nous perdra, disait-elle, et je crains que notre perte ne fasse celle de la France (2). » Aussi elle lutta jusqu'au bout afin d'obtenir qu'on changeât de maxime : « En vérité, nous sommes tous bien malheureux, avec cette différence toutefois que nous nous roidissons contre le malheur, au lieu de nous en laisser accabler. On a perdu vingt occasions de vous donner des moyens pour pouvoir agir, et en vous les refusant vous avez perdu des conjectures si favorables, que vous eussiez selon toute apparence obligé l'Archiduc à repasser les mers. *On n'a point voulu comprendre que c'étoit le véritable moyen de tout finir.* Il n'a pas tenu à vous, Monsieur, ni à tant que nous sommes ici d'en faire connoître l'importance à Versailles où il semble que la fatalité ait voulu la perte des deux monarchies ou du moins de la plus grande partie. *Si l'on vouloit encore à présent prendre d'autres maximes, les ennemis seroient moins fiers et moins injustes* (3). »

Elle n'hésita même pas à faire connaître ses sentiments au roi Louis XIV (4), et déclara « qu'elle perdroit plutôt la vie que de donner au roi et à la reine d'Espagne un conseil contre ce qui lui paraisoit de leur gloire (5). » L'événement a donné raison à la princesse des Ursins; les historiens auraient beau jeu aujourd'hui à se prononcer pour elle et contre Louis XIV. Et cependant, si la princesse des Ursins avait été à Versailles, il est infiniment probable qu'elle aurait parlé comme tous ceux qui y voyaient alors les choses de près et qu'elle aurait conclu à la nécessité de la paix. Ce n'est pas la France qui par ses pro-

(1) La princesse des Ursins au duc de Noailles, 21 juin 1709. A. E. Esp., t. 425, f° 133.

(2) La même au même, 3 juillet.

(3) La même au même, 29 juillet. Ibid., f° 461.

(4) La même au même, 24 août. Ibid., f° 475.

(5) M^{me} des Ursins à M^{me} de Maintenon, 18 juillet. Bossange, t. IV, p. 301.

pres forces a maintenu Philippe V sur le trône d'Espagne : ce sont les alliés qui, par leurs folles exigences, ont prolongé la guerre de telle sorte qu'ils ont laissé à des circonstances politiques nouvelles le temps de se produire; et ces circonstances étaient telles que la dépossession de Philippe V eût été plus dangereuse à la sûreté de l'Europe que nuisible à la grandeur de la France. Sans la mort de l'Empereur Joseph I^{er}, la princesse des Ursins aurait pu s'honorer par un courage indomptable : elle n'aurait pas sauvé la cause de ses maîtres.

II.

Cependant Louis XIV avait désigné Blécourt, jadis l'humble collaborateur du duc d'Harcourt, pour succéder à Amelot, avec la qualité de simple envoyé. L'état des affaires, disaient ses Instructions, exigeait que les fonctions de principal ministre du roi d'Espagne et d'ambassadeur du roi de France qu'Amelot avait réunies en sa personne, fussent entièrement séparées. Comme il fallait avant tout dissiper la jalousie que les ennemis avaient toujours eue de l'union trop étroite des deux monarchies, le rôle du représentant de la France devait se borner à *observer et à faire savoir l'exakte vérité*.

Blécourt pouvait s'en rapporter à Amelot sur les personnes qui allaient composer le nouveau gouvernement; mais il ne devait pas, quant à la politique générale, suivre ses conseils. Amelot n'avait pas perdu l'espoir de maintenir le roi d'Espagne sur le trône; or, ce n'était plus de cela qu'il s'agissait maintenant, mais uniquement de faire la paix; Blécourt n'aurait pas d'autre vue; par conséquent il se bornerait à répéter *tels quels et mot pour mot*, les ordres qu'il recevrait de Louis XIV, si pénibles qu'ils pussent être pour Leurs Majestés Catholiques. Tant que la princesse des Ursins serait à Madrid, Blécourt devrait vivre dans la plus grande union avec elle;

mais tout faisait prévoir qu'elle n'y resterait pas longtemps (1). Le maréchal de Bezons reçut en même temps l'ordre de sortir d'Espagne sans plus tarder.

Le duc d'Uzeda ayant formé un projet qui semblait assurer le retour du royaume de Naples à l'obéissance, Louis XIV refusa énergiquement d'y prêter les mains.

En revanche, il enjoignit à son petit-fils de faire évacuer et de livrer au duc de Bavière cinq places que les Espagnols occupaient encore aux Pays-Bas (2).

Blécourt prit possession de sa charge au commencement de septembre 1709.

On conçoit que les ordres qu'il apportait avec lui ne fussent pas de nature à calmer le mécontentement des Espagnols. A vrai dire, leur haine contre les Français s'était partout réveillée; ils menaçaient de les égorger et de saccager leurs maisons; les moindres prétextes étaient mis en avant pour justifier les actes les plus violents. Les ministres jusque-là les plus dévoués à la France se laissaient entraîner par ce mouvement populaire, ou comme Bedmar et Ronquillo, réagissaient de toutes leurs forces contre le système politique d'Amelot, dont ils détruisaient l'œuvre pièce à pièce. La princesse des Ursins, qui avait demandé sans l'obtenir l'autorisation de se retirer (3), assistait navrée à ce travail de désorganisation; elle se tenait à l'écart, au point de passer plusieurs semaines sans voir Blécourt (4); néanmoins, on continuait à la tenir pour

(1) Instructions remises à Blécourt, 21 juillet 1709, A. E. Esp., t. 492, f° 79. Instructions complémentaires au même, 9 septembre. Ibid., f° 238.

(2) Louis XIV à Amelot, 19 août 1709; Girardot, t. II, p. 463; en réponse à une lettre d'Amelot du 5 août, A. E. Esp., t. 492, f° 171.

(3) M^{me} des Ursins à M^{me} de Maintenon, 26 août 1709. Bossange, t. IV, p. 313.

(4) Blécourt à Torcy, 4 novembre 1709, A. E. Esp., t. 494, f° 44. — Dans un Mémoire d'Amelot à Blécourt (Ibid., t. 493, f° 9), il est dit : « Si M^{me} la princesse des Ursins demeure à Madrid il n'y aura rien de mieux que d'agir de concert avec elle, de commencer par lui donner part de tout, et de profiter de ses conseils et de l'extrême confiance que L. L. M. M. C. ont justement en elle. Si M. de Blécourt ne connaît pas à fond M^{me} des Ursins, il s'apercevra bientôt que rien n'est plus éloigné de la vérité que les idées qu'on a voulu donner du génie et de la conduite de cette dame. Il trouvera qu'on ne peut penser plus noblement qu'elle fait, agir avec plus de désintéressement, ni se conduire en tout avec plus de zèle pour le service du roi, etc. Si M^{me} la princesse des Ursins se retire, M. de Blécourt sera certainement privé d'un grand secours et d'une grande consolation. »

responsable de tout; ceux même à qui elle avait rendu les plus grands services se déchaînaient contre elle (1).

Quant à Louis XIV, il disait qu'à ce régime on n'en avait plus pour longtemps et que Philippe V tomberait du trône sans qu'il fût besoin de lui faire la guerre (2). Ce malheur, il en était réduit à le désirer; il avait avoué au comte de Bergeick, venu à Versailles en juillet 1709, que *tous ses ministres* (3) l'avaient poussé à retirer *brusquement* d'Espagne ses troupes et son ambassadeur, de manière à rendre la chute de Philippe V certaine et immédiate. Torcy avait déclaré au même personnage « que les alliés ne feroient jamais la paix tant que Philippe V seroit sur le trône », et qu'il lui fallait bien souhaiter maintenant ce qui jadis l'eût mis au désespoir. Tous, écrivait Bergeick, aiment Philippe V, mais ils sont convaincus qu'en continuant la guerre ils perdront non seulement lui, mais la France, et il ajoutait ce mot décisif : « *J'avoue à V. M. que je serois dans le même esprit si j'étois François.* »

La situation financière de la France paraissait si grave à ce ministre de Philippe V, qu'il n'avait su que répondre aux arguments de Louis XIV et de Torcy; il s'était borné à les prier de traiter séparément en laissant le roi d'Espagne se tirer d'affaire comme il le pourrait.

Bergeick, en effet, persistait à croire qu'à force de priviléges commerciaux aux Indes, l'Angleterre et la Hollande consentiraient à faire la paix avec le roi son maître. « Vous savez combien je le souhaite, lui avait dit Louis XIV, et ce que je voudrois faire pour cela! »

Afin de convaincre les étrangers de la séparation des deux nations, le roi de France avait permis que les agents de Phi-

(1) Blécourt à Torcy, 41 novembre 1709. A. E. Esp., t. 4, f° 14.

(2) *Mémoires de Noailles*, p. 213; — Amelot à Louis XIV, 26 août 1709, A. E. Esp., t. 492, f° 242. — Lettres de Louis XIV à Blécourt, octobre et novembre 1709, notamment celle du 4 novembre. Ibid., t. 493, f° 158.

(3) C'est donc à tort que M. Masson, dans son *Introduction* au journal de Torcy, semble distinguer la conduite de Torcy de celle de Beauvilliers et de Chevreuse qu'il qualifie de *trembleurs*.

lippe V usassent dans leurs dépêches d'expressions blessantes à l'égard de son gouvernement (1).

Bergeick avait alors écrit aux États-généraux de Hollande, à Marlborough et au grand pensionnaire Heinsius; il avait excédé encore les offres convenues avec son maître; et malgré tout cela il craignait que les alliés ne répondissent que cette lettre avait été dictée à Versailles, que la nation espagnole n'y avait aucune part, qu'ils n'en voulaient point à l'Espagne et qu'au contraire ils faisaient la guerre en sa faveur pour réunir toute la monarchie et la délivrer de l'oppression où elle gémissait sous un gouvernement français : « C'est sur cela, Sire, marquait Bergeick à Philippe V, qu'on auroit dû guérir et rectifier leur impression, il y a longtemps; mais ceux que S. M. T. C. a envoyés auprès de V. M. ont tenu jusqu'à présent une conduite fort opposée à cela, *même contre l'intention de S. M.* (2). »

Aussi croyait-il nécessaire que tous les Français fussent renvoyés de Madrid *avec une animosité extérieure*; que la princesse des Ursins se retirât elle-même au moins jusqu'à la conclusion de la paix; que le roi d'Espagne enfin se confiât exclusivement à ses sujets. Pour mieux tromper les ennemis, il avait prié Louis XIV de témoigner après son départ quelque mécontentement de la conduite peu française de Bergeick (3); Louis XIV s'y était prêté : « Enfin, disait encore Bergeick, quoique V. M. trouvera dans cette lettre et dans celle que j'écris au pensionnaire d'Hollande, les termes les plus forts contre la France, *tout a été, Sire, vu et approuvé par S. M. T. C. et son Conseil, et M. de Torcy en a tenu copie* (4).

Vraiment les alliés n'avaient pas tout à fait tort de croire que

(1) Bergeick à Philippe V, 13 juillet 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(2) Ceci nous confirme dans notre opinion sur les causes de la demi-disgrâce d'Amelot.

(3) Louis XIV écrit le même jour, 14 août, à Philippe V : Le C^e de Bergeick exécute les ordres que vous lui avez donnés..... Soyez persuadé qu'il est nécessaire pour vous qu'il paroisse que votre cause est uniquement celle de la nation espagnole et que mes intérêts sont entièrement séparés de ceux de V. M. » Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(4) La lettre à Heinsius contient en effet nombre d'expressions comme celle-ci : « Je dois à présent servir l'Espagne contre la France, etc., etc. » Bergeick à Philippe V, 12 août 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

les lettres de Bergeick étaient dictées à Versailles et qu'on jouait devant eux une comédie convenue!

Il est certain qu'ils ne se laissèrent pas prendre aux avances du roi d'Espagne. Celui-ci alors se tourna d'un autre côté et se rattacha à l'espoir si souvent déçu d'amener à lui son beau-père, le duc de Savoie. Victor-Amédée donna, paraît-il, quelques réponses favorables, et Philippe V se vit déjà en situation d'obliger l'Angleterre et la Hollande à sortir de la coalition. Il écrivit à ce sujet à Louis XIV une lettre toute pleine d'enthousiasme et d'illusions (1) : le roi de France les rabattit en peu de mots et l'événement prouva qu'il n'avait que trop raison (2). Le bruit ne courut-il pas en octobre que le duc de Savoie compatait sur le trône d'Espagne pour lui-même (3) ?

III.

On a vu que Louis XIV avait accordé à Philippe V que les troupes françaises demeurassent en Espagne jusque vers le milieu du mois d'août. Le jeune roi fit tout au monde pour que son grand-père transformât cette concession passagère en une mesure définitive et lui envoyât un général de premier ordre pour les commander. Il demanda d'abord le duc de Vendôme en qui, malgré la campagne de Flandre, les Espagnols et lui-même avaient la plus grande confiance (4); puis, il se rabattit

(1) Philippe V à Louis XIV, 30 août 1709, Arch. d'Alcalá, I. 2460. — Il affirme d'abord que le duc de Savoie consent à entrer en négociations; il énumère ensuite les avantages d'un traité avec lui; puis il expose les conditions demandées par le duc : la cession du Milanais, une armée suffisante pour en chasser les Allemands, les moyens de faire subsister ces troupes, enfin des garanties pour l'avenir. Ce traité permettra de repousser les conditions humiliantes des coalisés.

(2) Louis XIV à Philippe V, le 9 septembre 1709 : « Vous tirez des conséquences très justes de l'utilité dont une alliance avec le duc de Savoie seroit présentement au bien des affaires, mais je le crois peu disposé à traiter et à rompre ses engagements avec nos ennemis. J'ai cependant approuvé la négociation, et vos ministres à Gênes continuent à la suivre. » Arch. d'Alcalá, I. 2460. Le même jour, Louis XIV écrit à Blécourt « qu'il ne faut pas laisser l'illusion au roi d'Espagne que la négociation entamée avec le duc de Savoie réussisse. » A. E. Esp., t. 158.

(3) Louis XIV à Blécourt, 7 octobre 1709. Ibid., t. 193, f° 61.

(4) Philippe V à Louis XIV, 15 juillet 1709. A. E. Esp., t. 196, f° 174.

sur le prince de Vaudemont ou le maréchal de Berwick (1). Mais, en refusant le duc de Vendôme, ce n'était pas sa personne, si désagréable qu'elle lui fût alors, que le roi de France repoussait : c'était le principe même, contraire à sa politique, de l'envoi d'un général français. Aussi n'en accorda-t-il aucun ; le maréchal de Bezons lui-même avait ordre de ne rien tenter de décisif contre l'ennemi. L'occasion de livrer bataille se présenta ; les Espagnols la désiraient avec une extrême ardeur, croyant la victoire infaillible ; les forces franco-espagnoles étaient en effet très supérieures à celles de Stahremberg ; cependant Bezons battit en retraite. Jamais Philippe ne fut aussi indigné qu'en recevant cette nouvelle : « Le roi d'Espagne, Sire, écrivit Amelot à la veille de son départ, est outré de douleur et de colère, et je puis dire à Votre Majesté que je ne l'avois jamais vu en cet état (2). » Et l'ambassadeur ajoute que l'on ne peut attendre d'un pareil acte que désordre, confusion, clamours contre la France et peut-être la ruine entière des affaires du roi d'Espagne. « J'avoue à Votre Majesté, dit Philippe V à Louis XIV, que je ne m'attendois pas à ce qui me donne aujourd'hui l'occasion de lui écrire, puisque j'ai toujours bien cru que le maréchal de Bezons ne cherchoit pas les ennemis, et même qu'il les éviteroit autant que l'honneur de la France et de l'Espagne et la sûreté de nos États le lui permettroient ; mais que je ne me suis jamais imaginé qu'il passât par-dessus ces considérations comme il vient de faire, en laissant les ennemis attaquer tranquillement Balaguer au delà de la Sègre, et bien loin que de vouloir les attaquer, quoique de beaucoup inférieurs à notre armée, se retirant de devant eux, repassant la Noguera qu'il avoit passée pour s'approcher d'eux, et disant hautement que son dessein est de passer aussi la Cinca, ce qui exposeroit Lérida aux entreprises des ennemis. Je ne puis seulement penser que vous lui ayez donné de pareils ordres, puisque vous n'avez laissé les troupes que vous avez bien voulu faire rester en ce

(1) Le même au même, 16 août. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(2) Amelot à Louis XIV, 4^e septembre. A. E. Esp., t. 192, f° 270.

pays-ci que pour la défense de nos États, et non pour une manœuvre honteuse, indigne du nom françois. Elle m'a si fort indigné que, quand je l'ai apprise, je n'ai pas balancé un moment à me résoudre à aller me mettre moi-même à la tête de l'armée pour réparer cet affront et soutenir votre honneur et le mien qui sont inséparables de la conservation de ma couronne, et je pars demain pour m'y rendre (1). » Philippe quitta en effet Madrid le 2 septembre et fut le 12 à l'armée d'Aragon.

Louis XIV ne l'en blâma pas, mais il justifia la conduite du maréchal de Bezons (2); et, quand, après cinq semaines de vains efforts pour combattre, Philippe fut obligé de revenir dans sa capitale sans avoir rien fait (3), le roi de France réitéra ses ordres au maréchal pour qu'il repassât la frontière; et cette fois, malgré les protestations de Philippe V qui prétendit ne pas s'y être attendu, il tint la main à ce qu'ils fussent strictement exécutés. N'avait-il pas laissé ses troupes trois mois au delà du terme qu'il avait primitivement fixé (4)? Il ne voulut même pas, par un subterfuge que lui indiquait son petit-fils, autoriser la désertion d'une partie des soldats et des officiers subalternes que l'on reconduisait en France et qui avaient offert leurs services aux officiers recruteurs du roi d'Espagne (5).

Depuis plusieurs mois, Louis XIV avait cessé d'intervenir

(1) Philippe V à Louis XIV, 4^e septembre 1709. A. E. Esp., t. 497, f° 59.

(2) Louis XIV à Philippe V, 17 septembre 1709, Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(3) Philippe V à Louis XIV, le 11 octobre 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2574. Après avoir exposé les raisons qui l'ont empêché de combattre, il ajoute : « Ainsi voyant que je n'avois plus rien à faire, j'ai quitté l'armée avec un grand regret de voir finir de cette manière une campagne où il a été entre les mains de M. de Bezons d'achever la guerre d'Espagne en un jour. J'ai encore appris à l'armée des circonstances de cette journée qui sont bien affligeantes pour moi, puisqu'il paroît comme certain que les ennemis étoient perdus, si le maréchal avoit voulu combattre. »

(4) Louis XIV à Philippe V, le 12 octobre 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460. Le même au même, le 11 novembre : « Vous n'ignoriez pas la nécessité où je me trouvois de rappeler d'Espagne mes troupes, puisque j'en avois pris la résolution il y a plus de quatre mois, etc. » Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(5) Philippe V à Louis XIV, le 18 novembre 1709 (A. E. Esp., t. 497, f° 490) : « Plusieurs soldats et bas officiers de vos troupes se sont offerts à ceux qui étoient chargés de la levée de ces nouveaux corps. Ils les ont acceptés croyant que ni vous ni moi ne le trouverions pas mauvais. Cependant le maréchal de Bezons écrit fort vivement se plaignant de ce qu'on fait prendre parti à ses soldats par force, ce qui est bien éloigné de la vérité. Ces François apparemment, sur le bruit que vous alliez faire la paix, ont pris la résolu-

dans les affaires intérieures de l'Espagne. Blécourt n'avait même pas accompagné Philippe V à l'armée (1); ses lettres se bornaient à mentionner les nouvelles; et le roi dans les siennes, au lieu d'indiquer en toute circonstance, comme il l'avait fait jusqu'à la fin de l'année précédente, les résolutions à prendre et les nominations à faire (2), se contentait d'exprimer en termes vagues le désir qu'on ne défît point en quelques jours tout ce qu'Amelot avait fait en quatre ans. L'Espagne était donc bien vraiment laissée à elle-même et son roi libre d'agir comme il l'entendait. Sur un point seulement, le plus grave de tous il faut le dire, la cour de France cherchait encore à faire prévaloir sa volonté : les conditions de la paix.

IV.

Elle voulait alors obtenir du roi d'Espagne le cruel sacrifice, qu'elle avait demandé au mois d'août précédent, des places de Luxembourg, de Mons, de Namur, de Charleroi et de Nieuport. Il s'agissait, on s'en souvient, de les remettre à l'électeur de Bavière, en exécution des traités antérieurs et comme compensation des pertes que lui avait causées l'alliance de Philippe V. Louis XIV y tenait si fort, qu'il alla jusqu'à menacer son petit-fils de joindre ses troupes à celles des ennemis s'il n'expédiait

tion de rester en Espagne, croyant ne rien faire contre votre service en me servant.... Il n'en paraîtra pas moins que vous m'abandonnez puisque vous retirez vos troupes et qu'il ne dépend pas de vous qu'il y en ait quelques-unes qui désertent comme il arrive ordinairement dans toutes les armées. »

(1) La cause occasionnelle en fut même assez comique. Blécourt était sans doute affligé d'une mauvaise santé. Or, à peine est-il arrivé que le roi décide de courir à l'armée; ce départ précipité met le pauvre Blécourt au désespoir. Il écrit à Torcy le 4^{er} septembre (A. E. Esp., t. 193, f° 2): « Voilà ce que j'appréhendois arrivé, de ne pouvoir suivre le roi d'Espagne à la tête de ses armées, à *cause de mes sueurs!* » Que faire en ce cas imprévu? — Restez donc, lui répond Louis XIV.

(2) On trouve en 1708, comme les années précédentes, de nombreuses preuves de la connaissance qu'a Louis XIV du personnel administratif de l'Espagne; il recommande le M^{me} de Bedmar, fait maintenir le M^{me} de Balbazès comme vice-roi de Sicile; le M^{me} de Montreal lui demande sa protection pour avoir un emploi; Linarès donne part à Torcy de sa nomination à la vice-royauté de Sardaigne, etc., etc. A. E. Esp., t. 181, f° 5, 145 188; t. 182, f° 4, etc., etc.

pas les ordres nécessaires (1). Ce n'étaient là d'ailleurs, nous le savons par le journal de Torcy, que de vaines paroles. Mais, pour le déterminer, il lui envoya un négociateur fort délié et très capable d'affaires, le sieur d'Iberville (2).

Celui-ci devait représenter au roi d'Espagne les services qu'avait rendus l'Électeur, et lui démontrer que la justice e même l'intérêt exigeaient qu'ilachevât de se dépouiller en sa faveur (3).

Philippe objecta que l'affaire était trop importante pour qu'il ut se résoudre sur-le-champ, demanda une copie du traité fait par Louis XIV avec l'Électeur, et, n'ayant pu l'obtenir sous prétexte qu'il était dangereux pour lui de fournir à ses ministres la preuve d'un démembrément accepté jadis à leur insu, se décida à consulter son conseil sur le fond même de la question (4).

Tout naturellement les ministres espagnols conclurent à la négative, et le roi d'Espagne dut pour le présent se borner à représenter au duc de Bavière que ce qu'il demandait « ne lui seroit d'aucune utilité et seroit entièrement opposé aux intérêts de l'Espagne ».

« Mes ministres, lui disait-il, n'ont pu comprendre quelle utilité vous pourroit revenir à présent de la possession des places que vous me demandiez qui ne pourroit durer que très peu de temps, puisque la paix que le Roi mon grand-père juge d'être dans la nécessité de faire changeroit selon toutes les apparences cette disposition, et qui dérangeroit cependant entièrement par la situation où je me trouve les mesures que je suis obligé de prendre pour parvenir aussi à la mienne. » Il lui promettait d'ailleurs de lui donner, quand il le pourrait,

(1) Louis XIV à Philippe V, le 9 septembre 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(2) *Journal de Torcy*, éd. Fréd. Masson; 12 et 13 novembre, p. 18 et 24.

(3) Louis XIV à Philippe V, 22 novembre 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2460. Cette lettre expose toutes les réclamations de l'Électeur et les reconnaît justes. — Mémoire pour servir d'instruction au S^r d'Iberville allant à Madrid par ordre du roi. A Versailles, le 17 novembre 1709. A. E. Esp., t. 497, f° 164.

(4) Lettres de Philippe V à Louis XIV, du 2 et 27 janvier 1710. Ibid., t. 203, f° 4 et 54: et surtout *Journal de Torcy*, 9 janvier 1710, p. 99-103.

des marques essentielles de son amitié et de sa reconnaissance (1).

Si la mission d'Iberville n'avait point abouti en ce qui concernait l'objet particulier qui l'avait motivée, elle avait eu toutefois des résultats d'une importance incontestable, car elle avait fourni au gouvernement espagnol l'occasion d'une nouvelle et grave démarche auprès du roi de France.

Le chef de ce gouvernement était, depuis le départ d'Amelot, le duc de Medina-Celi. Chargé spécialement des affaires étrangères, cet ancien opposant jouait de fait le personnage de premier ministre. Iberville avait dû l'entretenir longuement et à plusieurs reprises, de l'affaire des Pays-Bas ; on s'était élevé peu à peu à des considérations beaucoup plus générales sur la situation respective de la France et de l'Espagne (2).

Medina-Celi avait déclaré qu'elle ne pouvait pas se prolonger telle quelle plus longtemps et que la France devait choisir entre l'alliance effective de l'Espagne et la guerre avec cette puissance. Il ne parlait pas ainsi de gaieté de cœur, disait-il, mais l'état de l'Espagne était tel, les Espagnols étaient si exaspérés de se voir abandonnés par Louis XIV, après s'être livrés à lui, que nul gouvernement ne pourrait les empêcher de se ruer contre la France et de s'unir aux alliés pour porter la guerre en Guienne et en Languedoc (3).

N'y avait-il là qu'une vaine rodomontade d'un seigneur insolent et fantasque tel qu'était Medina-Celi ? Gardons-nous de le croire. Le sage, le modéré, le pacifique Blécourt faisait entendre dans ses dépêches les mêmes avertissements. Huit jours avant d'Iberville, il écrivait à Torcy, *n'osant l'écrire au*

(1) Philippe V à l'électeur de Bavière, 27 janvier 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2574.

(2) Il est absolument faux qu'Iberville ait communiqué au duc de Medina-Celi de soi-disant négociations secrètes de Torcy avec les Hollandais. C'est sur cette supposition gratuite, empruntée aux Mémoires de Saint-Philippe (t. II, p. 312), que M. Combes bâtit l'histoire de la trahison de Medina-Celi qui aurait livré le secret aux Anglais ; or, ces concessions secrètes aux Hollandais attribuées à Torcy sont précisément celles que Bergeick avait faites au nom de son maître Philippe V. Sur la conversation d'Iberville et de Medina-Celi, voir *Mémoires de Noailles*, p. 222 et *Journal de Torcy*, p. 118.

(3) Iberville à Torcy, 5 et 7 janvier 1710. A. E. Esp., t. 198, f°s 2 et 14.

roi, que « si on ne secouroit l'Espagne, on alloit tout simplement l'avoir sur les bras comme ennemie (1). »

Moins pessimistes et moins hardis dans leurs paroles, la princesse des Ursins, le roi et la reine n'étaient au fond ni moins animés que leur ministre, ni moins prêts à la résistance.

La première parlait à d'Iberville une demi-heure durant de son respect pour Louis XIV, de son zèle, de son obéissance, « *excepté le seul point de conseiller au Roi Catholique d'abandonner l'Espagne, que sa conscience, son honneur et les obligations qu'elle avoit à Leurs Majestés Catholiques ne lui permettroient jamais.* »

La reine déclarait avec une franchise brutale « *qu'elle ne comprenoit rien à la maxime de certaines personnes de la cour de France qui prétendoient désarmer les ennemis par la pitié (2).* » Le mot était dur, mais caractéristique ; Iberville, subjugué comme ses prédecesseurs, jugea « que tout ce qu'on disoit de l'étendue d'esprit de la reine étoit encore au-dessous de la vérité. »

Que réclamait donc la cour de Madrid ? Le rétablissement de l'union, ni plus ni moins. Le roi et le duc de Medina-Celi prétendaient que Louis XIV fit une diversion puissante du côté de la Catalogne ; qu'on y envoyât le duc de Vendôme, puisque le roi de France ne l'employait pas chez lui ; que l'armée française enfin entreprit le siège de Girone, afin que l'Archiduc fût obligé de repasser la mer (3).

Telles furent les demandes précises que d'Iberville apporta à la cour de Versailles, vers la fin de janvier 1710.

Corroborees du refus de ratifier le traité conclu avec l'électeur de Bavière, elles ne pouvaient manquer de s'imposer à l'attention de Louis XIV. Ce n'était pas que la guerre avec l'Espagne

(1) Blécourt à Torcy, 30 décembre 1709. Ibid., t. 194, f° 261.

(2) Iberville à Torcy, 31 décembre 1709. Ibid., f° 269.

(3) Iberville à Torcy, 7 janvier 1710. — Philippe V à Louis XIV, 9 janvier 1710, A. E. Esp., t. 203, f° 44.

lui parut fort à craindre, comparée à celle qu'il soutenait depuis huit ans. Mais si la séparation déjà effectuée des deux puissances ne désarmait pas l'Europe, à quoi bon la prolonger? C'était jouer un rôle de dupe que de sacrifier à l'espérance d'une paix qui fuyait toujours les seules chances qui restassent de l'avoir acceptable. Le roi de France lui-même commençait à montrer de l'irritation contre ceux qui, selon lui, « avaient gâté toutes les affaires par l'envie extrême qu'ils avaient fait voir aux ennemis de conclure à quelque prix que ce fût (1). »

Dans le conseil du 27 janvier, il traita durement à ce propos et Beauvilliers et Torcy. De son lit, M^{me} de Maintenon intervint et le pressa de songer à finir une affaire aussi importante que l'était celle de la paix; « il résista, se débattit, mais enfin se rendit (2). »

Avant de donner une réponse définitive à son petit-fils, il décida d'attendre qu'on fût éclairé sur les intentions des Hollandais. Si elles étaient pacifiques, on les eût traversées en envoyant un général au roi d'Espagne; si au contraire les ennemis ne cherchaient qu'à amuser par de feintes négociations, la France tenterait en Catalogne la diversion demandée (3).

Les réponses des Hollandais arrivèrent dans la nuit du 15 février 1710; elles dépassaient en insolence tout ce que Louis XIV avait reçu jusqu'alors; elles disaient positivement qu'il n'y aurait point de paix, tant que Philippe V serait sur le trône et que c'était à Louis XIV de l'en faire descendre, soit par la persuasion, soit par la force (4).

La cour de France voulait-elle et pouvait-elle aller jusque-là? Les ministres, nous le verrons, ne reculaient pas, sauf un seul, devant une telle extrémité. Mais l'union de l'Espagne et de la France n'était pas une union politique; elle ne reposait sur aucun traité d'alliance formelle entre les deux gouvernements;

(1) *Journal de Torcy*, 27 janvier 1710, p. 425.

(2) Ibid.

(3) *Journal de Torcy*, 29 janvier 1710, p. 426-427. — Louis XIV à Philippe V, 4 février 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(4) *Journal de Torcy*, 16 février 1710.

elle ne tenait qu'à la parenté des princes ; au-dessus des ministres, il y avait la famille royale. Quelles étaient, à l'égard de Philippe V, les dispositions des membres qui la compossaient ? C'est la question qu'il importe d'étudier, avant d'exposer la série difficile à suivre des revirements tragiques par lesquels devait passer, durant toute l'année 1710, la politique française en Espagne.

CHAPITRE III.

Les dispositions de la cour de France à l'égard de l'Espagne. — Les alliés veulent obliger Louis XIV à déclarer la guerre à Philippe V. — Hésitations et revirements de la politique française.

(1710.)

Le premier personnage de la cour de France après le Roi, sinon par le rang, du moins par la puissance, c'est M^{me} de Maintenon. Il est juste que nous commençons par elle la rapide revue que nous nous proposons de faire.

I.

Si jamais M^{me} de Maintenon a eu une politique à elle, ou seulement une opinion nettement arrêtée sur les affaires de l'État, c'est bien de 1706 à 1710, au milieu des circonstances cruelles que traversèrent alors la France et l'Espagne. Malgré les répugnances de Louis XIV, les supplications de la reine d'Espagne, les exhortations de la princesse des Ursins, invariably elle a voulu la paix, et finalement à quelque condition que ce fût, au prix même de la guerre avec Philippe V.

Dès 1706, les pamphlets contemporains la montrent découragée, tremblante, pusillanime (1). Elle-même se sent « frappée, abattue, stupide (2) ». Tandis que la princesse des Ursins,

(1) Voir notamment à la Bibliothèque nationale un curieux recueil de dix-huit pamphlets, de l'année 1706 (L b. 37. 4034. Réserve). Le pamphlet quatre fait dire à Louis XIV par M^{me} de Maintenon

Quittez la trahison, le fer et le feu de guerre.
Donnez un blanc-signé aux ennemis pour faire
Des articles de paix ; et vous pourrez, Louis,
Trouver grâce et repos après faits inouïs.

(2) M^{me} de Maintenon au duc de Noailles, 13 juin 1706 : « Pour moi, mon cher duc, j'ai

plus énergique et plus haute que jamais, réclame impérieusement la continuation de la guerre, à partir de 1708, M^{me} de Maintenon ne prend la plume que pour représenter la situation lamentable de la France ; elle ne craint pas d'accuser la divergence qui existe entre ses vues et celles de la princesse des Ursins : « Je suis bien malheureuse en politique ; car je ne me souviens point d'en avoir eu sur l'union des deux nations que je crois très difficile à faire. Vous nous voyez bien des troupes, beaucoup d'argent, et un nombre suffisant d'excellents généraux ; vous voyez les ennemis embarrassés et las de la guerre : malheur à ceux qui voient tout le contraire ! Vous voyez l'Archiduc se promenant au bord de la mer, au mois de janvier dans le dessein d'accoutumer les Catalans à une promenade qui le mette en état de se sauver par quelque misérable barque qui pourroit bien périr ; je le vois aller vers la mer pour apercevoir des premiers une puissante flotte qui lui amène quarante mille hommes commandés par le prince Eugène..... Vous voyez une paix glorieuse qui nous mettra tous en repos et en joie, et j'en crains une plus triste que la guerre (1). »

A peine veut-elle continuer à écrire, ne pouvant rien communiquer que de très affligeant : « Vous avez raison de dire qu'il faut regarder tout ce qui nous arrive comme venant de Dieu. Notre Roi était trop glorieux ; il veut l'humilier pour le sauver. La France s'étoit trop étendue et peut-être injustement ; il veut la resserrer dans des bornes plus étroites et qui en seront peut-être plus solides. Notre nation étoit insolente et déréglée ; Dieu veut la punir et l'abaisser (2). »

La conclusion de ces lettres trop humbles et trop découragées sera naturellement qu'il faut traiter : « Vous pensez qu'il faut périr plutôt que de se rendre ; je pense qu'il faut céder à la force, au bras de Dieu qui est visiblement contre nous, et que le Roi doit plus à ses peuples qu'à lui-même. Ce ne seront

été frappée, abattue, stupide jusqu'ici, je reprends courage et je me retrouve un peu petite-fille d'Agrippa. »

(1) M^{me} de Maintenon à la princesse des Ursins, 22 janvier 1708. Geffroy, t. II, p. 152.

(2) La même à la même 23 décembre 1708. Ibid., t. II, p. 185.

point mes avis qui feront la paix ou la guerre; je les dis librement parce que je connois leur peu de valeur (1). »

Elle voit et prévoit tous les maux : le triste état de l'armée d'abord : « Quand M. le maréchal de Boufflers revint à la cour après la perte de Lille, il ne put soutenir les discours qu'on tenoit sur les propositions de la paix, et partit pour aller en Flandre tout plein de courage. Quand il a vu nos troupes, nos magasins et nos fourrages, il en a pensé mourir de douleur et convient présentement qu'il faut faire la paix à quelque prix que ce soit (2). » Cela même est peu de chose à côté du reste : « Je croyois la guerre le plus grand de tous les fléaux; et la peste dont on nous menace m'effraie moins que la famine présente; si vous voyiez notre état de près, vous nous plaindriez davantage et nous blâmeriez moins; y a-t-il quelque courage, Madame, quand on voit l'armée et les peuples mourir de faim (3)? » Tant de chagrins et de terreurs irritent la princesse des Ursins : « On vous fait craindre, Madame, le scorbut et la peste; comment n'y ajoute-t-on pas que le ciel tombera?..... Pardonnez-moi si je ne me rends pas sur la nécessité que vous trouvez à soumettre tout aux lois que la Ligue veut imposer au plus grand monarque du monde. Je ne puis me représenter le chagrin mortel qu'il aura après les avoir subies sans ressentir une douleur inconcevable (4). »

M^{me} de Maintenon en était venue à désirer la défaite presque autant que la victoire afin d'en finir plus tôt; quand elle apprendra Villa-Viciosa elle ne saura si elle doit se réjouir (5); M^{me} des Ursins n'avait pas tort quand elle l'accusait de souhaiter la dépossession de Philippe V; ne l'avouait-elle pas implicitement, même quand elle protestait? « Je suis bien éloignée de ce sentiment là, et il y a peu de personnes qui achètent plus cher que moi de voir leur règne affermi; *mais il est vrai*,

(1) La même à la même, 27 avril 1709. *Ibid.*, t. II, p. 203.

(2) 18 mars 1709.

(3) 16 mai 1709.

(4) 3 juin 1709. Bossange, t. IV, p. 272.

(5) *Journal de Torcy*, 19 décembre 1710.

Madame, que je ne voudrois pas pour cela la destruction de la France (1). »

Tout est là; M^{me} de Maintenon se plaçait au point de vue de la France épuisée; la princesse des Ursins au point de vue des intérêts de Philippe V : « Je ne crois point, Madame, lui écrivait encore M^{me} de Maintenon, que nous pensions différemment *quand je crains plus la perte de la France que celle de l'Espagne*; mais vous ne croyez pas comme moi que nous soyons sans ressources (2)..... *Je suis bien assurée que si vous étiez ici vous changeriez de sentiment. Mais enfin, Madame, vous êtes Françoise aussi bien qu'Espagnole* (3). » En était-elle bien sûre, et ne lui avait-elle pas dit une fois : « Le roi et la reine d'Espagne ont bien des raisons de vous aimer; *la passion que vous avez pour eux vous fait cesser d'être Françoise* (4)? » Elles en vinrent à s'écrire « des lettres à feu et à sang (5). »

Bien qu'elle connût ces dispositions de M^{me} de Maintenon, la reine d'Espagne ne se lassait pas de la conjurer, au nom de l'amitié dont elle avait donné tant de preuves au Roi et à elle-même, d'intervenir en leur faveur auprès de Louis XIV. C'est à elle qu'elle s'adressait pour que le Roi de France laissât ses troupes en Espagne; il n'y allait pas moins, disait-elle, que de sa vie (6). Elle lui demandait « par pitié » d'empêcher qu'on ne rappelât la princesse des Ursins en même temps qu'Amelot. Que ferait-elle privée de la Princesse, sans savoir à qui se fier pour elle et pour son fils, sans avoir personne qui l'aïdât à soutenir tant de malheurs (7)? De quels termes pressants elle savait aussi se servir pour obtenir à cet ambassadeur qui avait si bien mérité de la France et de l'Espagne la juste récompense qu'elle s'indignait, non sans raison, de lui voir refu-

(1) 10 août 1709.

(2) 2 mars 1710, Geffroy, t. II, p. 243.

(3) 6 juillet 1710. Ibid., t. II, p. 248.

(4) 23 novembre 1709.

(5) 14 septembre 1709. Geffroy, t. II, p. 227 et note.

(6) La reine d'Espagne à M^{me} de Maintenon, 17 juin 1709, loc. cit.

(7) La même à la même, 26 août 1709. Ibid.

ser (1)! Elle ne mettait pas moins d'énergie à solliciter l'envoi du duc de Vendôme en Espagne : c'était l'objet d'une lettre suppliante que d'Iberville devait remettre à M^{me} de Maintenon, en même temps qu'il porterait à Louis XIV les demandes officielles du gouvernement espagnol (2).

M^{me} de Maintenon pourtant demeurait inébranlable ; elle dissuadait Torcy de conclure aucun traité avec la cour d'Espagne (3) ; elle disait au maréchal de Villars « qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que de faire la guerre à Philippe V (4) ; » la première, elle osait ouvrir un tel avis devant le Roi. Ses idées étaient si connues que le pensionnaire Heinsius pressait son agent Florisson, s'il venait à la cour, de s'adresser à elle « parce qu'il savait qu'elle voulait la paix et qu'elle s'était opposée à la rupture du traité de partage (5). » Bref, le roi et la reine d'Espagne n'avaient pas à Versailles de plus grand ennemi politique que leur amie M^{me} de Maintenon (6).

II.

Monseigneur au contraire était resté pour son fils préféré l'appui le plus sûr et le plus constant. En 1709, après la découverte des intrigues du duc d'Orléans, « il s'étoit signalé entre tous pour sévir au plus fort ; » il avait montré *jusqu'à de la furie*, nous dit Saint-Simon. Lors même que le Roi eût rendu ses bonnes grâces au duc d'Orléans, après le renvoi de M^{me} d'Argenton, et qu'à l'exemple du maître, la plupart des princes furent revenus à lui, « seul Monseigneur demeura le même qu'il étoit à son égard (7). »

(1) La reine d'Espagne à M^{me} de Maintenon, 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2574.

(2) La même à la même, 10 janvier 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2574.

(3) *Journal de Torcy*, 3 août 1710, p. 241-243.

(4) *Ibid.*, 7 et 9 mai 1710, p. 177.

(5) *Ibid.*, 26 janvier 1710, p. 122.

(6) Remarquons que dans cette circonstance, la seule où M^{me} de Maintenon ait eu une attitude politique nettement déterminée, l'opinion soutenue par elle n'a pas prévalu.

(7) Saint-Simon; t. V, p. 41; 133 et 260. — Le duc d'Albe à Grimaldo, 23 et 29 juillet, 5 août 1709. Arch. d'Alcalá, I. 2975.

Au conseil, il s'opposera sans trêve ni relâche à tout ce qui pourra conduire à faire la guerre au roi d'Espagne (1); à la dernière extrémité seulement, et devant l'avis unanime des membres du conseil, il laissera insérer comme concession suprême dans les instructions des Plénipotentiaires français la promesse d'un subside aux alliés. Quand les conférences seront rompues, il insistera avec force pour l'envoi du duc de Vendôme en Espagne, et son avis triomphera (2).

Le duc de Berry, quoiqu'il fût sur le point de se marier, était encore trop enfant de caractère et d'esprit pour exercer une influence quelconque sur les résolutions du roi son grand père : « Voici, écrit précisément à cette époque la duchesse d'Orléans, les amusements ordinaires du duc de Berry; il tire des coups de fusil, joue aux cartes, cause avec des jeunes femmes qui n'ont pas le sens commun et fait le goinfre.....

« J'allois oublier les glissades (3) ». « Il n'est pas étonnant, disait-elle encore, que le duc de Berry se conduise comme un enfant; il ne parle avec personne de raisonnable. Nuit et jour, il est dans la chambre de la duchesse de Bourgogne, où il fait le valet de chambre de ses dames. L'une se fait apporter une table par lui, l'autre son ouvrage, la troisième lui donne une autre commission; il se tient debout, ou bien est assis sur un petit tabouret, tandis que toutes les jeunes dames sont étendues ou bien dans une chaise à bras, en écharpe, ou bien sur un lit de repos (4). »

La guerre avait cependant relevé quelque peu le personnage du duc de Berry. Cette même campagne de 1708 qui avait coûté au duc de Bourgogne presque toute sa réputation, l'avait grandi. Il y avait prouvé sa bravoure et n'avait eu à supporter aucune des responsabilités du commandement : « Le métier de la guerre, écrivait-il au roi son frère, est plus difficile que

(1) Voir ci-dessous, fin du chapitre III et chapitre IV.

(2) *Journal de Torcy*, 30 juillet 1710; p. 234.

(3) Madame à la duchesse de Hanovre, 7 février 1709. Jæglé, t. II, p. 42.

(4) La même à la même, 9 mars 1710. Ibid., p. 48.

celui de la chasse; mais j'espère m'y rendre encore plus habile par mon application que je ne suis à l'autre, et je vous assure que je n'ai point de regret à la plaine Saint-Denis ou à Fontainebleau (1). » Les premiers succès avaient excité son enthousiasme (2); au milieu des revers, il avait fait tout son devoir; à son retour, les compliments ne lui avaient pas manqué. Aussi demeurait-il fort belliqueux; en 1709, il avait déploré le dessein formé par Louis XIV d'abandonner Philippe V et applaudi à la résolution prise par son frère de se défendre jusqu'à la mort : « Si vous saviez, lui mandait-il, ce que j'ai souffert à cause de vous du parti que l'on étoit forcé de prendre à votre égard si la paix s'étoit faite, je crois que vous en seriez touché. Je vous assure que c'étoit bien par nécessité que le roi se seroit résolu de vous abandonner, car son amitié pour vous est toujours aussi grande, mais, Dieu merci, nous n'en sommes pas là et j'espère que cela ne sera jamais. J'ai été transporté de joie du parti que vous avez pris si cela arrivoit, car il est noble et digne de vous (3). »

Il est permis de croire qu'en 1710 les sentiments du duc de Berry n'avaient pas varié.

Tout au rebours de son frère cadet, le duc de Bourgogne n'avait pas cessé de se transformer depuis le jour où Philippe V l'avait quitté : « C'est un prince très merveilleux, disait de lui au roi d'Espagne M^{me} de Maintenon, et en qui Dieu a fait des miracles et un changement admirable. V. M. peut se souvenir qu'il étoit très vif, pour ne pas dire colère; il est très modéré. Il aimoit le jeu et le gros jeu : il ne joue plus que par complaisance et d'une manière plus parfaite que de ne pas jouer du tout parce qu'elle est sans affectation. Il aimoit la propriété et employoit ses menus plaisirs à acheter mille choses qu'il étoit ravi d'avoir; il donne tout aux pauvres avec une application et un ordre admirables. Il se cache le plus qu'il

(1) Le duc de Berry à Philippe V, 23 juin 1708. Arch. d'Alcalá, I. 2314.

(2) Le même au même, 7 juillet 1708. Ibid.

(3) Le même au même, 3 juin 1709. Ibid.

peut; mais, comme cela est difficile à une personne de son rang, il est déjà connu de toute la France sur ce pied là, et par conséquent aimé et estimé de tout le monde (1). »

L'opinion du duc de Bourgogne comptait beaucoup plus que celle du duc de Berry, non seulement parce qu'il avait le droit de la faire entendre au conseil, mais parce que Louis XIV, bien que les scrupules de conscience du prince son petit-fils l'impatientassent parfois, avait cependant pour ses vertus et pour sa raison de la considération et presque du respect. Si dans les premiers temps qui avaient suivi la campagne de Flandre, il lui avait témoigné quelque sévérité, il n'avait pas tardé à reconnaître que le duc de Bourgogne, responsable pour une part des revers de 1708, ne l'était pas seul; d'autres plus âgés et plus experts que lui étaient par suite plus coupables. Sans doute, le duc de Bourgogne avait fait preuve d'un génie militaire médiocre; il avait été dupe de fréquentes illusions; sans doute, n'ayant ni l'expérience, ni les qualités nécessaires pour commander lui-même, il aurait dû déferer plus volontiers aux conseils du duc de Vendôme et surtout ne jamais désobéir à ses ordres positifs; sans doute enfin, il avait aggravé son cas par des puérilités et par des paroles malheureuses, dont on abusait contre lui, que cependant Fénelon lui-même tenait pour authentiques puisqu'il les lui reprochait (2). Mais que dire du duc de Vendôme? Soit présomption, soit négligence, soit dégoût, — à moins qu'on ne préfère soutenir avec Saint-Simon que ses fautes étaient volontaires et avaient pour but de perdre l'héritier nécessaire de la couronne, — n'avait-il pas commis des erreurs, impardonnable puisqu'elles n'avaient pas l'inexpérience pour excuse? A partir du jour où il avait été conseillé par Berwick, le duc de Bourgogne n'avait-il pas eu presque constamment raison contre Vendôme? Les dernières opérations que ce général avait exécutées malgré eux, en

(1) Mme de Maintenon à Philippe V, octobre 1707. Geffroy, t. II, p. 143.

(2) Fénelon, Correspondance, lettres du 20 septembre, du 15 et du 23 octobre 1708. *Oeuvres*, t. III, 605-615.

vertu de son autorité suprême, n'avaient-elles pas eu des conséquences désastreuses? Enfin Louis XIV lui-même n'avait-il pas eu tort d'associer deux personnages incapables de s'entendre, de mal définir les limites de leur autorité, d'exiger qu'on en référât sans cesse à Versailles, créant ainsi trois commandements rivaux et causant des retards irréparables (1)?

Tout cela, Louis XIV l'avait senti, et si le duc de Bourgogne, par un sentiment d'humilité chrétienne excessif chez un prince, ne l'avait pas dit publiquement, il l'avait du moins fait entendre à son aïeul et à sa femme (2). Aussi, tandis que le monde se déchainait contre lui, avait-il reconquis la confiance du roi. Lui-même avait cruellement souffert des accusations dont il était l'objet; il brûlait du désir d'effacer sur un champ de bataille ses fautes et ses malheurs; son esprit était devenu plus personnel, plus vigoureux et plus mûr (3); de toutes façons, l'avis qu'il devait émettre sur les affaires de l'Espagne était au nombre des plus considérables.

L'opinion générale est que le duc de Bourgogne voulait la paix à tout prix; il est certain qu'il la voulait, mais non pas plus que le roi, ni à d'autres conditions. Si le 25 mai 1709, il écrit au roi son frère qu'il faut que la France cesse de secourir l'Espagne sous peine de se voir ramenée par les alliés au traité des Pyrénées, s'il dépeint avec les plus vives couleurs les souffrances que le froid et la famine ont fait endurer au royaume, s'il énumère les conséquences fatales qu'une campagne malheureuse de plus entraînerait avec elle, n'est-ce pas au mois de juin que Louis XIV se décide à retirer ses troupes de la Péninsule? Quand le duc de Bourgogne expose à Philippe V les conditions rapportées de La Haye par Torcy, n'a-t-il pas

(1) Nous ne nous prononçons ainsi qu'après une étude sérieuse de tous les documents politiques et militaires relatifs à la campagne de Flandre, et notamment des lettres du duc de Bourgogne à Philippe V. Arch. d'Alcalá, I. 2514.

(2) Saint-Simon, t. IV, p. 367; M^{me} de Maintenon à la princesse des Ursins, 23 novembre 1708. Bossange, t. I, p. 335.

(3) M. Monty, dans sa thèse brillante sur le duc de Bourgogne, p. 39, soutient le contraire. Les lettres du duc de Bourgogne à Philippe V ne laissent, selon nous, subsister aucun doute sur ce point. Cf. Saint-Simon, t. IV, p. 273.

soin d'ajouter « que le roi n'acceptera jamais, quoi qu'il lui en puisse arriver, de joindre ses forces à celles des ennemis pour chasser d'Espagne son petit-fils; qu'ainsi malgré la situation extrême où il est, il a refusé de traiter; qu'il se tient quitte de toutes les offres qu'il a faites jusqu'à présent et qu'il faudra tabler sur d'autres principes, lorsqu'il sera question de paix une autre fois (1) » Et ne dit-il pas, parlant pour son propre compte, « qu'il s'estime bien malheureux que l'état de la France l'ait obligé de penser autrement que ne l'auroit voulu son cœur sur la soustraction de secours de la part du roi? »

Combien ces sentiments sont vrais, on le voit encore à la réponse que fait le duc de Bourgogne aux tendres reproches que lui adresse son frère : « Pensez-vous en vérité que dans les maux qui nous pressent, j'oublie aussi ceux qui vous menacent, et pouviez-vous soupçonner que l'absence eût diminué en moi la tendresse que j'ai toujours eue pour vous? Je vous puis assurer qu'elle se fait bien sentir présentement et que je suis toujours touché comme je le dois et des succès et des malheurs qui vous arrivent. Je suis aussi un témoin fidèle de celle que le roi a pour vous, sûr qu'il sacrifieroit encore une partie de ses conquêtes, et peut-être qu'il les sacrifiroit toutes pour mettre vos intérêts en sûreté et vous conserver la couronne que Dieu vous a donnée (2). » Quel partage se fait dans son cœur et dans son esprit il le dit à merveille : « Je me flatte que vous ne me croyez pas capable d'oublier jamais l'amitié étroite qui nous a liés pendant notre enfance et qui me fait pleurer si tendrement notre séparation; c'est cette même amitié qui me fait sentir maintenant *combien il est pénible d'être frère et François tout en même temps* et que nos malheurs aient été jusqu'au point de désunir en partie ces deux qualités. Mais ils ne désuniront jamais nos cœurs (3). »

Aussi se réjouit-il quand Louis XIV consent à laisser quelque

(1) Le duc de Bourgogne à Philippe V, 3 juin 1709.

(2) Le même au même, 24 juin 1709.

(3) Le même au même, 26 juin 1709.

temps encore au roi d'Espagne les troupes nécessaires à sa sécurité personnelle et se reprend-il à espérer quand la lutte recommence opiniâtre sur les frontières de la Flandre (1).

Mais après Malplaquet, après de nouvelles défaites, le duc de Bourgogne pourra-t-il vouloir continuer la guerre quand Louis XIV et Monseigneur lui-même ne prévoient plus que des désastres? « Voilà encore un de ces cas, écrit-il à Philippe V, où le devoir et le sang sont divisés et où l'on souffre infiniment; mais la paix est devenue indispensable, et, plus on ira en avant, plus elle coûtera cher. Peut-être, mon cher frère, que ces discours quoique véritables devroient être un peu adoucis; mais croyez que si je parle ici en prince françois à un frère qui ne peut qu'être touché du triste état de la France, je ne pense pas moins en frère du roi d'Espagne qui sent vivement toutes ses douleurs et toutes les traverses qu'il rencontre (2). »

Une fois encore, la vive imagination du duc de Bourgogne lui représenta le succès comme possible lorsque la lutte acharnée de Charles XII contre le tsar et la ligue du roi de Danemark, de l'électeur de Saxe et de l'électeur de Brandebourg lui eurent fait croire que l'Empereur allait être obligé de garder presque toutes ses forces en Allemagne (3). Mais les affaires de l'Europe septentrionale se calmèrent momentanément et la diversion attendue ne se produisit pas. C'était précisément le temps où Philippe V renvoyait d'Iberville à Versailles et réclamait par son intermédiaire une nouvelle expédition française en Catalogne. Comment le duc de Bourgogne ne se fût-il pas prononcé pour la paix, quand *l'unanimité* des membres du conseil venait de voter en ce sens (4)? Il en avertit loyalement son frère, lui rappelant une fois de plus la règle de conduite qu'il s'était tracée : « *Après les intérêts de la France*, je n'en ai pas de plus chers que les vôtres (5). » Malheureusement, de l'avis de

(1) Le même au même, 26 juin et 16 septembre 1709.

(2) Le même au même, 21 octobre 1709.

(3) Le même au même, 4 novembre 1709.

(4) *Journal de Torcy*, 16 février 1710.

(5) Le duc de Bourgogne à Philippe V, 9 février 1710.

tous, les intérêts de la France exigeaient le complet abandon de l'Espagne (1). Le duc de Bourgogne, d'ailleurs, repoussera avec autant d'énergie que Monseigneur toute idée de guerre contre Philippe V (2). Bien plus, à la fin de 1710, lorsqu'après la bataille de Saragosse tout le monde aura perdu courage, il voudra lui que l'on reprenne en main la défense de l'Espagne, puisqu'on n'a pu amener les alliés à traiter à des conditions raisonnables; et quand son opinion aura triomphé, il écrira à son frère ces mots qui, mieux que tous les commentaires, nous édifient sur ses dispositions véritables : « *Dans les choses où j'ai pu croire les intérêts de la France différents des vôtres, je me suis attaché à la France préférablement à l'Espagne;* mais, pour le fond du cœur, il a été toujours le même, et ce m'est une sensible joie que, *les intérêts se réunissant, le devoir et l'amitié puissent tendre à un même but...* Je puis vous assurer que, dans les situations où nous nous sommes trouvés, vous en auriez fait autant que moi; mais je puis vous assurer aussi que je n'ai jamais été que jusqu'où j'ai cru que l'exakte justice pouvoit me le permettre (3). »

Est-il possible de mieux dire ce qu'on pense et ce qu'on veut, d'unir plus parfaitement les sentiments d'un tendre frère à ceux d'un bon Français?

Obtenir la paix au prix de l'abandon de l'Espagne, mais non pas d'une guerre contre Philippe V, telle était au commencement de 1710 l'opinion du duc de Bourgogne; c'était, nous l'avons dit, celle de Louis XIV et du grand Dauphin.

III.

Il était un prince qui, semble-t-il, aurait dû être consulté de préférence à tous les autres quand il s'agissait de l'Espagne :

(1) Louis XIV à Blécourt, 3 mars 1710. A. E. Esp., t. 198, f° 122.

(2) Journal de Torcy, 1^{er} et 26 mars 1710, p. 143 et 156.

(3) Le duc de Bourgogne à Philippe V, 21 octobre 1710.

c'était le duc d'Orléans, si intimement mêlé pendant deux années aux événements militaires et politiques de la Péninsule. On sait quel triste motif réduisait ce prince au silence (1).

On l'accusaît d'avoir trahi le roi qu'il avait eu mission de défendre, d'avoir cherché à le supplanter; et, pour cela, fomenté la révolte parmi ses sujets, négocié avec ses ennemis.

Sans être aussi coupable que l'ont cru la plupart de ses contemporains et presque tous les historiens, le duc d'Orléans l'était pourtant.

Nous avons vu qu'en 1707 et 1708 ce prince avait accepté le rôle dangereux chez tout général, à plus forte raison chez un homme jouissant de droits éventuels à la couronne, d'intermédiaire entre le gouvernement et les mécontents; non seulement il s'était plaint beaucoup plus que de raison de la façon dont les affaires étaient conduites, mais il avait eu sa politique à lui en face de celle d'Amelot et de la princesse des Ursins. Bientôt même, en 1709, il avait prêté l'oreille aux perfides conseils de l'Anglais Stanhope (2) et formé le projet de prendre la place de Philippe V sur le trône d'Espagne, au cas où ce prince abandonnerait son royaume (3); il avait envoyé en Espagne, avec une lettre de créance, un agent nommé Flotte qui semblait, aussi bien que Regnault le secrétaire du prince, n'avoir d'autre mission que de lui recruter des partisans (4); il avait enfin reçu une adresse signée de plusieurs nobles Espagnols qui ne voulaient voir à leur tête ni Philippe V, ni l'archiduc Charles (5).

Qu'importait après cela qu'il eût refusé de négocier avec l'Angleterre et la Hollande, malgré les avances qui lui avaient

(1) Le sujet de la conduite suivie par le duc d'Orléans en Espagne est beaucoup trop délicat et beaucoup trop étendu pour que nous le traitions incidemment. Nous ne donnons ici que les conclusions de l'étude très minutieuse que nous avons faite des nombreux documents trouvés par nous aux Archives d'Alcalá.

(2) Les dépositions de Flotte, corroborées par un passage du Journal de Torcy, 19 décembre 1710, permettent d'affirmer que l'initiative du projet est venue de Stanhope et non du duc d'Orléans.

(3) Tous les documents *sans aucune exception* contiennent cette restriction qui atténue singulièrement la culpabilité du duc d'Orléans.

(4) La lettre de créance de Flotte est aux Archives d'Alcalá, I. 2975.

(5) Cette adresse se trouve aux mêmes Archives, I. 2975.

été faites (1); que, de l'aveu des témoins les plus défavorables et des dénonciateurs eux-mêmes (2), il eût toujours spécifié qu'il ne tenterait rien pour lui-même avant la chute irrémédiable de Philippe V; que, dans le courant de 1709, il eût même obtenu de Louis XIV l'autorisation plus ou moins vague de sauvegarder dans la Péninsule ses droits et ses intérêts (3)? Aux yeux de Philippe V, il était criminel; Flotte et Régnault pouvaient être sans scrupules jetés dans la prison d'État de Ségovie; ceux qui les avaient écoutés méritaient d'être condamnés comme traitres et rebelles.

Les explications et les excuses que Louis XIV et M^{me} de Maintenon elle-même, cette prétendue ennemie du duc d'Orléans, donnaient à la conduite du prince, ne faisaient qu'augmenter la peine du roi d'Espagne en lui rendant suspectes les intentions de son grand-père (4). Le duc d'Orléans lui paraissait capable des plus noirs forfaits : n'allait-il pas lui imputer, contre sa personne, la plus lâche des tentatives d'empoisonnement (5)? Toutes les convenances empêchaient Louis XIV de rien demander au duc d'Orléans qui concernât la cour d'Espagne, et le duc d'Orléans de prononcer un seul mot qui tendit à l'abandon de Philippe V.

« Madame, » quoique indignée des accusations portées contre son fils, n'en rendait pas responsable le roi d'Espagne; elle le considérait comme irrémédiablement subjugué et réservait toute sa haine à la princesse des Ursins. Aussi, tout Allemande qu'elle fût, elle continuait à souhaiter le succès de Philippe V. La fidélité des Espagnols excitait d'ailleurs son admiration (6).

En résumé, ni le Roi, ni Monseigneur, ni le duc de Bourgo-

(1) Les dépositions de Flotte n'ont jamais varié sur ce point.

(2) Miguel Pons et Los Cameros, dont les lettres se trouvent à Alcalá.

(3) La demi-complicité de Louis XIV est prouvée non seulement par les dépositions de Flotte, ce qui est peu, mais par deux assertions du duc d'Albe; par les efforts que fit le Roi pour étouffer l'affaire et pour excuser le duc d'Orléans; par les mesures qu'il prit, en 1709 même, pour faire reconnaître les droits éventuels du duc d'Orléans au trône d'Espagne; enfin par quelques paroles de lui qui ne peuvent être interprétées en un autre sens.

(4) Huit lettres de Louis XIV, dont trois secrètes, sur ce sujet. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(5) C'est l'affaire du cordelier Lemarchand.

(6) Madame à la duchesse de Hanovre, 11 juil. 1709 et 27 avril 1710; Jæglé, t. II, p. 28 et 50.

gne, ni le duc de Berry, n'étaient disposés à admettre que la France pût jamais tourner ses armes contre le roi d'Espagne; l'honneur mettait le duc d'Orléans dans l'impossibilité de parler autrement qu'eux, à supposer qu'il parlât; « Madame » n'avait pas voix au chapitre, mais ses dispositions n'étaient pas contraires à Philippe V. Seule, M^{me} de Maintenon n'aurait pas reculé devant une guerre qui faisait horreur à Louis XIV.

Parmi les ministres, Desmarests, Pontchartrain et Torcy lui-même inclinaient à croire qu'elle avait raison. Beauvilliers et Voysin pensaient au contraire comme le roi et les princes.

Voyons maintenant tous ces personnages aux prises avec les cruelles réalités des conditions de paix proposées par les plus impitoyables des ennemis.

IV.

Nous avons laissé le récit des événements au moment où la cour de France venait de recevoir presque simultanément au début de l'année 1710 les prières déjà menaçantes de l'Espagne et les sommations outrageantes de la Hollande. Les unes et les autres firent l'objet des délibérations du conseil le 16 février. Pour y répondre, Torcy se borna à exposer l'état des affaires. Il était déplorable. L'argent manquait absolument; le crédit était perdu. Les troupes ne se rétablissaient point. Les officiers et les soldats périssaient de misère : nuls magasins, nul moyen d'en faire. On ne savait comment l'armée subsisterait pendant la campagne. On doutait même si elle pourrait y entrer. Point de généraux pour la commander. La blessure de Villars lui permettrait-elle de servir? Et d'ailleurs les malheurs de l'année précédente, la journée de Malplaquet surtout, ne lui avaient-ils pas fait perdre la confiance du soldat?

Lui-même, quelque opinion qu'il eût de son génie, pressait pour la paix. Il convenait que c'en serait fait de l'État, s'il perdait une seule bataille. On apprenait en même temps que les

ennemis, imitant les exemples que Louis XIV leur avait donnés autrefois, voulaient se mettre en mouvement dès les premiers jours d'avril. Ils avaient des provisions en abondance et des généraux expérimentés.

En face d'une telle situation, tous, princes et ministres, baissèrent la tête; l'avis pour la paix fut unanime (1). Le 3 mars, Louis XIV écrivit à Blécourt qu'il était entièrement décidé à abandonner l'Espagne, qu'il fallait obtenir de Philippe V une cession volontaire, qu'il était même inutile de s'occuper davantage d'un accommodement pour le commerce français dans l'Inde, puisque c'est avec l'Archiduc reconnu roi que cette question devrait être traitée (2).

Notons toutefois que, même alors, le roi, Monseigneur et le duc de Bourgogne avaient déclaré qu'il ne pouvait être question de faire la guerre au roi d'Espagne (3).

Un mois plus tard tout était renversé. Les conférences tenues à Gertruydenberg n'avaient fait que révéler l'outrecuidance et la fureur des ennemis, sans avancer d'un pas les affaires de la paix. Au conseil du 15 mars, « tous les avis se retrouvèrent unanimes et chacun jugea qu'il ne fallait songer qu'à se défendre (4). » Louis XIV ordonna à la princesse des Ursins de rester à Madrid, et laissa entendre à son petit-fils que, dès que la rupture des conférences serait certaine et le public convaincu de la fierté et de l'injustice des alliés, il lui enverrait le duc de Ven-

(1) *Journal de Torcy*, 19 février 1710, p. 135.

(2) Louis XIV à Blécourt, 3 mars 1710. A. E. Esp., t. 198, fo^e 122.

(3) *Journal de Torcy*, 1^{er} mars; p. 143.

Au conseil du 26 mars, Torcy proposa de demander aux alliés Naples et la Sicile pour Philippe V avec promesse de lui faire la guerre s'il refusait ce partage; cet avis fut fortement appuyé par Desmarests et par le Chancelier. Beauvilliers s'opposa vivement à la proposition « et parla longtemps et avec éloquence sur l'injustice de faire la guerre au roi d'Espagne... M^{sr} le duc de Bourgogne soutint parfaitement bien les raisons de M. de Beauvilliers, parlant sur les guerres injustes en principe rempli de piété et des maximes de notre religion. Il ne m'appartient pas de juger s'il les appliquait en leur place.

« Monseigneur dit qu'on savait bien que pour lui il n'était point harangueur, qu'il s'expliquerait en peu de paroles et qu'il était de l'avis que j'avais ouvert. Cependant soit qu'il ne l'eût pas bien entendu, soit que les discours tenus dans la suite lui fissent prendre un autre parti, il conclut qu'il ne fallait jamais promettre de faire la guerre au roi d'Espagne pour quelque cause que ce pût être. » (*Journal de Torcy*, 26 mai 1710, p. 155-157).

(4) *Journal de Torcy*, 15 mars; p. 150.

dôme (1). En attendant, il allait mettre sur pied une armée aussi considérable que possible.

S'il est vrai, comme le prétend Torcy, que « la princesse des Ursins avait cherché tous les jours quelques nouveaux subterfuges pour éviter de sortir de Madrid (2), » il faut avouer qu'elle n'avait pas trop mal calculé et que l'événement lui donnait raison dans ses affaires privées comme dans les affaires générales. Du moins ne tergiversait-elle pas comme le ministre français.

Philippe V affecta, à l'égard du comte de Bergeick, d'avoir pris de lui-même la résolution de conserver la princesse des Ursins auprès de lui : « Les alliés auront tort, ajoutait-il, d'en prendre le moindre ombrage. Si je voyois la moindre disposition de leur part à traiter avec moi, je leur donnerois des sûretés bien plus grandes de l'amitié sincère que vous leur avez offerte par mon ordre, mais quand ils font difficulté de conclure la paix avec la France uniquement parce que le roi mon grand-père ne veut pas concourir avec eux à me détrôner, je ferois bien mal de rien faire qui me fût préjudiciable et qui pût leur en faciliter encore davantage les moyens (3). » Le roi d'Espagne cependant comptait toujours sur le succès de ses propres négociations avec les Hollandais ; il avait même été décidé à Madrid que, si Louis XIV reconnaissait l'Archiduc en qualité de roi d'Espagne, le duc d'Albe sortirait immédiatement de Paris et se rendrait dans les Pays-Bas pour être plus à portée de suivre les pourparlers ; à la vérité Bergeick n'était pas même écouté à La Haye (4), et les armées françaises demeuraient encore la plus solide garantie de Philippe V. Aussi, peut-on conjecturer sa joie, lorsqu'il apprit l'insuccès des conférences de Gertruydenberg : « Je vous avoue, écrivit-il à Louis XIV, que la rupture

(1) Louis XIV à Philippe V, 17 mars 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2360.—Cette lettre est confirmée le 31 mars par une dépêche du roi à Blécourt : « Quoique les conférences subsistent toujours, je n'en attends aucun effet, et je fais tous les préparatifs nécessaires pour mettre en campagne une armée considérable. » A. E. Esp., t. 198, f° 197.

(2) *Journal de Torcy*, 8 janvier 1710; et Louis XIV à la princesse des Ursins, 17 mars 1710. A. E. Esp., t. 203, f° 105.

(3) Philippe V au comte de Bergeick, 24 mars 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2374.

(4) *Journal de Torcy*, 5 avril 1710, p. 162.

ne m'en paroît pas moins utile pour les intérêts de la France que pour les miens, puisque je ne saurois envisager les conditions que les ennemis vouloient l'obliger d'accepter sans la regarder comme continuellement exposée à leurs invasions (1). »

Il insistait donc énergiquement sur la nécessité de faire partir au plus tôt Vendôme, si aimé et si estimé des Espagnols, et d'entreprendre sans tarder davantage le siège de Girone, rien ne devant plus, selon lui, détourner les ennemis de leurs insolentes prétentions que de voir l'Archiduc hors d'Espagne (2).

Malheureusement la France, tout en reconnaissant l'impossibilité de traiter avec les alliés aux conditions indiquées à Gertruydenberg, n'osait pas encore renouer franchement avec l'Espagne. Elle flottait indécise entre deux politiques et n'avait que de trop bons prétextes à mettre en avant pour éviter de se prononcer. Elle prétendait que le roi d'Espagne n'avait fait aucun préparatif pour une campagne qui devait pourtant décider de son sort (3); elle se plaignait des vexations vraiment insupportables qu'on faisait endurer aux négociants français dans la Péninsule (4); elle voyait enfin les ennemis à la veille d'assiéger Douai (5).

Aussi le conseil délibéra-t-il de nouveau le 21 et le 23 avril sur les affaires d'Espagne (6). Torcy proposa, afin de paraître entrer dans les vues des alliés, que l'on demandât aux Hollandais « de quelle manière ils voulaient que le roi se joignit à eux pour faire la guerre au roi d'Espagne. » Cet avis, soutenu par Desmarests et par Pontchartrain, contredit par Beauvilliers et par

(1) Philippe V à Louis XIV, 31 mars 1710. A. E. Esp., t. 203, f° 119.

(2) Philippe V à Louis XIV, même lettre; et *Journal de Torcy*, 10 avril, p. 163.

(3) Le roi à Blécourt, 31 mars et 14 avril 1710. A. E. Esp., t. 198.

(4) Les lettres de Blécourt sont remplies de faits qui prouvent jusqu'à l'évidence les mauvais traitements infligés aux négociants français, et l'injustice du conseil des Indes à leur égard.

(5) *Journal de Torcy*, 14 avril, p. 166.

(6) *Journal de Torcy*, 21 avril, p. 167. C'est dans la séance du 23 (*ibid.*, p. 168), qu'il fut question « des consultations qu'on prétendoit que le roi de son côté et M. le duc de Bourgogne du sien avaient faites en Sorbonne sur la justice ou l'injustice de faire la guerre à l'Espagne pour donner la paix à la France. Ces prétendues consultations furent également désavouées. Elles s'étaient bornées aux deux confesseurs. »

Voysin, fut rejeté grâce à l'énergique intervention de Monseigneur et du duc de Bourgogne : « Leur raison était, dit Torcy, qu'il ne fallait jamais laisser aux ennemis une occasion de supposer que le roi pourrait se résoudre à faire la guerre au Roi Catholique. » Mais on décida d'autre part qu'on ne secourrait pas l'Espagne en Catalogne et que le Roi écrirait fortement à son petit-fils sur les mauvais traitements infligés par les Espagnols aux négociants français (1). Il le fit en effet le 28 avril. Après avoir informé Philippe V que le siège de Douai rendait impossible toute diversion du côté des Pyrénées, Louis XIV ajoutait : « Profitez cependant, autant qu'il vous sera possible, « de la foiblesse de l'Archiduc, et songez que votre sort est « entre vos mains. La campagne que vous allez faire en déci- « dera; et si elle est glorieuse pour V. M., nos ennemis en se- « ront moins difficiles sur les conditions de la paix. Il seroit « inutile de vous dire encore à quel point elle est nécessaire à « mon royaume; et je crois que vous savez que je l'expose aux « plus grands périls, en rejetant les propositions odieuses qui « m'ont été faites à votre préjudice.

« Je vous avoue que j'avois lieu de croire que, risquant tout « pour vous, mes sujets ressentiroient au moins en Espagne les « effets de la reconnaissance dont vous m'assurez, et que je « crois être véritable; *ils éprouvent cependant des traitements* « *que je n'aurois pas soufferts sous le règne de votre prédé- cesseur.* J'ordonne à Blécourt de vous en parler fortement. « Vous me ferez plaisir de l'écouter avec attention et de lui « rendre une réponse décisive; car il ne suffit pas que vous disiez « que vos ministres agissent sans vos ordres. J'ai trop bonne « opinion de vous pour admettre une pareille excuse; elle ne « vous seroit pas honorable, comme elle ne seroit pas conforme « aux sentiments d'estime et d'amitié que je conserverai tou- « jours pour vous (2). »

Philippe V se sentit touché au vif par ces reproches : « Je ne

(1) *Journal de Torcy*, 23 avril, p. 168.

(2) Archives d'Alcalá, l. 2460.

puis croire, disait-il après s'être excusé, que vous ayez assez mauvaise opinion de moi pour pouvoir penser que je souffre que ceux de mes ministres qui sont à portée d'attendre mes résolutions soient assez téméraires pour agir sans mes ordres. C'est moi qui leur ordonne tout ce qu'ils doivent faire, et je tâche de donner mes ordres avec justice et avec le plus de prudence qu'il m'est possible, mais je ne puis empêcher que ceux qui sont éloignés et qui se croient obligés de prendre des résolutions précipitées, sans attendre les miennes, n'en puissent prendre de mauvaises. En ce cas là, je sais bien les en punir, et c'est dans un de ces cas là que j'ai désapprouvé ce qu'on avoit fait à Cadix contre les capitaines des vaisseaux françois (1). »

Il déplorait pour finir l'abandon de l'entreprise sur Girone; mais ses plaintes n'y faisaient rien; il se retrouvait, comme au début de l'année, livré à ses seules forces : « Vraiment, pouvait écrire la Palatine à la duchesse de Hanovre, on a grand tort de croire que le roi, — je dis notre roi, et non le roi d'Espagne, — ne veut pas de la paix (2). »

V.

Philippe V donnait au même moment la preuve qu'il ne se livrait pas sans réserve à ses ministres, en faisant arrêter le plus illustre et le plus grand d'entre eux, le duc de Medina-Celi. Il n'est point de notre sujet d'examiner les causes de cet acte d'autorité; la plupart sont restées mystérieuses. Les événements de la guerre et la mort de l'accusé empêchèrent d'instruire à fond son procès, bien que cinq commissaires, tirés du conseil de Castille, eussent été chargés de cette tâche délicate (3). Des papiers, conservés aux archives d'Alcala, nous ont appris jusque dans les détails l'histoire de la captivité de Medina-Celi sans

(1) Philippe V à Louis XIV, 14 mai 1710. A. E. Esp., t. 203, fo 170.

(2) Madame à la duchesse de Hanovre, Jæglé, t. II, p. 50; 27 avril 1710.

(3) Philippe V à Louis XIV, 30 juin 1710; A. E. Esp., t. 204, fo 495.

nous éclairer sur ses causes (1). Seule une pièce, postérieure à la mort du duc confirmerait d'une façon certaine l'hypothèse de sa trahison; c'est la déclaration d'un capitaine, récemment arrivé de Barcelone, et communiquée à Torcy par le duc de Noailles le 10 mars 1711 (2). Mais qu'est-ce que ce capitaine? Que peut signifier une déclaration isolée dans un temps où nombre de personnes pouvaient être tentées ou de tromper Philippe V pour l'inquiéter, ou de se faire valoir auprès de lui par de telles dénonciations (3)?

Il paraîtrait naturel de supposer et certains historiens ont effectivement affirmé que Medina-Celi avait été emprisonné à l'instigation du gouvernement français (4). Medina-Celi n'en

(1) Archives d'Alcala, I. 2975.

(2) « Pour ce qui est de l'affaire de M. de Medina-Celi, y est-il dit, c'est l'évêque de Siguenza qui a été l'âme et le mobile de toute l'intrigue; une lettre de cet évêque au comte de la Corcane lui mandait que les affaires de l'Archiduc étaient en bon train; que Philippe V devait se mettre en campagne, mais que ce serait pour être témoin de sa déroute, car Villadarias savait ce qu'il avait à faire; Moscosne, nom sous lequel on désignait Las Torres, Medina-Celi, Astorga et Medina-Sidonia étaient du complot; l'Archiduc serait bientôt à Madrid; tout ce qu'ils regrettaient, c'était *el niño*; l'intrigue était si bien nouée que, selon le comte de la Corcane, on était sûr d'avoir le duc d'Anjou mort ou vif; l'emprisonnement de Medina-Celi, tout en leur causant bien du chagrin ne les avait pas découragés etc. » A. E. Esp., t. 206, f° 32.

(3) C'est sur une dénonciation de ce genre que repose selon nous toute l'histoire de la prétendue tentative d'empoisonnement du roi d'Espagne par le duc d'Orléans.

De tous les faits à l'appui de l'hypothèse de la trahison de Medina-Celi, que cite M. Combes d'après Saint-Philippe, dans son *Histoire de la princesse des Ursins*, un seul nous paraît admissible: la révélation aux ennemis de l'entreprise projetée contre la Sardaigne. Sur ce point en effet l'autorité de Saint-Philippe est considérable. Cet historien était originaire de l'île; il y comptait des parents et des amis nombreux; de Gênes où il représentait le roi d'Espagne, il surveillait ce qui se passait en Sardaigne, et c'est de là qu'en 1710 il prépara l'entreprise dont il devait être un des chefs.

(4) Combes, *la Princesse des Ursins*, chap. XXXII : « Il est un point, dit-il, qu'il ne faut pas laisser inaperçu, c'est que le duc de Medina-Celi fut arrêté sur la dénonciation du gouvernement français. » Il n'existe aucune trace de cette dénonciation; tout démontre au contraire que Louis XIV fut très surpris de la nouvelle et qu'il ne sut jamais le fin mot de l'affaire : « Les lettres d'Espagne, écrit Torcy dans son journal à la date du 4 mai, apprirent que le roi d'Espagne avait fait arrêter le duc de Medina-Celi; mais le véritable motif en demeurait caché. Ce prince ne l'expliquait pas même dans la lettre qu'il écrivait de sa main au roi. » Il se bornait à dire que le duc abusait de sa confiance pour agir contre son service. (Philippe V à Louis XIV, 21 avril 1710 et Blécourt au même, A. E. Esp., t. 203 et 199.) Aussi le roi de France écrit à Blécourt le lendemain même du jour où on avait appris la chose : « Le bruit de l'emprisonnement du duc de Medina-Celi commençait à se répandre avant que j'eusse reçu la lettre que vous m'avez écrite le 21 du mois dernier. Elle me confirme une nouvelle que j'aurais eu peine à croire. Mais elle ne m'informe pas des raisons secrètes qui auront déterminé le roi d'Espagne à prendre une résolution aussi violente contre un sujet du rang et de la considération du duc de Medina-Celi. Il faut qu'elles soient bien pressantes et l'intérêt du Roi Catholique demande

était-il pas venu à tenir un langage offensant pour la France? Était-il possible de le maintenir au pouvoir si l'on voulait conserver ou rétablir quelque intimité entre les deux cours? Tous les documents¹, sans aucune exception, démontrent cependant que Louis XIV, loin d'avoir pris l'initiative de l'arrestation de Medina-Celi, en fut on ne peut plus surpris et n'en connut jamais les motifs. Ou Philippe avait mis en prison son premier ministre sur de simples soupçons qu'il ne put éclaircir, ou il manqua de confiance à l'égard de son aïeul : c'était l'opinion de celui-ci (1); nous penchons plutôt pour la première hypothèse.

La chute de Medina-Celi, au lieu d'avoir amené un rapprochement entre le gouvernement français et le gouvernement espagnol avait donc fait naître entre les deux une divergence nouvelle. On se montrait en France de plus en plus disposé à conclure la paix coûte que coûte. Le maréchal de Villars pressait le Roi « *de la faire à des conditions dures, même en déclarant la guerre au roi d'Espagne* », plutôt que de tout perdre; » M^{me} de Maintenon se montrait persuadée qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre.

Généraux et diplomates déclaraient « qu'il était temps de se

qu'il en instruise le public. Quoique le crédit de chaque grand en particulier soit médiocre, il y a des conjonctures où chacun se croit intéressé à se maintenir mutuellement, et l'on ne doit mépriser personne dans les temps difficiles. » (5 mai 1710. A. E. Esp., t. 199 f° 64). Le même jour Louis XIV écrit à son petit-fils qu'il faut qu'il ait des preuves bien évidentes contre Medina-Celi et qu'il est nécessaire de faire connaître aux Espagnols les correspondances criminelles qu'il a sans doute entretenues (Arch. d'Alcalá, I. 2460).

Quelques mois plus tard, Medina-Celi n'était plus; et Louis XIV écrivait à Blécourt : « La mort du duc Medina-Celi est une occasion de faire connoître son crime au public, car s'il étoit aussi coupable envers le roi son maître qu'il y avoit lieu de le croire par le traitement qu'il a essayé, plusieurs de ses plus grandes terres devroient être réunies à la couronne d'Espagne. Vous me ferez savoir ce que vous apprendrez *supposé que vous puissiez être instruit de ce que j'ai ignoré jusqu'à présent sur ce sujet.* » (Louis XIV à Blécourt, 12 février 1711. A. E. Esp., t. 203, f° 129). » Enfin, le 26 février 1711, Torcy disait positivement à Vendôme : « *On a toujours laissé ignorer à S. M. quel étoit le crime du duc de Medina-Celi.* » (A. E. Esp., t. 203, f° 176). — Je sais bien que M. Combes, qui a connu par les *Mémoires de Noailles*, une partie de la lettre du 5 mai 1710, l'explique par l'astucieux désir qu'avait le roi de France de mieux tromper le peuple espagnol sur son intervention dans cette affaire. Mais c'est vraiment avoir trop d'esprit; les lettres de Louis XIV à son petit-fils n'étaient pas destinées au peuple espagnol; et les Rois ne se donnent guère la peine, quand ils sont d'accord, de jouer la comédie entre eux.

(1) Torcy à Vendôme, 26 février 1711.

déterminer, si même il n'était pas trop tard. » Louis XIV lui-même se sentait ébranlé (1).

Il remit donc en délibération dans le conseil du 11 mai cette terrible question de la guerre contre Philippe V qu'on n'osait jamais trancher définitivement ni dans un sens, ni dans l'autre (2). M. de Beauvilliers proposa qu'on offrit de l'argent aux ennemis pour la dépense de la guerre qu'ils seraient obligés de faire en Espagne, si le Roi Catholique n'acceptait pas le partage qu'on lui désignerait. Torcy déclara que « si l'on pouvait faire la paix à ce prix l'état des affaires l'exigeait ». Voysin repréSENTA « qu'une négociation entamée sur un pareil principe pourrait conduire par degrés à faire la guerre au Roi Catholique ». Cependant il se rendit à l'avis dont Torcy lui-même « était bien fâché d'être (3) ». DesmaretS y adhéra sans difficulté; quant au Chancelier, il alla plus loin, disant « qu'il trouvait peu de différence entre le parti de faire la guerre au roi d'Espagne ou de donner de l'argent à ses ennemis pour le détrôner,.... qu'ayant pensé, il y avait longtemps déjà, qu'il fallait employer toute sorte de moyens pour sauver la France, quand même il s'agirait de faire la guerre au Roi Catholique, il pensait à plus forte raison qu'il fallait promettre des subsides aux ennemis, s'il était possible de signer la paix à ce prix. » Restait à recueillir les opinions des membres de la famille royale. « Le duc de Bourgogne biaisa lorsqu'il fallut dire son sentiment. La conscience, dit-il, empêchait presque également, et de faire la guerre au roi d'Espagne, et de donner aux ennemis de l'argent pour lui arracher la couronne. Cependant le bien de l'Etat demandait la paix. » Il n'osait donc pas s'opposer à l'avis commun (4).

Le Dauphin, si dévoué qu'il fût aux intérêts de son fils, s'y

(1) *Journal de Torcy*, 7 et 9 mai 1710.

(2) *Journal de Torcy*, 11 mai.

(3) Il en est cependant et ne se distingue guère de ceux que dans sa préface M. Fréd. Masson qualifie de « trembleurs ».

(4) Malgré les commentaires malveillants de Torcy, il est visible que ce prince a dit tout simplement que sa conscience et ses sentiments personnels s'opposaient à ce

conforma lui-même. Devant une telle unanimité, le roi ne put qu'ordonner à Torcy de rédiger en ce sens une lettre aux plénipotentiaires. Elle fut faite le jour même et portée au roi chez M^{me} de Maintenon. « Il parla pour lors des scrupules du M^{er} le duc de Bourgogne, et ne loua pas la manière d'attirer toujours la conscience, bien ou mal, à toutes les affaires d'État (1). »

Le 1^{er} juin, nouvelle lettre des plénipotentiaires et nouveau conseil. Le roi demanda les avis et ordonna à Torcy de parler le premier. Le ministre répondit « que le sujet de la délibération était le même qui occupait depuis un an, que tout ce qu'on pouvait dire lui paraissait épuisé; que S. M. persistant dans la ferme résolution qu'elle avait prise de rejeter toute proposition de faire la guerre au roi d'Espagne, directement ou indirectement, il n'y avait plus qu'à chercher les moyens d'entretenir la négociation le plus longtemps qu'il serait possible, mais sans espérance de la terminer heureusement, peut-être même de la prolonger, à moins que la marche de l'armée du roi pour secourir Douai ne produisit quelque événement assez heureux pour changer la face des affaires. »

Louis XIV fit alors à son ministre et au parti de la paix le plus grand sacrifice qu'il eût encore accepté. Il déclara, en effet, que quoique la matière eût été souvent traitée, il fallait encore en raisonner, *même sur le principe de condescendre à la condition dure que les ennemis exigeaient pour la sûreté de l'article d'Espagne.*

« Alors, ajoute le journal de Torcy, chacun dit son avis : les uns parlant plus, les autres moins. Tout se réduit à accepter l'offre des îles de Sicile et de Sardaigne pour le Roi Catholique.

qu'on fit la guerre d'une façon quelconque au roi d'Espagne; mais tout le monde déclarant que l'intérêt de l'État exigeait qu'on donnât de l'argent aux ennemis pour la faire, il n'osait pas prendre sur lui de s'opposer à l'avis commun.

(1) Torcy, et plus encore M. Frédéric Masson, se moquent de ces scrupules de conscience. Nous ne voulons pas prétendre qu'ils ne fussent pas exagérés. Mais nous avouons que nous vivons dans un temps où nous serions si heureux de voir les princes éviter par conscience des guerres injustes, que nous ne sommes pas tentés de tourner en ridicule ceux qui éprouveraient ces sortes de scrupules.

Offrir aux alliés une somme considérable pendant la durée de la guerre, s'ils étaient obligés de la faire, pour mettre l'Archiduc en possession de l'Espagne.

En cas de refus, savoir enfin des députés de Hollande, de quelle manière leurs maîtres prétendaient donc que le roi se joignît à eux pour forcer le roi, son petit-fils, à renoncer à la couronne d'Espagne, et réduire à cette question le principal de la négociation (1). » Le duc de Beauvilliers et le duc de Bourgogne formulèrent encore quelques objections, mais sans aller jusqu'à émettre une opinion contraire à celle de la majorité.

Les députés de Hollande parurent d'abord goûter ces propositions; mais ils dirent qu'ils avaient besoin de nouveaux ordres et demandèrent qu'on leur promît, comme garantie, un certain nombre de places; ils s'expliquèrent un peu plus clairement sur les demandes ultérieures et parlèrent notamment de la cession de l'Alsace. « L'état des affaires était tel, reprend encore Torcy, que le récit de cette conférence parut en quelque façon une bonne nouvelle, malgré la hauteur et l'injustice des demandes des ennemis. Il était impossible de soutenir plus longtemps la guerre. Les troupes, découragées, mal ou point payées, désertaient en foule, *et il n'y avait plus de conditions que le roi ne voulût accepter*, pourvu que l'exécution fût possible.

« En lui lisant la lettre, je lui dis que le principal, pour son service, était de séparer ses ennemis et de laisser reposer ses sujets; que les cessions qu'il ferait par la paix n'empêcheraient pas que la France ne fût toujours le plus puissant royaume de l'Europe; que le repos de plusieurs années rétablirait ses forces, pendant que celles de ses ennemis s'affaibliraient, que la division se mettrait parmi eux après la paix, que les guerres intestines s'allumeraient dans leurs États; que les Provinces-Unies ne seraient pas moins exposées que l'Angleterre aux di-

(1) *Journal de Torcy*, 1^{er} juin, p. 492.

visions domestiques;... que ce serait alors que la France trouverait des conjonctures heureuses pour se venger d'un traité forcé dont, en vérité, l'obligation me paraissait très semblable à la promesse qu'un homme fait à des voleurs au coin d'un bois, et que je ne croirais jamais que la conscience dût obliger à tenir de telles promesses, quand le temps serait arrivé de s'en relever; qu'il ne convenait pas d'en parler ainsi à d'autres qu'à S. M., mais que je concluais de ces principes qu'il fallait tout accorder présentement pour se tirer du précipice et résERVER ses espérances pour l'avenir.

« Cet avenir paraissait incertain au roi par rapport à son âge. Il me le témoigna par quelques paroles, et le voyant encore plus clairement dans ses yeux, j'eus peine à lui cacher l'impression que sa réflexion faisait sur moi. Un autre peut-être eût cherché à faire sa cour par des larmes feintes. Je retins celles qui voulaient se répandre naturellement, et, continuant mon discours, je dis à S. M., que je serais d'avis *d'accorder aux ennemis un million par mois tant que la guerre d'Espagne durerait*.

« *De sacrifier encore l'Alsace*, de la donner même à M. le duc de Lorraine si, moyennant cette nouvelle cession, il n'était plus question des demandes ultérieures; enfin, *d'accorder Valenciennes aux Hollandais* pour l'équivalent et l'augmentation de la barrière qu'ils demandaient.

« La somme d'un million par mois paraissait difficile au roi, dans l'état où étaient ses finances. Mais il était encore plus difficile de trouver des fonds pour soutenir la guerre, l'année suivante. S. M. remit à délibérer et à prendre sa résolution dans le conseil. M^{sr} le duc de Bourgogne étant arrivé lorsque je finissais la lecture de la lettre, le roi n'ordonna de lui rendre compte de ce qu'elle contenait, *et je le trouvai facile sur toutes les offres qu'il y avait à faire pour finir la guerre (1).* »

Voilà donc où l'on en était arrivé! Ni le roi, ni le duc de

(1) *Journal de Torcy*, 21 juin, p. 205-208.

Bourgogne, n'hésitaient plus à faire les frais d'une guerre destinée à détrôner leur petit-fils ou leur frère. Qui soutiendrait encore que Louis XIV ne voulut jamais abandonner l'Espagne ?

Mais tant de concessions ne devaient servir de rien. Le 28 juin de nouvelles lettres de Hollande firent savoir « que les alliés voulaient une paix générale, qu'ils ne prétendaient pas faire la guerre à l'Espagne pendant que la France serait en paix; qu'il n'y avait donc pour la faire d'autre condition *qu'un engagement précis de la part du roi de faire seul la guerre au Roi Catholique*, et de l'obliger à céder l'Espagne et les Indes, dans l'espace des deux mois prescrits par les préliminaires; que la trêve durerait pendant ce terme, et qu'elle finirait aussitôt qu'il serait expiré (1). »

C'était de la folie de la part des alliés, et il semble que la Providence voulut alors leur perte et notre salut. Louis XIV, sur le conseil de Beauvilliers appuyé par Torcy, leur fit une dernière avance, en se désistant de toute demande de dédommagement pour Philippe V, s'ils se désistaient eux-mêmes de leur prétention insensée (2). Ils refusèrent et déclarèrent « qu'ils ne voulaient point unir leurs forces à celles de S. M. pour détrôner le Roi Catholique; que ce serait à elle seule à le faire;... qu'il n'y avait qu'à prendre ou à laisser, et qu'ils ne donnaient aux plénipotentiaires que quinze jours pour s'expliquer (3). »

Après l'indignation que produisit la lecture de cette lettre, il fallut délibérer sur le parti à prendre. Torcy conclut qu'il n'y avait que de la bassesse à laisser plus longtemps les plénipotentiaires en Hollande et qu'il fallait les rappeler. Ils devraient écrire une lettre au Pensionnaire et y montrer que la demande de conditions impossibles équivalait à une rupture. Si on cherchait à les retenir, ils pourraient rester. On ne les retint pas, et le 25 juillet ils se mirent en route pour Paris (4).

(1) *Journal de Torcy*, 28 juin, p. 213.

(2) Ibid., 29 juin, p. 214.

(3) Ibid., 16 juillet, p. 222-223.

(4) Ibid., 16 juillet, p. 223, et 26 juillet, p. 230.

Le 30, le roi leur donna audience à Marly, puis il tint conseil : on n'avait plus le choix entre les divers partis. Torcy insista pour qu'on nommât un ambassadeur à Madrid, pour qu'on y envoyât un général français, et pour qu'on fit une campagne en Catalogne. Louis XIV consentit à tout. Il demanda seulement si Philippe V voulait encore le duc de Vendôme. Monseigneur lui répondit que, depuis peu, le roi son fils lui en avait écrit; le duc de Bourgogne, comme il l'avait promis à son frère, eut la générosité d'appuyer la candidature de celui qui avait tenté de le perdre d'honneur. Pour l'ambassade, on proposa l'abbé de Pomponne, beau-frère de Torcy; le ministre refusa et mit en avant le nom de Polignac dont les conférences de Gertruydenberg venaient de faire connaître les grandes qualités. On décida enfin de charger le duc de Noailles du siège de Girone. C'était renouer complètement avec l'Espagne (1).

Le soir même, Torcy en informa Blécourt : « Comme toute apparence de paix, lui écrivit-il, est à présent rompue, M. le maréchal d'Huxelles et M. l'abbé de Polignac étant de retour de Gertruydenberg, *l'intention du roi est de renouer une intelligence plus étroite que jamais avec le roi son petit-fils* (2). »

Il écrivit aussi à la princesse des Ursins, et lui proposa Polignac pour ambassadeur; il l'invitait à indiquer d'autres candidats si celui-là ne lui convenait pas; l'ambassadeur quel qu'il fût n'entrerait plus au Despacho (3). Le ministre adressa enfin une troisième lettre au duc d'Albe qui, bien que gravement malade, trouva dans son patriotisme assez de force pour tracer une réponse toute débordante de la joie que lui causait l'union renaissante des deux couronnes (4).

Torcy aurait voulu, semble-t-il, aller plus loin encore, et profiter des circonstances pour conclure avec l'Espagne un

(1) *Journal de Torcy*, 30 juillet 1710.

(2) Torcy à Blécourt, 30 juillet 1710. A. E. Esp., t. 200, f° 58.

(3) Le même à la princesse des Ursins. Ibid., f° 59.

(4) Le duc d'Albe à Torcy, 1^{er} août 1710. Ibid., f° 70.

traité d'alliance formelle qui ne permit plus de faire la paix sans cette puissance. Le duc de Beauvilliers crut que l'état des affaires demandait qu'il y eût une porte toujours ouverte à la négociation et que ce serait la fermer que s'unir avec l'Espagne par un traité. M^{me} de Maintenon intervint avec une énergie qui ne lui était pas habituelle; le projet, un moment caressé par le ministre des affaires étrangères, n'eut aucune suite (1).

VI.

La reine d'Espagne, régente depuis que Philippe V avait rejoint l'armée, c'est-à-dire depuis le commencement de mai, n'avait pas attendu ce dernier courrier pour exprimer la joie que lui causait la rupture des conférences de Gertruydenberg et pour [réclamer] Vendôme une fois de plus.

A Madrid, 1^{er} août 1710.

« Le sieur de Blécourt m'ayant communiqué la résolution
« que V. M. a prise de rappeler ses plénipotentiaires, sur les
« propositions barbares que les alliés leur ont faites en dernier
« lieu, j'ai cru devoir vous marquer, par un exprès, l'extrême
« reconnaissance que j'en ai, et la sincère disposition où nous
« sommes d'aider la France, en tout ce que nous pourrons, à
« soutenir une guerre que la témérité de nos ennemis rend
« tous les jours plus nécessaire et plus juste de notre part. Il
« y a longtemps que nous prévoyons quelle devoit être la fin
« des conférences de Gertruydenberg, persuadés que les An-
« glois et les Hollandais ne veulent ni le roi votre petit-fils en
« Espagne, ni la France en état de tirer un jour vengeance
« de la tyrannie qu'ils exercent à son égard. Nous avons vu
« par cette raison, avec un déplaisir infini, le parti que vous
« avez pris de nous abandonner pour ainsi dire, croyant par

(1) Voir dans le *Journal de Torcy*, 3 août 1710, le très curieux récit de cet épisode.

« cette conduite porter à des sentiments plus modérés un ennemi que la bonne fortune aveugle, et qui ne reconnoit plus d'autre loi que celle de la force, qu'il a malheureusement en main. Aujourd'hui que nous devons attribuer à un artifice toutes les insinuations qu'on nous a faites d'affecter une désunion qui nous a causé tant de mal, tâchons, je vous supplie très humblement, de regagner par une route tout opposée ce que nous avons perdu; et n'ayant plus qu'un même intérêt, efforçons-nous de tirer, pas des mesures mieux concertées que par le passé, les avantages que nous pouvons espérer de l'union effective des deux couronnes. Nous ne vous serons point à charge; mais nous demandons comme une chose absolument nécessaire pour persuader aux Espagnols que nous allons agir avec le même esprit, de nous envoyer au plus tôt le duc de Vendôme pour commander notre armée en Catalogne. Le roi, qui connoit par lui-même combien il a besoin d'un bon général, le souhaite avec passion; et je puis vous assurer que cela fera le meilleur effet du monde, même par rapport à la France, dans le cœur de nos sujets. On ne peut être plus sensible que je la suis aux bontés de V. M., et je vous prie de l'être un peu aussi à la tendresse que le roi et moi avons pour vous (1). »

Quelle différence entre cette lettre et celles des premières années! C'est la jeune reine, maintenant, qui semble faire la leçon à son aïeul septuagénaire, et celui-ci paraît faible à côté de celle-là. C'est que la jeunesse et l'intérêt le plus puissant l'animaient; c'est que la fortune, comme il arrive souvent, servait mieux son audace que la raison du vieux roi. M^{me} des Ursins triomphait, elle aussi, et faisait observer qu'on en revenait enfin à la politique qu'elle n'avait jamais cessé de préconiser (2). « Que je suis contente, écrivait-elle à Torcy, de vous voir parler aujourd'hui comme j'ai toujours pensé. Ceux qui ont cru que le salut de la France dépendoit de faire pitié aux Hollan-

(1) La reine d'Espagne à Louis XIV, 1^{er} août 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2574.

(2) M^{me} des Ursins à Torcy, 4 août 1710. A. E. Esp., f. 200, p. 141.

dois ne se figuroient-ils point à quelle extrémité il falloit qu'elle fût réduite pour toucher le cœur de ces impitoyables ennemis. Je vous plains bien, Monsieur, d'avoir été obligé de vous conformer à un sentiment si détestable. Malheureusement, ces mauvais politiques nous ont conduits au bord du précipice et ont rendu la France si méprisable que vous aurez bien de la peine à persuader aux princes dont vous me parlez que nous puissions n'y pas entraîner ceux qui prendroient nos intérêts (1). » Elle acceptait le projet d'entente personnelle entre elle et lui que Torcy proposait pour resserrer par là l'union des deux États (2); elle faisait enfin l'éloge de Polignac, mais elle le refusait comme ambassadeur; Leurs Majestés, disait-elle, et c'était vrai (3), redemandaient Amelot; pour elle, elle aurait désiré le cardinal Gualtieri, dont on aurait pu faire plus tard une sorte de premier ministre, qui eût été comme un médiateur entre les deux nations; mais ce dessein ne pouvait être exécuté dans le moment (4). Il y avait, disait-elle, tant de raisons pour appuyer le choix d'Amelot, qu'elle ne pouvait en conscience combattre le sentiment de Leurs Majestés Catholiques.

« L'honneur et la conscience, fait observer Torcy, sont de beaux termes, mais l'un et l'autre ne règlent pas toujours la conduite de ceux qui les profèrent, et souvent la bouche et le cœur ne s'accordent pas (5). »

Le sage ministre a grand raison, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer à notre tour qu'à l'heure même où il écrivait à la princesse des Ursins qu'il voulait s'entendre avec elle, bien plus, qu'il avait *toujours* pensé comme elle (6), il la

(1) La princesse des Ursins à Torcy, 18 août 1710. A. E. Esp., t. 200, p. 219. Il s'agit des princes du Nord, roi de Pologne, czar de Moscovie, roi de Danemark, électeur de Brandebourg; voir *Journal de Torcy*, 27 juillet, p. 230.

(2) La même au même, 1^{er} septembre 1710. Ibid., t. 201, f° 43.

(3) Philippe V à Louis XIV, 24 août 1710. Ibid., t. 203, f° 329.

(4) La princesse des Ursins à Torcy, 18 août, loc. cit.

(5) *Journal de Torcy*, 30 et 31 août, p. 251.

(6) La princesse écrit à Torcy dans sa lettre du 1^{er} septembre: « J'ai cru que vous vouliez la perte de LL. MM. CC., depuis plusieurs années; je l'ai souffert avec une extrême impatience et je vous avoue que dans ce temps-là je me défrois autant de ce que vous me mandiez que de tout ce que vous me taisiez. Vous faites cesser ces opinions en moi... » En réponse à une lettre où Torcy lui a dit qu'il avait toujours pensé comme elle.

déchirait dans son Journal intime et lui imputait, ainsi qu'à Amelot, tous les malheurs de l'Espagne. « On voyait clairement, dit-il, que M^{me} des Ursins ne le faisait demander que par rapport à elle-même, et parce qu'elle voulait avoir, dans la personne de l'ambassadeur de France, *un valet*, et non un surveillant pour éclairer sa conduite. »

Le duc d'Albe demanda en effet le renvoi d'Amelot à Madrid (1), et pressa même sa nomination ; mais, selon Torcy, il en était honteux et fâché, car il n'ignorait pas combien elle serait désagréable à la nation espagnole. Louis XIV aurait cependant rendu Amelot à son petit-fils, si par une fatalité sans précédents, tout ne s'était trouvé remis en question à l'heure même où tout semblait définitivement réglé. Philippe V venait d'éprouver au nord de l'Espagne un désastre si grave qu'on pouvait se demander si tout n'était pas perdu pour lui dans ce royaume (2).

VII.

Le duc de Vendôme avait accepté, dès le 9 août, le commandement de l'armée d'Espagne (3) ; mais, en attendant son arrivée, celle-ci s'était fait battre à plate couture. Le 27 juillet, elle avait éprouvé une première défaite à Almenara ; le 19 août, Villaroël et le marquis de Bay avaient laissé Stahremberg passer l'Èbre à Pina, et, le 20, s'étaient vus attaqués devant Saragosse par des forces légèrement supérieures. Que s'était-il passé dans cette bataille ? Y avait-il réellement eu trahison de la part de Villaroël et de quelques grands ? Toujours est-il qu'une terreur panique s'était répandue parmi les troupes ; que des partisans secrets de l'Archiduc avaient fait courir le bruit qu'on voulait sacrifier l'armée à la politique de Louis XIV, pour que

(1) Le duc d'Albe à Torcy, 31 août 1710. A. E. Esp., t. 200, f° 229.

(2) *Journal de Torcy*, 30 et 31 août, p. 251.

(3) Le duc de Vendôme à Torcy, 9 août 1710. A. E. Esp., t. 200, f° 410.

son petit-fils eût un prétexte honnête de quitter l'Espagne; et qu'enfin les soldats s'étaient dispersés au premier choc : « Honte aux vaincus! » s'écrie le marquis de Saint-Philippe, moins pour la circonstance de leur défaite que pour n'avoir pas combattu (1). »

La route de Madrid était encore une fois ouverte; le roi et la régente allaient être de nouveau chassés de leur capitale. Ce grave événement fut connu à Versailles le 2 septembre, et fit l'objet des délibérations de la journée du 3. Les avis se trouvèrent conformes. On se décida à ne pas revenir jusqu'à plus ample informé sur les résolutions déjà prises. On ferait passer au plus tôt à Pampelune ce qu'il y avait de troupes françaises sur la frontière. Le vice-roi de Navarre n'avait-il pas écrit qu'il n'avait que trois cents hommes dans cette place? Il était de la dernière importance de la garder, non seulement pour conserver au roi d'Espagne une communication libre avec la France, mais encore pour assurer Bayonne et pour fermer aux ennemis l'entrée qu'ils s'ouvriraient dans les provinces du royaume s'ils se rendaient maîtres de Pampelune. Malheureusement, deux bataillons seulement se trouvaient en état d'être envoyés au vice-roi de Navarre. Le roi donna l'ordre de les faire marcher quand même. Il persista aussi dans la résolution de fortifier l'armée de Catalogne dès que la campagne en Dauphiné serait finie, et de mettre alors le duc de Noailles en état de faire une diversion considérable en Roussillon (2). Tel était d'ailleurs l'avis du duc de Vendôme, qui avait appris à Bayonne la déroute de Saragosse; elle lui paraissait la conséquence des fautes qu'on avait faites, les huit jours de marche avant la bataille n'ayant été qu'un *tissu continu* de mauvaises manœuvres et de puérilités. On pourrait encore remédier à tout; il répondait même

(1) *Mémoires de Saint-Philippe*, t. II, p. 352. *Mémoires de Noailles*, p. 225. L'hypothèse de la trahison n'est en somme soutenue que dans le pamphlet de Fitz-Moritz à qui M. Combes l'a empruntée. Philippe V au contraire dans sa lettre du 24 août, quatre jours après la bataille, se loue de la fidélité de ses troupes et n'attribue leur défaite qu'à ce fait, que l'infanterie était composée exclusivement de nouvelles recrues. A. E. Esp., t. 203, f° 329.

(2) *Journal de Torcy*, 3 septembre, p. 255.

que les choses changeraient de face si l'on donnait au duc de Noailles les moyens d'agir comme on l'avait projeté (1). Noailles enfin écrivait à Voisin que le seul moyen d'obliger Stahremberg à quitter la Castille et l'Aragon, était d'envoyer en Roussillon assez de troupes pour menacer la Catalogne, base de ses opérations (2).

Mais le parti de la paix ne devait pas laisser passer une pareille occasion sans tenter un suprême effort; et, chose étrange, c'est ce même Torcy qui, quinze jours auparavant, écrivait à la princesse des Ursins qu'il avait toujours pensé comme elle, et au duc de Noailles : « Je vous avoue que je suis du nombre des imbéciles qui croient que vous pourriez contribuer davantage à la paix que les négociations ne l'ont pu faire (3); » c'est ce même Torcy qui déclarait, le 3 septembre, que « le siège de Girone n'était pas une entreprise aussi aisée qu'elle le paraissait dans les discours des spéculatifs, et que le seul parti à prendre était celui de faire promptement la paix (4). » C'est lui

(1) Vendôme à Louis XIV, 2 septembre 1710. A. E. Esp., t. 200, f° 307.

(2) *Mémoire de Noailles*, p. 225. L'abbé Millot rend ici un très juste hommage à la campagne par laquelle Noailles sauva le Languedoc d'une invasion en août 1710. Il est intéressant de rapprocher de la lettre de M^{me} de Maintenon, citée p. 226, cette lettre inédite de la reine d'Espagne au duc de Noailles, au moment où il arrive à Bayonne pour conférer avec Vendôme : « Mon cousin, je voudrois bien que vous eussiez pris votre vol depuis Bayonne jusques ici pour venir nous voir, car ce n'est pas marcher ce que vous faites, c'est voler quand il s'agit de servir le roi mon grand-père ou nous; il ne tiendroit qu'à moi de vous denner toutes les louanges qui vous sont dues pour tout ce que vous faites pour la France et l'Espagne, mais je me contente de la publier à tout autre que vous. Je suis persuadé que vous aurez ressenti vivement la perte de la bataille mais, comme vous dites fort bien, il ne faut se ressouvenir de choses si tristes que pour tâcher d'y remédier et c'est ce que le Roi et moi nous faisons. Si l'on pouvoit faire entrer par la Navarre quelques troupes pour grossir un peu notre armée, cela nous feroit un grand bien, en attendant que l'on vous en envoyât du Dauphiné un nombre plus considérable pour agir de la manière dont vous l'expliquez. Je voudrois fort que les ennemis ne pussent pas se l'imaginer. Nous garderons un secret impénétrable de notre part à cet égard, mais croyez qu'il n'y a personne dans Madrid, où l'on aime à raisonner sur toutes sortes de matières, qui ne parle de tous les projets qu'on devroit faire et en Roussillon et ailleurs. Soyez persuadé, je vous prie, que j'ai toute la reconnaissance que je dois de l'affection que vous avez pour nous et que celle que j'ai pour vous est égale à l'estime véritable que j'ai pour votre personne. M. le duc d'Orléans n'a point eu de patente parce qu'on a cru que cela étoit plus honorable pour lui. Pour M. de Vendôme, que nous avons très grande envie d'obliger, nous verrons ce qui conviendra davantage. » Archives d'Alcalá, I. 2374.

Le duc de Noailles à Voisin, 2 septembre 1710; lettre citée dans les *Mémoires de Noailles*, p. 227.

(3) Torcy à Noailles, 15 août 1710; citée dans les *Mémoires de Noailles*. Ibid.

(4) *Journal de Torcy*, 3 septembre 1710, p. 256.

qui allait confier au duc de Noailles une mission bien différente de celle qu'il réclamait.

« On s'était borné à croire, écrit-il dans son journal, sur les lettres du roi d'Espagne que d'Aubigny composait en style de roman, que ce prince se ferait effectivement hacher en pièces et que, comme Artamène ou comme Orondate, il répandrait son sang jusqu'à la dernière goutte pour la défense de sa couronne plutôt que de souscrire à quelque honteux traité. Les assurances réitérées que M^{me} des Ursins l'avait engagé d'en renouveler, ou dans ses lettres, ou dans le peu de discours qu'il tenait étaient regardées comme une barrière qu'il n'était pas permis de franchir, et jamais le roi n'avait voulu essayer de presser un peu davantage le roi son petit-fils, en lui représentant l'incertitude de son état et l'utilité qu'il trouverait à se contenter d'un partage modique plutôt que de se voir réduit à une vie privée (1). »

Après la bataille de Saragosse, Louis XIV crut qu'on pourrait essayer ce que jusqu'alors il avait jugé impraticable. « Il résolut, dit encore Torcy, *de faire une démarche qu'il aurait dû tenter il y avait déjà longtemps.* » C'était de persuader au roi d'Espagne d'abdiquer volontairement, moyennant la promesse d'une compensation quelconque. La commission n'était ni facile, ni agréable; le roi de France la confia de lui-même au duc de Noailles : « Si vous pouviez réussir, lui marqua Torcy dans ses *Instructions*, vous abrègeriez bien des peines et des embarras, et le royaume vous devroit beaucoup. »

(1) *Journal de Torcy*, 3 et 4 septembre 1710; p. 236-237. Torcy ajoute méchamment que ce prince n'avait pas osé écrire de son chef après la bataille de Saragosse, et qu'il avait attendu son retour à Madrid pour y recevoir la loi de ses gouvernantes et savoir ce qu'il devait mander. Il a tort, en vérité, de se moquer de Philippe V: nous avons vu que plusieurs des lettres où il affirmait ses courageuses résolutions étaient datées du champ de bataille, et là il n'avait auprès de lui ni la princesse des Ursins, ni Amelot, ni d'Aubigny; enfin l'issue même de la mission de Noailles ne devait-elle point prouver que le ministre français se trompait sur la force des sentiments du roi d'Espagne? Il n'y a point d'illusion à se faire, à partir de 1706, il n'y a de politique suivie et toujours identique à elle-même que du côté de la cour de Madrid; à Versailles, on changeait au gré des événements, et Torcy, son Journal en fait foi, variait comme les autres ministres. Sans Philippe V, sans la princesse des Ursins, la paix eût été conclue aux conditions les plus honteuses et Torcy lui-même y eût prêté les mains.

Le duc de Noailles commencerait par se rendre un compte exact des forces et des ressources du roi d'Espagne; s'il reconnaissait que les espérances dont le jeune prince se repaisait encore étaient fausses et chimériques, il devrait, sans perdre de temps, mettre à profit la vérité dévoilée, et lui proposer ce partage modique et mal assuré de la Sicile et de la Sardaigne. Sans doute ces deux îles ne pouvaient compenser la perte d'une des premières couronnes du monde; mais n'y avait-il pas moins de proportion encore entre le rang d'un roi qui possèderait ces deux îles, et la vie privée d'un prince dépouillé de ses États, sans espérance de pouvoir jamais remonter sur le trône dont ses ennemis l'auraient chassé! « Celui qui règne, quoique sur une petite étendue de pays, peut, par sa sagesse et par sa bonne conduite, se faire considérer des autres nations de l'Europe; et lorsqu'il voit devant lui une longue suite d'années, il peut espérer des conjonctures favorables pour rendre sa fortune meilleure. Un prince réduit à la condition d'un particulier est bientôt oublié: ses vertus sont comme ensevelies; il devient inutile au reste de la terre, souvent à charge à son propre pays; et, loin de trouver des occasions de faire valoir ses droits il ne laisse à sa postérité que de vains titres et de vaines prétentions. »

Le duc de Noailles ouvrirait donc les yeux du roi et de la reine d'Espagne sur la vérité de leur situation; il leur laisserait ensuite sentir l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils étaient menacés; *il ne proposerait aucun expédient pour adoucir ces malheurs;* au contraire, parlant séparément à l'un, à l'autre, à la princesse des Ursins, *il leur représenterait leur perte comme certaine et imminente;* il leur inspirerait le désir de mettre fin aux calamités de la guerre, en acceptant un partage.

Il leur ferait entendre qu'il n'était pas question d'abattre le courage, ni d'éteindre le zèle des peuples; si le roi d'Espagne prenait le parti d'abandonner sa couronne, sa résolution resterait dans un profond secret; ce prince ne la confierait qu'au

Roi, afin que S. M. pût renouer et conclure la paix, en lui procurant le partage le plus avantageux possible.

Le duc de Noailles aurait la liberté d'employer auprès de la princesse des Ursins les considérations particulières soit d'espérance, soit de crainte, qu'il jugerait propres à la toucher personnellement; il pourrait même lui dire, mais à la dernière extrémité, *qu'on la rendrait responsable des mauvais conseils* qui entraîneraient le roi d'Espagne dans le précipice, lorsqu'il restait encore une voie pour lui conserver quelques États.

Le négociateur, enfin, devrait confier au duc de Vendôme, mais sous un secret inviolable, l'objet de sa mission.

Ainsi la France avait laissé l'Espagne à ses seules forces militaires; elle l'avait abandonnée politiquement et livrée au gouvernement de ses propres hommes d'État, même les plus hostiles au système français; elle avait offert de l'argent aux alliés pour les aider à détrôner le petit-fils de son roi; elle leur avait fait entendre qu'elle joindrait au besoin ses troupes aux leurs; et maintenant elle s'efforçait d'arracher au roi d'Espagne une abdication soi-disant volontaire; elle lui envoyait pour l'y déterminer un diplomate habile, un ami souvent écouté: c'était bien la désertion la plus complète de la politique adoptée en 1701. Était-elle définitive? Touchait-on au terme de cette union des deux peuples si longtemps rêvée, si péniblement atteinte? La maison d'Autriche allait-elle reprendre possession de l'Espagne? Du rapport qu'allait faire le duc de Noailles dépendait la réponse à ces questions. L'heure était solennelle dans l'histoire de la monarchie espagnole.

CHAPITRE IV.

Louis XIV procède à une enquête sur la situation politique et militaire de l'Espagne et se décide à renouer avec cette puissance. — Missions extraordinaires des ducs de Noailles et de Vendôme.

(1710.)

Le duc de Noailles était à Valladolid lorsqu'il reçut les instructions de Torcy.

Philippe V, en effet, dont la position s'était encore aggravée depuis la bataille de Saragosse, avait dû chercher un refuge dans cette ville avec la reine sa femme; peut-être allait-il falloir reculer jusqu'à Burgos (1).

L'ennemi était pour la seconde fois maître de la capitale. Les lettres les plus découragées venaient de France. Torcy raillait la confiance que le roi d'Espagne conservait et l'assurance où il semblait être que l'Archiduc « en avançant en Espagne s'avancait vers sa perte (2) ». Louis XIV, de son côté, marquait à Blécourt qu'à l'étranger on regardait Philippe V comme perdu, que l'on comptait sur des intelligences secrètes pour consommer sa ruine, que si elles étaient telles qu'on le prétendait, il ne connaîtrait son état véritable que lorsqu'il ne serait plus temps de se garantir du danger (3).

Les événements et les avis de la cour de France venaient donc, à ce qu'il paraissait, rendre plus facile la tâche du duc de Noailles, que lui aplanaissaient encore les bontés du roi et de la reine d'Espagne.

(1) La reine dut, en effet, se retirer à Vittoria.

(2) *Journal de Torcy*, 20 septembre 1710, p. 269.

(3) Le roi à Blécourt, 15 septembre 1710; A. E. Esp., t. 201, f° 7.

I.

Tout ce que l'envoyé extraordinaire de Louis XIV imagina de plus capable de toucher ces malheureux souverains, il le mit en œuvre.

Il leur représenta que les Espagnols depuis longtemps ignoraient la guerre et la politique; qu'on devait être sensible à leurs démonstrations d'attachement et de zèle, sans les croire suffisantes pour soutenir un État; qu'on pouvoit même regarder ces démonstrations comme l'effet d'un orgueil national qui craignait de se démentir; que peut-être la nation céderait sans peine à la force, quand elle pourrait le faire sans déshonneur; que l'incapacité des sujets pour le gouvernement, les justes soupçons que l'on avait eus contre plusieurs, la dure nécessité de se servir d'eux; la faiblesse de troupes battues, sans discipline, sans expérience, sans chefs habiles; le manque de vivres et d'argent, tout enfin donnait lieu de craindre la plus funeste révolution; si Stahremberg joignait les Portugais, il pouvait forcer le roi de se réfugier dans les montagnes sans espérance de retour; la diversion même de Catalogne pourrait être inutile; une bataille perdue en Estramadure où l'on se proposait de rassembler toutes les forces de la monarchie, ne laisserait plus espérer ni retraite, ni partage. Quelle confiance pouvait-on avoir dans des peuples désarmés? On périrait avec eux et on entraînerait dans la même ruine les personnes les plus respectables et les plus chères. N'y aurait-il pas plus de sagesse, de la part du roi, plus de générosité même, à prendre son parti dans une occasion si pressante et à se contenter d'une partie de ses biens en cédant le reste qu'à risquer évidemment de tout perdre, en s'obstinant à vouloir tout conserver?

Pour frapper davantage, Noailles dit encore que plusieurs personnes respectées en France par leurs vertus étaient d'avis qu'on pouvait déclarer la guerre au roi d'Espagne s'il refusait

ce qui lui serait offert dans le traité. Les sentiments de tendresse et de reconnaissance qu'il avait pour son aïeul ne devraient-ils pas déterminer Philippe à le tirer de la situation cruelle où il se trouvait à cause de lui (1) ?

Ces raisonnements n'étaient pas sans réplique, Noailles le savait bien. L'attachement et le zèle des Espagnols, il pouvait le constater de ses yeux, n'étaient ni superficiels, ni à la merci de quelques sommations des ennemis. Ce n'était pas seulement le peuple, comme en 1706, qui faisait son devoir; la noblesse et les grands ne se montraient pas moins fidèles. Pas un de ces derniers n'était resté à Madrid; ceux qui avaient été exilés en 1706 pour n'avoir pas suivi leur maître l'avaient cette fois accompagné à Valladolid. Le duc de l'Infantado lui-même, qui était encore en exil, avait demandé et obtenu l'autorisation de rejoindre Philippe V (2).

Les employés subalternes, les vieillards, les malades même, avaient quitté la capitale, plutôt que de s'y soumettre à l'ennemi; beaucoup avaient mieux aimé faire le voyage à pied que de ne pas suivre la cour.

Scellant enfin par un acte solennel leur réconciliation avec la dynastie et avec la France, les grands avaient tenté auprès de Louis XIV une démarche restée célèbre, en lui envoyant, avec la permission de leur souverain, une adresse suppliante (3). Ils se mettaient, disaient-ils, aux pieds de S. M. T. C. et, avec la plus profonde vénération, recouraient à sa générosité pour obtenir le prompt secours qu'ils attendaient d'elle.

S'il était possible que l'intérêt de son État obligeât Louis XIV,

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 229.

(2) Philippe V à Louis XIV, 8 et 13 septembre 1710. A. E. Esp., t. 203. Vendôme constatait les mêmes faits dans ses lettres à Louis XIV : « Il n'est resté personne à Madrid et c'est une chose étonnante que l'affection que les peuples ont marquée au roi d'Espagne en cette occasion; il faut le voir pour le croire; il n'est pas resté un seul grand, et jusques aux banquiers et aux orfèvres, tout est sorti de Madrid. Je ne suis point surpris de l'amitié que tout le monde a marquée au roi d'Espagne, car c'est un prince qui par sa bonté et sa clémence attire les coeurs de tout le monde; je connoissois déjà toutes ses bonnes qualités, mais pour la reine j'avoue qu'elle est fort au-dessus de tout ce que j'en avois entendu dire; il ne faut que la voir un moment pour en être charmé. » (25 septembre 1710. Ibid., t. 201, f° 499.)

(3) On trouvera à l'Appendice (n° III) le texte authentique de cette adresse.

souverain étranger, à répondre par une fin de non-recevoir à l'expression de tels sentiments, l'honneur n'exigeait-il pas, en revanche, que Philippe V restât uni jusqu'à la mort avec ceux qui montraient une pareille ardeur pour sa défense? Pouvait-il se détacher d'une telle nation, quoi qu'il en dût résulter pour lui-même? D'ailleurs, la partie était-elle irrévocablement perdue? Les troupes manquaient de discipline; on allait les discipliner; l'armée d'Aragon avait souffert, mais celle d'Estramadure était entière; il n'y avait pas de bon général espagnol; Vendôme n'était-il pas là? On devait regarder comme un bonheur que les Anglais eussent déterminé l'Archiduc à marcher sur Madrid : il y connaîtrait la disposition des peuples. Les ennemis avaient pris de fausses mesures; pourquoi n'en pas profiter? quels progrès solides pouvaient-ils faire sans places, sans magasins, ayant contre eux la population, éloignés de plus de quatre-vingts lieues de leur base d'opération? La diversion des troupes françaises en Catalogne les obligerait à revenir sur leurs pas. Et si l'Archiduc perdait une bataille au cœur de l'Espagne, pourrait-il s'en relever? Tels furent les arguments que le roi et la reine d'Espagne ne cessèrent d'opposer à ceux du duc de Noailles (1).

La proposition d'accepter la Sicile et la Sardaigne fut constamment rejetée par eux, comme un piège des alliés, tendant à dépouiller entièrement Philippe, qui n'aurait aucun moyen de garder un tel partage. Encore si on proposait l'Italie!... Ce mot échappé au hasard de l'improvisation donna lieu au négociateur d'insinuer que peut-être on obtiendrait Naples, si l'on était sûr que le roi d'Espagne voulût entrer dans le traité de paix. Mais la réponse définitive et réfléchie de Philippe V fut qu'il ne céderait jamais volontairement ni l'Espagne, ni les Indes. Il la fit connaître à son aïeul par une lettre autographe : « Quelques raisons que le duc de Noailles m'ait pu dire, lui écrivait-il, et quelques malheurs qu'il m'ait fait envisager, je préférerai tou-

(1) *Mémoires de Noailles.*, p. 229-230. Le rapport de Noailles sur sa mission est aux Affaires étrangères Esp., t. 201, f°s 279-300.

jours le parti de me soumettre à ce que Dieu voudra bien décider de mon sort, en combattant, à celui de le décider par moi-même, en consentant à un accommodement où mon honneur et ma gloire paroissent aussi intéressés, et à abandonner des peuples sur lesquels mes malheurs n'ont produit, jusqu'à présent, d'autre effet que d'augmenter leur zèle et leur affection pour moi (1). »

Il répétait ensuite à Louis XIV tout ce qu'il avait dit au duc de Noailles et s'efforçait de lui prouver que l'attaque de la Catalogne, abandonnée par les troupes ennemis et exposée à tout, suffirait à délivrer le reste de la monarchie de la présence des alliés. Il conjurait enfin son grand-père d'autoriser le duc de Noailles à se rendre personnellement à Marly, afin d'y exposer au naturel et de vive voix, ce qu'il avait vu; il n'était pas possible d'écrire assez longuement pour rendre compte de tout et pour détruire toutes les objections; le duc de Noailles avait en outre reçu la confidence « d'une chose trop importante pour être mise sur le papier », qui ne pouvait être connue que du roi, et pour laquelle un secret impénétrable était nécessaire.

Ainsi, la démarche tentée par le gouvernement français pour obtenir de Philippe V une abdication volontaire n'avait abouti qu'à une demande de secours plus solennelle que toutes les précédentes; non seulement le roi, mais les grands, venus pour ainsi dire à résipiscence, suppliaient Louis XIV de rétablir entre les deux monarchies un accord dont, une année auparavant, ils avaient vu la rupture avec joie. Comme au début de la guerre, ils ne trouvaient d'autre recours que la France. Louis XIV ne pouvait répondre avant d'avoir reçu les rapports de Noailles et de Vendôme sur les forces réelles de l'Espagne.

(1) Philippe V à Louis XIV, 23 septembre 1710. A. E: Esp., f. 203, f° 371.

II.

Précisément, le même courrier qui lui apporta la léttre de Philippe V lui en remit une fort importante du duc de Vendôme.

Celui-ci, arrivé depuis le 20 septembre à Valladolid, s'était bientôt rendu compte des ressources militaires qui restaient au Roi Catholique. Il les avait trouvées plus abondantes et plus solides qu'on ne se les était imaginées de loin. Outre les gardes espagnoles et wallonnes, au nombre de plus de quatre mille hommes, il restait de l'armée d'Aragon cinq mille cavaliers et huit mille fantassins; sur les frontières de la Vieille-Castille et du Portugal, huit bataillons et douze escadrons; autant en Andalousie; en Estramadure, trente-deux bataillons et trente-cinq escadrons. Il était vrai que les ennemis avaient entièrement dégarni la Catalogne, et, par suite, la diversion demandée pouvait y produire de grands effets. En outre, étant données les dispositions des Espagnols, il fallait à l'Archiduc, pour les contenir, au moins cinquante mille hommes de troupes étrangères. D'où pourrait-il les tirer? On avait lieu de croire que la cour de Londres était lasse de le secourir et on en cитait comme preuve un mot significatif échappé à Stanhope. Faire le siège de Girone, temporiser partout ailleurs, et laisser le vainqueur se détruire lui-même, tel était en substance le conseil que donnait le duc de Vendôme (1).

Les lettres d'Espagne furent lues au conseil du 5 octobre; la délibération fut remise à l'arrivée du duc de Noailles. Torcy, toujours enclin à la paix, proposa « de faire connaître au roi d'Espagne que Louis XIV ne regardait pas comme une dernière réponse celle que Sa Majesté Catholique avait faite à la proposition du duc de Noailles; que les sentiments élevés

(1) Vendôme au roi, 23 septembre 1710. A. E. Esp., t. 201, f° 429.

qu'elle témoignait seraient dignes de louanges si elle avait des forces égales à son courage, mais que, n'étant pas en état d'agir sans le secours de la France, il fallait aussi considérer l'état présent du royaume; qu'il était tel que la paix était absolument nécessaire, et qu'il était de la prudence du Roi de ne se pas plonger de nouveau dans la guerre sans prévoir quelle en serait la fin; qu'ainsi S. M., prête à donner des secours, devait y attacher pour condition nécessaire que le roi d'Espagne promettrait de se contenter d'un partage tel que le Roi le pourrait obtenir, toutes les fois que S. M. lui demanderait de s'en contenter pour le bien de la paix. Il paraissait bon au ministre d'augmenter les alarmes qui avaient obligé la reine à se retirer à Vittoria; si cette princesse passait en France, il ne serait pas difficile de persuader au roi, son mari, de se résoudre à sauver au moins quelque partie de sa monarchie, s'il ne pouvait conserver celle dont il était encore en possession (2). »

Cette proposition parut prématurée.

Le 14 octobre au soir, Noailles était à la cour. L'heure avancée ne lui permit que de demeurer quelques instants avec le roi, mais il l'assura dans ce court intervalle que les affaires du Roi Catholique étaient en bon état. « Il ne tint qu'au roi, ajoute avec une malice un peu jalouse Torcy dans son *Journal*, de croire que ce prompt rétablissement était dû aux bons conseils de celui qui lui en rendait compte, car il parlait facilement, et la crainte de déguiser ou d'affaiblir ce qu'il croyait vérité l'emportait aisément à franchir les bornes de la modestie. Il ne pouvait donc se refuser la justice de dire qu'il avait tout fait, que les bons partis, les arrangements sages et prudents lui étaient entièrement dus. Il aurait peut-être rendu la même justice à tout autre qu'à lui, s'il eût cru que quelqu'un dans le monde l'eût égalé en prévoyance, en activité et généralement en toutes les qualités propres à l'administration des grands États qu'il prétendait posséder dans un degré éminent. Avec

(1) *Journal de Torcy*, 5 octobre 1710, p. 281-282.

cette confiance fondée sur de l'esprit, des connaissances, et sur la faveur que son alliance lui avait acquise, il ne doutait de rien, et persuadé que les affaires du roi d'Espagne étaient en bon état, il assurait que la perte de la bataille de Saragosse était le plus grand bonheur qui put arriver au Roi Catholique, parce que, depuis cet événement que le vulgaire avait cru malheureux pour ce prince, il avait connu le zèle de ses sujets infiniment plus ardent pour lui qu'il n'aurait jamais osé le croire (1). »

Que Noailles ait cherché à se faire valoir, nous n'y contredissons pas; Torey pourtant a tort de le railler, car en fin de compte tout ce que ce personnage avait affirmé se trouva vrai, et, lorsque Vendôme eut été vainqueur à Villa-Viciosa, Noailles put lui écrire en toute sincérité « qu'à son dernier voyage il avoit été assez hardi pour oser prédire l'événement au Roi, et assez téméraire pour le déclarer publiquement à tout le salon de Marly, peuple vraiment endurci et encore plus incrédule (2). »

Ce fut le 15 octobre 1710, que le roi de France eut avec le duc de Noailles la conversation décisive dont dépendait le sort de l'Espagne. Il réduisit à trois les partis différents qu'il y avait à prendre : ne rien faire et laisser Philippe V libre d'agir à son gré; porter ses forces en Navarre; opérer une diversion en Catalogne. A ne rien faire, disait Louis XIV, on perdrat l'Espagne à coup sûr et sans en retirer aucun fruit; les ennemis en deviendraient plus arrogants et la paix plus difficile; d'autre part, les forces de Philippe V étaient assez considérables pour triompher si elles étaient soutenues par les siennes; il décida donc, en premier lieu, qu'il recommencerait à secourir efficacement le roi d'Espagne; c'était le point essentiel.

Maintenant de quel côté agiraient ses troupes? En Navarre, c'était porter le remède là où le mal était le plus pressant, mais paralyser ensuite l'armée française; le duc de Noailles fit ressortir avec beaucoup de force les inconvénients de ce parti. En

(1) *Journal de Torey*, 14 octobre 1710, p. 286.

(2) Noailles à Vendôme, 3 janvier 1711; *Mémoires de Noailles*, p. 232.

Catalogne, au contraire, on attaquait l'ennemi au cœur de sa puissance; on faisait des conquêtes utiles au roi d'Espagne s'il était vainqueur, utiles à la France s'il était vaincu; la France aurait là un boulevard contre l'invasion; de plus, si les frontières de Dauphiné et de Provence étaient encore une fois menacées, on trouverait une armée relativement proche pour les défendre (1).

Ces raisons déterminèrent Louis XIV; il enverrait une armée au secours de Philippe V et cette armée opérerait en Catalogne. Il fit part de ces résolutions au conseil du 19; il les avait prises à lui seul, et n'en fut pas moins applaudi par chacun (2). Il déclara qu'il ne s'expliquerait point sur le secret particulier du roi d'Espagne que le duc de Noailles avait été chargé de lui confier (3).

III.

Un courrier partit, le 21, porteur de la bonne nouvelle (4). Le duc de Bourgogne s'était hâté de l'annoncer à son frère : « Il me paroît, lui disait-il, que l'on ne sauroit rien faire de meilleur dans la conjoncture présente... Vos intérêts sont les nôtres, j'en suis plus convaincu que jamais et c'est ce qui fait ma joie (5). » Celle de Philippe V fut extrême, et ses remerciements ne furent pas indignes du service capital que lui rendait son aïeul.

Celui-ci, de ce moment, se montra inébranlable et rien ne fut plus capable de le détourner de la décision qu'il avait prise. Une occasion s'étant présentée de rouvrir les négociations avec la Hollande, Torcy pensa qu'il fallait demander pour le roi d'Espagne un partage composé des royaumes de Naples et de Sicile,

(1) *Journal de Torcy*, 15 octobre 1710, p. 287.

(2) *Journal de Torcy*, 19 octobre 1710, p. 288.

(3) Le 21 octobre 1710. Arch. d'Alcalá, I. 2460.

(4) Le duc de Bourgogne à Philippe V, 21 octobre et 17 novembre 1710. Alcalá, 2314.

(5) Le 6 novembre 1710. A. E. Esp., t. 202, f° 18.

puisqu'on avait su, par le duc de Noailles, que Philippe V en avait été tenté. Louis XIV rejeta cette proposition (1). Il ne voulait plus entendre parler des préliminaires, ni s'engager à contraindre son petit-fils (2).

On sait comment le combat de Brihuega et la bataille de Villa-Viciosa (8 et 10 décembre) vinrent donner à cette politique nouvelle la justification du succès le plus éclatant : « Jamais victoire n'avait été plus complète, écrit Torcy, et cette journée changeait sans contestation toute la face des affaires d'Espagne, en même temps celles de toute l'Europe... Elle mettait la couronne sur la tête du Roi Catholique (3). »

Cette victoire, marque-t-il encore, fit un extrême plaisir au Roi et à Monseigneur. La joie fut moindre de la part de beaucoup de gens qui, regardant la conservation de l'Espagne comme un obstacle invincible à la paix, déploraient les avantages que le roi d'Espagne remportait. Ces raffinements de politique avaient fait tant d'impression sur M^{me} de Maintenon, qu'elle ne savait si elle devait se réjouir ou s'affliger d'un avantage aussi considérable. « Enfin elle comprit que puisque, nos ennemis ne pouvaient être flétris par nos malheurs, il pouvait être bon d'avoir du bonheur en quelque endroit de la terre (4). » Louis XIV fut pleinement satisfait et ses sentiments se montrent au vif dans la lettre qu'il se hâta d'écrire à son petit-fils.

A Versailles, le 26 décembre 1710.

« L'importance des événements dont vous m'informez vous assureroit de ma joie quand même vous ignoreriez le tendre intérêt que je prends à votre gloire et à vos avantages... J'y

(1) *Journal de Torcy*, 2 novembre, p. 296.

(2) *Ibid.* 7 décembre, p. 312-314.

(3) *Ibid.*, 24 et 26 décembre, p. 322 et 323. Le même jour, 26 décembre, Torcy écrit à la princesse des Ursins : « Jamais changement dans les affaires d'une monarchie n'est arrivé plus heureusement et plus promptement. » A. E. Esp., t. 202, f° 263.

(4) *Journal de Torcy*, 19 décembre, p. 319-320. — La lettre de la reine d'Espagne qui annonce à Louis XIV la victoire de Brihuega est du 12 décembre 1710. A. E. Esp., t. 203, f° 498, et la relation de la victoire de Villa-Viciosa par Philippe V est du 12 décembre; *Ibid.*, f° 499.

« vois les heureux effets de votre attention à savoir les mouvements de vos ennemis, de votre diligence à profiter de leur séparation, enfin de votre valeur lorsqu'il a été question de les combattre et de donner l'exemple à vos troupes animées déjà par l'honneur de la nation espagnole et par votre prudence. Dieu a bénî tant de bonnes qualités que vous employez à défendre une cause juste et des peuples fidèles. Je vais avec plaisir joindre mes actions de grâces à celles que vous rendez à sa divine bonté. J'espèrc qu'après avoir livré entre vos mains les principales forces de vos ennemis, V. M. lui devra bientôt la parfaite tranquillité de l'Espagne et que son repos contribuera plus que tout autre moyen au rétablissement de la paix générale (1). »

La lettre que Louis XIV adressa à la reine montrait déjà « les peines du passé oubliées, étant effacées par des événements aussi heureux (2) ». Le duc de Vendôme reçut tous les témoignages imaginables de la reconnaissance des deux rois; le duc de Bourgogne lui-même le complimenta. Enfin la princesse des Ursins ne fut pas négligée dans ce tribut de félicitations; ne les méritait-elle pas autant que qui que ce fût? Louis XIV l'honora d'une lettre de sa main (3); Philippe V lui décerna peu après le titre d'*Altesse* (4); et Torcy dut s'incliner devant la justesse de ses vues. Il était équitable que cette fois, du moins, la France rendit hommage à l'Espagne. Sans la fidélité des Espagnols, sans la ténacité de Philippe V, de Marie-Louise et de la princesse des Ursins, la paix eût été peut-être conclue depuis plusieurs mois aux conditions les plus honteuses pour la maison de Bourbon.

On était entré dans l'ère des succès; en même temps que Vendôme triomphait à Villa-Viciosa, le duc de Noailles avait tenté en Catalogne la diversion décidée à Versailles. Le 15

(1) Louis XIV à Philippe V, 26 décembre 1710. Arch. d'Alcalá, l. 2460.

(2) Louis XIV à la reine d'Espagne. Ibid.

(3) A. E. Esp., l. 203, 26 décembre 1710.

(4) Combes, *la Princesse des Ursins*, p. 446-447. M. Combes appelle à ce propos le duc de Vendôme « ce fils valeureux de Louis XIV et de M^{me} de Montespant »

décembre, il avait investi la place de Girone et le 27, ouvert la tranchée; de terribles orages, suivis d'inondations, avaient en quelques jours détruit le fruit de ses travaux; à force d'opiniâtreté, Noailles avait tout réparé; le 25 janvier 1711, la ville fut prise (1). Les ennemis se retiraient précipitamment sous Barcelone; pour en finir avec l'Archiduc, il ne restait plus qu'à le chasser de cette ville; Vendôme proposait d'entreprendre immédiatement le siège et répondait du succès (2).

Vers la même époque, le parti hostile à Marlborough l'emportait en Angleterre; la division commençait à s'insinuer entre cette puissance et ses alliés. Le silence que le roi gardait depuis six mois à l'égard des Hollandais, l'interdiction du commerce avec eux, les ressources en hommes et en argent qu'on avait trouvées, donnaient de tous côtés une meilleure opinion des affaires de la France « *les démonstrations de faiblesse étant, dirons-nous avec Torcy, un mauvais moyen pour flétrir les ennemis aussi bien que pour acquérir des amis* (3). »

Ainsi l'année 1710 finissait bien autrement qu'elle n'avait commencé; elle demeure dans notre histoire comme une éternelle leçon pour les peuples vaincus; elle leur enseigne que dans les situations désespérées, le seul remède est de résister quand même, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen de donner aux circonstances favorables, qui dans le perpétuel changement des choses ne peuvent manquer de se produire, le temps de naître et de porter leurs fruits.

(1) La correspondance du duc de Noailles avec le roi et la reine d'Espagne pendant toute la durée du siège se trouve aux archives d'Alcalá.

(2) *Journal de Torcy*, 28 et 31 décembre 1710, p. 324-325.

(3) *Journal de Torcy*, 31 décembre 1710, p. 327.

CHAPITRE V.

L'Espagne et la France après la victoire de Villa-Vicosa. — Louis XIV détermine la ligne de conduite qu'il suivra jusqu'à sa mort à l'égard de l'Espagne.

(1711).

Ce n'était pas tout pourtant d'avoir vaincu; le succès même imposait à Louis XIV des obligations nouvelles à l'égard de l'Espagne et surtout celle de régler définitivement la nature des rapports qu'il comptait désormais entretenir avec cette puissance. Pouvait-il, après l'avoir abandonnée, la remettre en tutelle? Le supporterait-elle, après avoir joui de son indépendance et l'avoir défendue par la force contre l'ennemi? N'étaient-ce pas ses troupes, sinon ses généraux, qui avaient triomphé à Villa-Vicosa? Louis XIV allait-il, d'autre part, simplement traiter avec l'Espagne comme avec une nation amie, mais tout à fait étrangère, et, par suite, absolument libre chez elle? Étant données les dispositions de Philippe V, une telle politique n'était-elle pas bien dangereuse? Philippe aurait-il donc le droit et le pouvoir de rejeter indéfiniment la paix sans que la France qui s'épuisait à le servir pût jamais la lui imposer? Il y avait évidemment un moyen terme à trouver; c'est à le chercher que Louis XIV passa les six premiers mois qui suivirent Villa-Vicosa.

I.

Tant que le duc de Vendôme était là, l'éclat de ses succès et la reconnaissance des Espagnols faisaient de lui le représentant accepté de Louis XIV. Il parut naturel de lui confier non seule-

ment les affaires militaires, mais aussi celles qui touchaient au gouvernement de l'État et aux négociations (1).

Parmi ces dernières, il en était une à laquelle Louis XIV tenait particulièrement et qui déplaisait fort à Philippe V : c'était la cession à l'électeur de Bavière des quatre places que l'Espagne avait conservées dans les Pays-Bas. Le 17 novembre 1710, le roi de France rappela en termes éloquents au roi d'Espagne toutes les promesses qu'il avait faites à un prince dépouillé de ses États pour l'avoir soutenu, et lui montra que la conjoncture était plus favorable que jamais pour les exécuter (2).

Louis XIV réitéra ces instances le 7 janvier, et blâma, non sans vivacité, des refus déguisés qui ne convenaient ni à l'équité naturelle, ni aux intérêts du roi d'Espagne (3).

Cependant le 30 janvier, Philippe V, tout en s'en remettant à son grand-père (4), lui écrivait encore une lettre secrète pour lui représenter les inconvénients d'une pareille cession ; cette lettre, fondée sur le secret confié au duc de Noailles, ne devait être vue que du roi et de M^{me} de Maintenon (5). Chose singulière ! Vendôme, chargé d'obtenir de Philippe V la cession de ses places, écrivait, en même temps que lui à Louis XIV, pour le supplier de réfléchir encore avant de faire usage du pouvoir que lui adressait son petit-fils. Les ennemis, disait-il, paraissaient tenir beaucoup trop à voir ces quatre places entre les mains de l'électeur de Bavière (6).

Philippe V s'était mis en tête de donner une autre destination à ce qui lui restait des Pays-Bas et c'était le secret qu'il avait confié au duc de Noailles. Le roi de France, qui avait une extrême confiance en son ministre et ne lui cachait rien, comme on l'a vu en diverses circonstances, se décida à la lui faire connaître ; il lui communiqua même la lettre secrète du

(1) Lettres de Vendôme, 1710 et 1711, A. E. Esp., t. 204.

(2) Arch. d'Alcalá, l. 2460. — Diverses lettres de Louis XIV à Vendôme, novembre 1710 à janvier 1711, A. E. Esp., t. 203 et 205.

(3) Ibid.

(4) Philippe V à Louis XIV, 30 janvier 1711, A. E. Esp., t. 211, f° 31.

(5) *Journal de Torcy*, 10 février, p. 372.

(6) Le duc de Vendôme à Louis XIV, 30 janvier 1711. A. E. Esp., t. 205, f° 416.

roi d'Espagne, à condition qu'il la lui rendît pour la brûler, sitôt qu'il l'aurait lue (1).

Philippe avait donc reçu une lettre du prince Eugène, du moins se croyait-il assuré que l'écriture était véritablement de lui. Le porteur de cette lettre, qui n'avait pas fait connaître son nom, avait demandé au roi d'Espagne de la part du prince Eugène la souveraineté des Pays-Bas. On ne disait pas quelles étaient les offres du prince Eugène pour mériter cette récompense : mais il était facile de conjecturer qu'il ne pouvait faire moins que d'abandonner l'armée des coalisés. Il paraissait fort surprenant qu'ayant toute sa fortune entre les mains de l'empereur, Eugène voulût s'exposer à se perdre absolument en écrivant une lettre qui, découverte, le rendrait criminel d'État, et en faisant une demande que désapprouveraient l'Angleterre et la Hollande, cette dernière surtout qui souhaitait que les Pays-Bas appartenissent à un prince assez puissant pour les conserver. Il n'était pas vraisemblable que le prince Eugène, sage, éclairé, instruit non seulement de l'état des affaires, mais des desseins les plus secrets des puissances dont la ligue était composée, pût croire que le seul consentement du Roi Catholique lui suffit pour devenir souverain des Pays-Bas. L'Espagne n'y possédait plus que quatre places. Toutes les autres étaient entre les mains de ses ennemis. Le prince Eugène connaissait bien leurs forces puisqu'il en avait le commandement. Comment pouvait-il espérer que, malgré ces forces, il se mettrait en possession de ce que le roi d'Espagne lui aurait cédé, et du reste des provinces dont l'Espagne n'était plus maîtresse? Cette idée était absurde, et le caractère du prince Eugène n'était pas celui d'un étourdi. Qui aurait préféré ce fantôme d'établissement à tous ceux, grands et solides, qu'il avait acquis au service de l'empereur? Car il jouissait de plus de 500,000 écus de revenu; il disposait, comme président du conseil de guerre, de tout ce qui avait rapport aux affaires militaires; il était consulté sur

(1) *Journal de Torcy*, 10 février, p. 372.

toutes les questions politiques et se trouvait le premier personnage d'un grand empire; bien plus, il avait la confiance de toute l'Europe coalisée, commandait ses armées, s'acquérait à leur tête une gloire incomparable; et il eût perdu tout cela, sans compter l'honneur, pour obtenir une souveraineté d'un prince qui ne pouvait pas la lui donner!

Ces raisons frappèrent tellement Torcy qu'il ne crut pas un seul instant au sérieux d'une telle proposition; il conclut, ou que la lettre n'était point écrite de la main du prince Eugène, dont le roi d'Espagne ne pouvait connaître si parfaitement l'écriture, que le porteur par conséquent était un imposteur; ou bien que, si le prince Eugène l'avait écrite véritablement, c'était un panneau grossier qu'il avait tendu au roi catholique, dans la vue d'engager ce prince à lui répondre favorablement et de se servir ensuite de cette réponse pour faire voir à l'électeur de Bavière que la France et l'Espagne, sous de belles paroles, ne songeaient effectivement qu'à le tromper, puisqu'elles consentaient à donner à un ennemi qu'elles croyaient utile de gagner, les mêmes provinces tant de fois promises à l'Électeur pour récompenses de ses services et de la perte de ses États. Cet artifice était assez conforme à la manière de penser du prince Eugène et fort propre à être goûté par les Allemands et par les Hollandais (1).

Malheureusement le roi d'Espagne était du bois dont on fait les dupes, et il s'était hâté d'écrire au comte de Bergeick qu'il traitât avec le duc de Noailles, « cette chose si essentielle et si importante qu'il la regardoit comme décisive ». Il lui avait envoyé un plein et absolu pouvoir de traiter avec le prince Eugène pour le gouvernement général de tous les Pays-Bas, avec la même pension et la même autorité dont jouissait l'électeur de Bavière; en outre un second plein pouvoir, pour céder en toute, souveraineté et propriété audit prince Eugène les États de Flandre, de Hainaut, Brabant et Gueldre espagnole, avec toutes

(1) *Journal de Torcy*, 10 février 1711.

les places de guerre situées dans ces pays. Enfin, pour gagner Louis XIV à cette belle négociation, il lui promettait les duchés de Luxembourg et de Limbourg qui feraient à l'avenir partie intégrante de la France (1).

Louis XIV jugeait comme Torcy qu'il y aurait folie à entreprendre une négociation avec le prince Eugène sur une base aussi incertaine et il répondit, en ce sens, au roi d'Espagne par sa lettre secrète du 11 février.

« Comme je n'ai appuyé les instances de l'électeur de Bavière « qu'autant que j'ai cru qu'il convenoit à votre honneur et à « vos intérêts de lui accorder une demande juste, je vous assure « aussi que je ne ferai d'usage du pouvoir que vous me confiez « qu'autant que ces mêmes considérations me le permettront. « Enfin, je ménagerai les marques de votre bonne volonté pour « lui de manière que si elle n'a pas lieu présentement, il con- « noisse qu'il ne le doit attribuer qu'à la mauvaise foi de nos « ennemis.

« Ils diffèrent beaucoup à lui rendre la réponse qu'il attend « et je ne serai pas surpris si elle n'est pas telle qu'il s'en est « flatté.

« C'étoit peut-être dans la vue de le détacher de nos inté- « réts qu'on vous a fait la proposition dont vous me faites « souvenir par votre lettre secrète du 30^e janvier. Ces artifices « sont familiers à nos ennemis et lorsque le succès ne répond « pas à leur attente, ils savent garder le silence.

« Au reste, je sais ce que le comte de Bergeick me repré- « senteroit sur les inconvénients de la cession des places de « Flandres. Il s'en est suffisamment expliqué et ses raisons « seroient bonnes si d'autres plus fortes ne décidoient contre « son sentiment (2). »

En conséquence, Louis XIV remerciait Philippe V d'avoir donné son consentement éventuel à la cession de ces quatre places à l'électeur de Bavière, mais il lui assurait et à Vendôme

(1) Voir toutes ces pièces à l'Appendice, n° IV.

(2) Arch. d'Alcalá, I. 2460.

en même temps, qu'avant d'en faire la remise, il éclairciraient encore tous les points qui lui paraissaient douteux (1). Le roi de France, en effet, était plus agité par cette affaire qu'il ne le voulait paraître (2).

Il craignait surtout les conséquences militaires que pourrait avoir l'évacuation de ces places et principalement de Namur par les garnisons françaises. Ce fut seulement à la fin de mai qu'on trouva le biais qui permettait d'accorder des intérêts aussi divers : l'Électeur aurait la souveraineté des quatre places, mais demanderait au roi d'y laisser ses troupes et ses officiers jusqu'à la fin de la guerre. Le 31 mai, Louis XIV écrivit à son petit-fils que le moment était venu de tenir ses promesses ; le 22 juin, il le remerciait de n'avoir point suscité de nouvelles difficultés : « Je n'ai point différé, lui disait-il, à faire savoir à l'électeur de Bavière le consentement que vous donnez à lui céder les Pays-Bas. Il ne convenoit plus de retarder l'accomplissement de votre parole. J'avoue que j'avois peine à voir que depuis sept ans il pouvoit en demander l'exécution et qu'elle n'étoit suspendue que par la crainte qu'il avoit eue de nuire à vos intérêts. Il étoit juste de faire attention à cette longue déférence. » Le 3 juillet, le traité qui mettait l'électeur de Bavière en possession des Pays-Bas était signé par le roi de France ; le 20, celui-ci demandait à Philippe V d'expédier au plus tôt les actes nécessaires pour relever de leur serment les habitants de ces provinces ; mais il fallut attendre jusqu'au 27 janvier 1712 les dernières ratifications de l'Espagne (3).

II.

La mort de l'empereur Joseph I^{er} vint dans le courant de l'année ouvrir un champ nouveau aux espérances de la maison

(1) Louis XIV à Vendôme, 12 février 1711, A. E. Esp., t. 205, f° 420.

(2) *Journal de Torcy*, 14 février, p. 379.

(3) *Journal de Torcy*, 27 et 28 mai 1711; p. 439-441; — Lettres de Louis XIV à Philippe V.

de Bourbon : « Il ne faut pas beaucoup de discours, écrit sur-le-champ Torcy à la princesse des Ursins, en vous apprenant que l'empereur est mort à Vienne de la petite vérole le 17 de ce mois. Vous comprendrez aisément toute l'importance de cette grande nouvelle que le roi fait savoir au roi d'Espagne par un courrier exprès (1). » En effet, l'archiduc Charles, frère de Joseph, héritait de ses États; il aspirait à la couronne impériale; l'Europe allait-elle laisser se refaire la monarchie de Charles-Quint? Ne valait-il pas mieux pour elle voir à Madrid un prince français, à condition que la monarchie espagnole fût démembrée et à jamais séparée de la monarchie française?

Louis XIV estima qu'il fallait profiter d'une pareille conjoncture pour tenter auprès de l'Archiduc une démarche solennelle en lui proposant la paix.

Il adressa au duc de Vendôme une longue instruction où étaient déduites toutes les conséquences que pouvait produire la mort de l'Empereur et toutes les raisons que l'archiduc Charles devait avoir de traiter. Il trouverait des ennemis en Allemagne; les princes protestants, en particulier, lui disputeraient l'Empire; ses alliés s'opposeraient à ce qu'il sortit de Barcelone; en faisant la paix séparément, il assurerait son retour et on lui procurerait la pluralité des suffrages, en agissant au besoin sur les électeurs de Bavière et de Cologne. Le roi était d'avis que son petit-fils sacrifiât tout pour conserver l'Espagne et les Indes : « Je comprends, disait-il, que l'Archiduc ne fera pas les premières propositions : il ne faut pas aussi qu'elles soient faites en mon nom, parce que je dois me réserver la liberté d'agir du côté de l'Allemagne, et de susciter des ennemis à ce prince, s'il refuse que je devienne son ami. Il est donc nécessaire que les propositions soient faites de la part du Roi

des 31 mai, 22 juin, 20 juillet; Arch. d'Alcalá, I. 2460; — Cantillo, *Tratados de Paz*, p. 52 (Madrid, 1843).

(1) Torcy à la princesse des Ursins, 20 avril 1711, A. E. Esp., t. 206, f° 221. — Sur le même sujet, intéressante lettre du duc de Bourgogne à Philippe V, 26 avril 1711, Arch. d'Alcalá, I. 2314.

Catholique. Elles lui seront honorables, car il est glorieux pour lui de soutenir, dans la personne même de son ennemi, la splendeur d'une maison unie à la nôtre par les plus étroites liaisons du sang, et de travailler en même temps pour l'intérêt de la religion dans l'Empire (1). »

Ces raisons frappèrent tellement Philippe V, qu'il suivit sans tarder le conseil de son aïeul : « Il m'a paru, lui disait-il, que le meilleur moyen et le plus noble pour le sonder et voir s'il voudroit entrer en négociation avec moi, étoit de lui écrire moi-même une lettre de ma main, telle que vous le verrez par la copie que le duc de Vendôme vous en envoie et que je ne hasardois rien en faisant ce pas-là. Je l'ai fait d'autant plus volontiers qu'il sied toujours bien à un prince catholique de regarder la conservation de la religion qui est le principal motif de ma lettre, préférablement à des ressentiments particuliers ; et quand même cette lettre ne devroit avoir aucun effet et que l'Archiduc n'y répondroit pas, je serois toujours fort aise d'avoir fait connoître à toute l'Europe que je cherche à aider mon ennemi, quand l'intérêt de l'Église est attaché à son élévation (2). » « La lettre était fort bien, marque Torcy dans son Journal, et elle étoit toute du Roi Catholique sans secours (3). »

Mais, si éloquente qu'elle fût, il n'y avait guère d'apparence qu'elle donnât de grands fruits ; l'Archiduc dépendait trop de ses alliés et puisque les motifs de religion ne l'avaient pas empêché d'entreprendre la guerre, il était peu probable qu'ils le déterminassent à la finir. De fait, il renvoya la lettre toute cachetée.

Si l'espérance d'un traité direct avec l'Autriche s'évanouissait, en revanche il y avait lieu de croire, depuis les premiers mois de 1711, que l'Angleterre était disposée à négocier sur les bases de la conservation de l'Espagne et des Indes par Phi-

(1) Louis XIV au duc de Vendôme, 3 mai 1711. A. E., Esp., t. 206, f° 246 sq.

(2) Philippe V à Louis XIV, le 15 mai 1711. A. E. Esp., t. 211, f° 207.

(3) *Journal de Torcy*, 25 mai 1711, p. 434. — Lettre de Torcy à Vendôme, du 25 mai 1711. A. E. Esp., t. 207, f° 93. On peut la lire dans les *Mémoires de Noailles*, p. 240-241 ; — l'original de cette lettre se trouve aux archives d'Alcalá, I. 2460.

lippe V (1). Elle se contenterait pour elle-même de Gibraltar, de Port-Mahon et d'avantages commerciaux. Vendôme fut chargé d'obtenir ces concessions du roi d'Espagne, ainsi que de lui faire entendre, peu à peu, les conditions générales auxquelles on serait obligé de signer la paix (2). C'était là encore une mission difficile : Vendôme et Noailles en firent l'expérience ; et Louis XIV put se convaincre du péril extrême où la France pourrait se trouver s'il ne gardait pas la haute main sur les affaires de l'Espagne, au moins en ce qui concernait les négociations.

Philippe se plaignit tout d'abord « de la nécessité de laisser aux Anglois un pied en Espagne comme Gibraltar, et un port aussi considérable et aussi proche que celui de Port-Mahon, quand il ne pouvoit faire fond sur la parole d'ennemis qui avoient été si acharnés à le vouloir détrôner ». Il céderait cependant sur ce point s'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Il savait bien aussi que des priviléges commerciaux devaient être la base du traité, mais il ne consentirait pas à hasarder les Indes pour satisfaire les Anglois, et par suite il ne leur abandonnerait aucune ville, aucun poste en Amérique (3).

A ces doléances, Louis XIV répondait avec bonté : « C'est avec une peine infinie, disait-il à son petit-fils, que je vous fais des propositions que nous trouvons toujours dures quand il s'agit de céder quelque partie des États que Dieu nous a donnés. Mais il y a des occasions où il faut savoir perdre ; et si vous étiez possesseur tranquille de l'Espagne et des Indes, vous n'auriez pas à regretter les places que vous auriez cédées aux Anglois pour les engager à faire la paix. Je me servirai dans cette vue du pouvoir que vous me donnez. Dieu veuille qu'il réussisse ! car il me paraît, suivant ce que je vois de la disposition de vos affaires, que la paix n'est pas moins nécessaire à V. M. qu'elle l'étoit l'année dernière, et que la conjoncture est seu-

(1) Torcy à Vendôme, 23 et 26 février 1711, A. E. Esp., t. 205, f° 144 et 176.

(2) Vendôme à Torcy 13 mars, et Torcy à Vendôme, 16 mars 1711. A. E. Esp., t. 205, f° 236.

(3) Philippe V à Louis XIV, 10 juin 1711. Arch. d'Alcalà, l. 2460.

lement plus favorable pour traiter plus avantageusement. Réglez-vous donc sur ce principe, et comptez qu'il n'y a pour vous de bons conseils à suivre que ceux qui avanceront la paix en vous maintenant sur votre trône (1). » Aussi l'exhortait-il non seulement à céder à l'Angleterre, mais encore à traiter avec le Portugal (2) et à régler ses différends avec le Pape (3). Le duc de Bourgogne faisait entendre à son frère les mêmes avertissements avec autant de raison que de tendresse (4).

Torcy se montrait plus rude et plus ironique : « Il n'y auroit, écrivait-il à Vendôme, qu'à louer le zèle des Espagnols pour conserver les provinces et les places qui appartiennent à la couronne d'Espagne, si les moyens répondoient à leurs discours. Mais en se contentant de dire qu'ils aimeroient mieux périr que de laisser une place aux ennemis, le roi d'Espagne périra véritablement et la nation recevra un autre maître. Comme S. M. C. a le principal intérêt à prévenir une pareille révolution, il y a lieu de croire que la raison agira sur son esprit et qu'il ne faudra pas employer les menaces que vous prévoyez sagement que le Roi doit éviter. Le mal est que les vérités dites nuement paroissent des menaces, et que, sans vouloir faire de la peine au roi d'Espagne, on sera peut-être obligé de lui déclarer qu'il ne doit plus attendre de secours de la France (5). »

III.

Si encore on eût poussé la guerre avec vigueur et justifié ses prétentions par de nouveaux succès! Mais il n'en était rien. Après la victoire de Villa-Vicosa, le duc de Vendôme avait pensé que le siège de Barcelone pourrait être tenté dès la fin de l'hiver. Cette proposition transmise à Versailles et portée au

(1) Louis XIV à Philippe V, 22 juin 1711. Arch. d'Alcala, I. 2460.

(2) Louis XIV à Vendôme, 13 juin 1711. A. E. Esp., t. 207, f° 176.

(3) Lettres de Louis XIV et de Torcy, mai 1711. Arch. d'Alcala, I. 2460 et A. E. Esp., t. 207.

(4) Le duc de Bourgogne à Philippe V, 11 mai et 22 juin 1711. Arch. d'Alcala, I. 2314.

(5) Torcy à Vendôme, 31 août 1711. Ibid., t. 208, f° 272.

Conseil du 31 décembre y avait été regardée comme l'effet de la confiance ordinaire de ce général, qu'on n'osait pas cependant traiter de téméraire depuis les derniers événements (1). Le Roi lui-même avait demandé comment, sans flotte, on ferait le siège d'une place maritime où les ennemis, maîtres de la mer, pourraient librement faire entrer des secours.

Le tout était de savoir s'ils voudraient profiter de cette liberté, car la division commençait à régner entre eux. L'Empereur prétendait laisser à ses alliés le soin de secourir l'Espagne et ceux-ci trouvaient qu'ils payaient cher le plaisir de donner un trône à l'Autriche. Torcy et Vendôme croyaient donc qu'on avancerait assez l'entreprise avant qu'ils se fussent mis d'accord pour qu'il leur fût ensuite impossible de s'y opposer ; le duc d'Albe s'en montrait convaincu (2). Noailles, au contraire, estimait que la France n'était pas en situation d'envoyer des armements assez puissants, sur terre et sur mer, ni des vivres assez abondants, pour qu'on réussît, en 1711, là où on avait échoué en 1706 avec tant

(1) *Journal de Torcy*, 31 décembre 1710, p. 325.

(2) *Journal de Torcy*. Ibid. — Lettres de Vendôme à Louis XIV, à Torcy, à Voisin ; A. E Esp., f. 205. — Lettres du duc d'Albe à Grimaldo, arch. de Simancas, Est., l. 4308; 9 janvier 1711 : le duc d'Albe envoie à la cour d'Espagne une lettre venue de Bruxelles, qui est, dit-il, le sujet de toutes les conversations, et qui montre le trouble que la bataille de Villa-Vicosa a mis parmi les alliés : Bruxelles, le 2^e janvier 1711. « Nous recevons de la Hollande des lettres de lamentations sur le mauvais succès d'Espagne ; on marque que le résultat de la conférence entre les hauts alliés après l'avis de la bataille d'Espagne est qu'on y auroit résolu d'abandonner absolument la prétention disant que chaque cavalier transmis en Cathaloigne en estat de service coûte à l'Estat 1500 florins, et un fantassin 300 et qu'il en faudroit envoyer 6 à 7000 hommes pour y rétablir leur affaire, et qu'encor ils deveroient-ils desja estre là-bas, chose impossible. Ces mesmes lettres nous disent la grande courteresse de moyen de l'Estat... On ne voit plus que des plaintes et des invectives contre leurs chefs de n'avoient donné les mains à la paix honorable pour eux et honteuse pour les autres qu'on leur offroit. » La lettre du 20 janvier confirme la précédente : « La ynquietud que se mantiene en Inglaterra y en Holanda sobre la batalla de Villaviciosa es grande y como cada dia se confirma su perdida, por mas que han afectado ygnorarla, y diminiuirla, se allan sin saver si han de abandonar o socorrer el archiduque; y verdaderamente si la armada de Francia se pone con el tiempo que se cree en campana se veran muy embarazados. » Le 29 janvier, il envoie à Grimaldo la « Traduction d'un mémoire présenté aux États-généraux par le comte de Zinzendorf, ambassadeur plénipotentiaire de l'Empereur à la Haye, le 28^e décembre 1710; » et la copie d'une lettre écrite de Hollande, le 22 janvier : « Je vous diray qu'on a beau tourner en ridicule la prétendue victoire du comte de Stahremberg et les réjouissances qu'on en a fait e^t fait faire tant à La Haye que dans les principales villes des Pays-Bas et ailleurs, nos zélés ne se rebutent point etc. » Ils continuent à soutenir que ce général fugitif est vainqueur; mais de telles extravagances ont produit sur le peuple un effet tout opposé à celui qu'on avait cherché, etc., etc.

de moyens accumulés. Son plan consistait à resserrer l'Archiduc dans Barcelone en s'emparant de Tarragone et de tous les châteaux qui tenaient encore; l'Archiduc ne voudrait pas, sans doute, être bloqué comme un simple gouverneur de place et exposé chaque jour à se voir assiéger; il prendrait de lui-même le parti de se rembarquer. Alors les Catalans, se voyant abandonnés, feraient une résistance moins acharnée : « Vos raisons paroîtroient bonnes, lui répondait Vendôme, à tout autre qu'à celui qui a pris Vérue après un an de campagne, dans le cœur de l'hiver, avec des bataillons dont les plus forts n'avoient pas deux cents hommes. Voilà ma réponse quant au repos et au rétablissement des troupes. A l'égard des autres raisons, songez que j'ai pris Barcelone avec une armée entière dedans, sans être à moitié investi, étant assiégué moi-même dans mon camp par six mille hommes de troupes réglées et plus de quarante mille *soumettans*, qui tiroient des coups de fusil toutes les nuits, dont les balles s'aplatissoient contre les murs de ma maison. Ces deux actions ne peuvent s'effacer de ma mémoire. » Du reste, il avouait que, vu la difficulté des transports, l'entreprise devait être reculée au mois de mai; il acceptait le plan de Noailles, à condition que Barcelone fût toujours le but de cette campagne : « Les grandes entreprises, ajoute-t-il, ne sont presque du goût de personne; et je gagerois, sans le savoir, qu'il y aura eu des gens dans votre armée qui auront trouvé le siège de Girone impossible. Vous avez la bonne volonté et le courage qui sont nécessaires pour exécuter de grandes choses : opposez votre fermeté d'esprit pour résister à tout le monde et à vous-même; car j'ai senti plus d'une fois que si je m'étois laissé aller à mon propre tempérament, et si je n'avois combattu contre moi-même, les moindres difficultés m'auroient arrêté. Mais, Dieu merci, je n'ai envisagé les plus grandes que pour les surmonter, et j'ai eu assez de pouvoir sur moi-même pour en venir à bout. Usez-en de même. »

Il écrivit le même jour au roi que la conquête de Barcelone lui paraissait indispensable; que l'Archiduc étant le maître

de cette ville, Philippe V ne pouvait se dire roi d'Espagne; qu'après les derniers avantages remportés sur les ennemis, il serait plus honteux de ne pas faire le siège que de le lever : « En tout cas, disait-il, si ce malheur nous arrivoit (ce que je réponds sur ma tête qui n'arrivera pas), je réponds à V. M. que nous ne perdrons pas notre canon, et que le roi d'Espagne ne retournera point à Madrid par la France (1). » Toujours en veine de hardiesse, il conseillait, du même coup, de hasarder une bataille dans le nord de la France; sinon, on se rait bientôt réduit à combattre entre la Somme et Paris (2).

Malgré tant de belles paroles, Vendôme, entré à Saragosse le 4 janvier, y était encore au commencement de mars sans avoir fait un pas en Catalogne. Noailles l'avait cependant conjuré de marcher (3). Sept mille hommes de renfort avaient été envoyés à l'Archiduc, tandis que Louis XIV s'était vu obligé de retirer d'Espagne quatre bataillons pour renforcer Bervick en Dauphiné. Philippe V lui-même, malgré les supplications de Vendôme (4), ne voulait plus se mettre à la tête de l'armée, à cause de la grossesse de sa femme. Aussi l'idée de finir promptement la guerre de Catalogne se dissipait de jour en jour : « A la vérité, écrivait Torcy au duc de Noailles, le 15 juin 1711, les miracles arrivés m'avoient rempli d'espérances pour les suites, mais je vois que les choses ont repris leur premier cours et que les Espagnols sont revenus au penchant naturel qui depuis long-temps a fait périr toutes leurs affaires. La seule espérance qu'on puisse avoir est donc réduite au parti que l'Archiduc prendra d'abandonner la Catalogne (5). » En effet, au mois de juillet, Vendôme se limitait à des plans plus modestes que ceux de Noailles : « Je ne hasarderai rien mal à propos, mandait-il au roi; et quoique nous soyons supérieurs aux ennemis je prendrai sur eux

(1) Le duc de Vendôme au duc de Noailles et à Louis XIV, 13 janvier 1711, extraits des *Mémoires de Noailles*, p. 236, 237; ces mémoires donnant une analyse remarquablement exacte de la correspondance de Vendôme.

(2) Vendôme à Louis XIV, 30 janvier 1711. A. E. Esp., t. 205, f° 406.

(3) Noailles à Vendôme, 6 février 1711.

(4) Vendôme à Torcy, 24 mai 1711. A. E. Esp., t. 206, f° 130.

(5) Torcy au duc de Noailles, 15 juin 1711. A. E. Esp., t. 207, f° 183.

tous les avantages que je pourrai prendre (1). » Cette campagne annoncée à grand fracas fut stérile en événements. Cela n'avait pas empêché Vendôme qui se plaignait de l'inaction des autres et trouvait qu'on ne faisait pas assez grand, d'appuyer de tout son crédit le projet formé par Philippe V d'une expédition sur le royaume de Naples; Louis XIV l'approuva en principe, mais déclara ne pouvoir fournir ni vaisseaux ni argent (2). Ainsi la bataille de Villa-Viciosa fut bien loin de produire toutes les conséquences militaires qu'on avait été en droit d'en attendre. « Dieu veuille, pouvait encore écrire Torcy, que le roi d'Espagne se mette enfin en état de profiter d'un reste d'année qu'il étoit capital pour lui d'employer tout entière plus utilement qu'elle ne l'a été. L'air de supériorité qu'il avoit repris rendoit les ennemis plus traitables. La vacance de l'Empire et l'irruption apparente du roi de Suède leur causoient des embarras très-propres à faciliter le rétablissement de la paix.... Je regrette tous les moments qui s'échappent (3). »

IV.

Ainsi l'Espagne n'avait, depuis sa victoire, avancé ni les affaires de la paix, ni celles de la guerre; celles du gouvernement allaient encore plus mal, et il était temps de mettre un terme au régime incertain qui se prolongeait depuis Villa-Viciosa.

(1) Vendôme à Louis XIV, 5 juillet 1711. *Mémoires de Noailles*, p. 244.

(2) Sur ce projet consulter 1^e lettre de Philippe V à Louis XIV, du 14 mars 1711. A. E. Esp., t. 211, f° 412. « Le duc d'Albe informera V. M. de la résolution que j'ai prise de profiter des dispositions favorables où le royaume de Naples se trouve présentement etc. »; et lettre de Louis XIV à Philippe V, du 23 mars 1711 (Arch. d'Alcalá, I. 2460) : « Le projet dont vous m'informez par votre lettre du 14^e de ce mois me paraît d'une telle utilité pour votre service que je vous conseille de ne rien négliger pour l'exécuter. » 2^e journal de Torcy, 22 mars 1711, p. 303, donnant toute la délibération du Conseil sur ce point; — 3^e lettre du duc d'Albe à Grimaldo du 26 mars 1711; Arch. de Simancas, I. 4308 : Yo puedo asegurar a V. S. que en Rey Cristianísimo trovo una grande inclinacion a sostener el Reino de Napoles, y no menor en todo este ministerio etc. » 4^e lettres de Vendôme à Louis XIV et à Torcy, mars 1711. A. E. Esp., t. 206. *Mémoires de Noailles*, p. 238.

(3) Torcy au duc de Noailles, 27 juillet 1711. A. E. Esp., t. 208.

Le duc de Vendôme, provisoirement chargé, comme on l'a vu, d'assister Philippe V de ses avis, s'entendait bien avec la princesse des Ursins et réglait avec elle les questions pendantes (1). Chose curieuse ! C'était Alberoni qui travaillait à les unir. Elle s'intéressait à lui, le recommandait à Torcy et lui obtenait une pension, grandissant elle-même, comme il arrive souvent dans les cours, l'instrument de sa ruine future (2). Cette union était sans doute un bien. Malheureusement, comme le note en passant le chevalier du Bourck, « le génie de Vendôme ne le portoit pas à entrer dans le détail des affaires de gouvernement;... et les gens qui étoient auprès de lui ne connoissoient pas le terrain (3); » de sorte que, son insouciance naturelle aidant, il laissait faire tout ce qu'on voulait. C'est ainsi que, désaprouvant au fond la conduite suivie en Aragon, il ne fit rien cependant pour empêcher la princesse des Ursins et le roi de mettre leurs plans à exécution. On avait, dès le mois de janvier, songé à donner une forme au gouvernement de ce royaume, perdu après la bataille de Saragosse et reconquis pour la seconde fois. Mais, après cinq semaines de séjour dans la capitale de l'Aragon, rien n'était commencé, et qui plus est, les gens de l'Archiduc gouvernaient encore (4). Seulement le roi avait décidé de rétablir dans leur intégrité toutes les dispositions prises par Amelot après la bataille d'Almanza. Tout le monde le savait et en parlait, si bien que Philippe V s'était aliéné les coeurs, avant même d'avoir raffermi son autorité. En vain Louis XIV, tenant compte des conseils donnés

(1) Torcy à Vendôme, 23 février 1711. A. E. Esp., t. 204, f° 144. Le chevalier du Bourck à Torcy, 31 janvier 1711; A. E. Esp., t. 204, f° 140; et le chevalier de Torcy à Torcy, 18 et 21 mars 1711. Ibid., t. 206 : « Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on dit de la brouille de la princesse des Ursins et de M. le duc de Vendôme. »

(2) Le chevalier du Bourck à Torcy, 1^{er} avril 1711; Ibid., f° 180. Alberoni à Torcy, 8 avril 1711; Ibid., f° 196. Il le remercie de la pension qu'il lui a donnée sur la demande de la princesse des Ursins. Il est en outre question d'Alberoni dans les lettres de la princesse des Ursins au duc de Noailles, 5 septembre et 3 décembre 1710. A. E. Esp. Mémoires et documents, t. 425. Dans l'une, elle demande si ce qu'on dit de lui est vrai; dans l'autre elle dit qu'elle travaille avec lui et le tient au courant de tout.

(3) Le chevalier du Bourck à Torcy, 31 janvier 1711. A. E. Esp., t. 204, f° 140.

(4) Blécourt à Louis XIV, 15 février 1711, Ibid., f° 214.

jadis par le duc d'Orléans, représentait que s'il était nécessaire que l'Aragon perdit, comme en 1707, ceux de ses priviléges qui étaient onéreux au reste de la monarchie, peu importait en revanche, au roi d'Espagne, qu'il se gouvernât par ses propres lois ou par celles de la Castille; Philippe, roi de tous ses sujets au même titre, ne devait épouser ni les jalouxies, ni les haines des Castillans; pourquoi soumettre les Aragonais au joug de lois qu'ils reprovaient et de gouvernants qu'ils considéraient comme des étrangers? c'était une faute et une faute qui n'avait pas l'excuse de la nécessité (1).

Le roi demeurait sourd à ces sages conseils et donnait toutes les places à des Castillans; Vendôme trouvait que les Aragonais avaient raison de se plaindre, mais lui-même ne s'opposait à aucune des mesures capables de leur déplaire (2).

La situation générale du royaume n'était pas meilleure que celle de l'Aragon. Le duc de Noailles avait poursuivi l'enquête qu'il avait faite bien rapidement au mois de septembre 1710, et il était maintenant édifié sur les dispositions et sur les forces du gouvernement espagnol. Ce ne fut pas sans hésitation qu'il aborda dans ses lettres à Torcy une matière aussi délicate : « Je ne saurois mentir, lui disait-il, et il y auroit trop de vérités à dire. » Il s'y décida pourtant, et fournit au ministre les indications les plus précieuses (3).

Pour tout ce qui concernait la France, il ne prévoyait que difficultés et traverses. Que serait-ce si l'on parvenait à n'avoir plus besoin de ses secours? Les prétextes ne manqueraient pas alors pour effacer le souvenir des bienfaits. On dirait que Louis XIV n'avait cherché que son propre intérêt en soutenant son petit-fils sur le trône; qu'il avait évacué l'Italie sans la participation de Philippe V; qu'il avait abandonné ce prince quand il avait cru y voir son propre avantage; qu'il ne

(1) Louis XIV à Blécourt, 30 mars 1711; t. 206, A. E. Esp., f° 68.

(2) Le chevalier du Bourck à Torcy, 15 février 1711. *Ibid.*, f° 220. — Louis XIV à Blécourt, 30 mars 1711; *ibid.*, t. 206, f° 68; le chevalier de Torcy à Torcy, 15 mars 1711; *Ibid.*, f° 72.

(3) Lettres des 19 mai, 2 juin, 9 juin, 4^e juillet, 5 août 1711; A. E. Esp.; t. 207, f° 419, 183; t. 211, f° 230; t. 208, f° 9 et 208. *Mémoires de Noailles*, p. 241 et suiv.

laissait à l'Espagne qu'une part dérisoire dans les conférences pour la paix et qu'il exigeait d'elle seule tous les sacrifices. Ces récriminations agissaient sur Philippe V lui-même, tant il subissait les impressions qu'on voulait lui donner.

Le roi, la reine et ceux qui les entouraient étaient, en effet, toujours les mêmes : capables de grandes résolutions, mais se laissant détourner du bien général par de petites raisons.

Depuis la bataille de Villa-Viciosa, on n'avait fait que perdre un temps précieux. Ce n'était pas qu'on n'eût travaillé; mais le travail était sans fruit parce qu'il était sans ordre et sans règle. Ceux qui avaient rétabli les affaires, après la bataille de Saragosse, étaient devenus suspects; on les éloignait tant qu'on pouvait; les intrigues de cour l'emportaient sur tout le reste; on ne se fiait qu'à *cinq ou six misérables*, dont il n'y avait ni lumières, ni ressources à espérer. Les Espagnols étaient plus ulcérés que jamais : ils murmuraient du peu de cas qu'on faisait d'eux, de la préférence qu'on accordait aux Italiens et aux Flamands; ils s'attendaient à voir le gouvernement entre les mains de ces étrangers. Rien ne s'exécutait parce qu'on ne savait à qui s'adresser pour les moindres choses. Le mal paraissait incurable, mais il importait que Louis XIV en fût instruit.

Une confiance aveugle fondée sur les derniers succès était la cause de l'étrange léthargie où l'on était tombé; et, quoique Philippe eût tous les sentiments qu'il devait à son grand-père, on le verrait peu traitable sur les conditions de la paix. Sans nommer les personnes, Noailles faisait entendre que la reine et la princesse des Ursins gouvernaient non seulement l'esprit du roi, mais toutes les affaires; qu'elles n'avaient de confiance en aucun ministre; qu'elles se flattaient de tout repren dre, de tout garder, tandis qu'on pouvait craindre encore de tout perdre. La reine, fière et courageuse, s'indignait des sacrifices qu'il fallait faire à la paix; la princesse entrait dans ses sentiments, et, de plus, travaillait à se soutenir elle-même contre des factions redoutables; le roi n'agissait guère que par l'impul-

sion de l'une et de l'autre ; les résolutions se prenaient au gré de leurs préventions, et dans l'exécution il fallait encore compter avec la lenteur espagnole (1).

Que faire en présence de cette confiance présomptueuse, de ces intrigues et de cette inertie ? Conclure la paix au plus tôt. Pourvu que Philippe conservât l'Espagne et les Indes, il devrait s'estimer fort heureux. C'était un assez bel apanage pour une branche cadette, et d'ailleurs, il était de l'intérêt de la France même que l'Espagne perdit quelque chose, puisque l'on ne devait compter sur la cour de Madrid qu'autant qu'elle aurait besoin de nos secours. Un ambassadeur, capable de se faire craindre et respecter, se mêlant uniquement des affaires de la France, serait chargé d'obtenir l'adhésion du roi d'Espagne aux conditions de la paix. Le comte de Bergeick lui-même, après avoir vu les choses de près, avait singulièrement rabattu de ses espérances passées, et ne croyait pas qu'il y eût autre chose à faire que d'accepter sans le moindre délai tout traité qui laisserait à Philippe V le continent espagnol et son empire colonial : « N'attendez rien de bon, disait Noailles, en finissant une de ses lettres, de cette cour sur laquelle il y a des ténèbres épaisse (2). »

Tous ces renseignements, confirmés par ceux que fournissaient le chevalier de Torcy et le comte de Bergeick (3), conduisaient Torcy à conclure avec le duc de Noailles qu'il fallait faire la paix à tout prix et y contraindre l'Espagne : « On est trop heureux, disait-il, que les ennemis ne connaissent pas encore l'intérieur des maux que vous voyez de près (4). » Il lisait au roi, à M^{me} de Maintenon, au duc de Bourgogne, devenu le Dauphin depuis la mort de Monseigneur, les lettres du duc de Noailles : « Ce sont les seuls, lui écrivait-il encore, qui sachent que vous me les ayez écrites. Je vous suis sensiblement

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 241-242.

(2) Le duc de Noailles à Torcy, 5 août 1711. A. E. Esp., t. 208, f° 208.

(3) Lettre du chevalier de Torcy au marquis de Torcy. Ibid., t. 207; Bergeick à Torcy, 29 juillet 1711. Ibid., t. 208, f° 161.

(4) Torcy au duc de Noailles, 31 mai 1711. Ibid., t. 207, f° 122.